C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED.MONTREAL
ISEM. - OSAM.

...ait 530 morts dans le monde

sévit présentement sur à peu près toute la surface du globe a causé plus de 530 morts dans le monde, soit 200 en Europe, 170 en Asie et 160 aux Etats-Unis.

Les régions les plus cruellement éprouvées sont d'une part, les pays qui se trouvent entre l'Atlantique et la mer Noire et qui totalisent à eux seuls 200 morts.

Désastres en Europe

C'est la désolation en Europe. En de nombreuses régions, on semble avoir quitté le XXe siècle pour retourner au Moyen Age. Les loups ont reparu dans les régions montagneuses de Grèce et d'Italie, et en Angleterre, deux jeunes gens ont échappé à grand-peine à une horde de renards affamés.

Le bilan des pertes s'allonge comme une lugubre litanie. A Vienne et à Istanbul, l'eau est devenue une rareté. Maints villages sont privés d'électricité en Grèce et en Italie.

En URSS, le record de température a été enregistré hier à Verkofansk, Sibérie orientale. Le thermomètre est descendu à moins de 35 degrés en Moldavie.

En Italie, 24 personnes ont perdu la vie. La neige a tombé durant quatre jours consécutifs dans la région de l'Apennin. Quelque 300 villages sont coupés du reste du monde.

En Yougoslavie, on signale 29 pertes de vie et des rapports radiophoniques annoncent que la Bulgarie est enterrée sous 39 pouces de neige. Les trains sont immobilisés et les réserves de combustible menacent de s'épuiser.

En Grèce, les paysans s'inquiètent pour leurs troupeaux. L'aéroport de Salonique est fermé. Des tourmentes ont fait s'échouer un fréteur libanais et grec dans le port de Novorosiisk, sur la mer Noire. Trois personnes ont été gelées à mort dans le village d'Edirne, dans la région de la Thrace en Turquie.

A 100 milles à l'est d'Istambul, 1,500 habitations ont été inondées à la suite du débordement d'une rivière.

En Grande-Bretagne, il n'a pratiquement pas degelé depuis un mois. Il gèle toujours à Londres, et le brouillard a recouvert la plus grande partie de l'Ile. Le premier ministre Macmillan a décidé de dépêcher des troupes pour aider au ravitaillement en combustible.

Enfin, les côtes d'ordinaire ensoleillées d'Espagne ont été frappées par de violentes tempêtes. Quelque 300 personnes sont retenues captives sur un navire en détresse.

Aux Etats-Unis et au Canada

La vague de froid a causé la fermeture des écoles, des usines et des routes à plusieurs endroits aux Etats-Unis. Le bilan des morts s'élève à 160. On a enregistré des températures de 16 au-dessous de zéro à Minneapolis, et de 13 à Atlanta. Les pertes dans la région des agrumes en Alabama se chiffrent à plusieurs millions de dollars. La moitié des écoles du Tennessee et la plupart de celles de New York, Pennsylvanie et Ohio sont fermées.

L'Indiana bat un triste record avec 31 pertes de vie, suit l'Illinois avec 19, la Nouvelle-Angleterre 15, le Texas 14, le Michigan 12 et l'Ohio 11.

Phénomène étrange, la vague de froid a été moins intense dans le nord que dans le sud du Canada. L'est du pays a été particulièrement éprouvé. Par contre, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile-du-Prince-Edouard jouissent d'un soleil printanier et d'une douce brise venant de l'océan. Des vents de l'Arctique balaient les prairies. On a enregistré des températures de 15 sous zéro à Windsor et de 14 à London. On prévoit que le thermomètre descendra à 34 sous zéro à White River, dans le nord de l'Ontario.

Les vents ont atteint une vitesse de plus de 90 milles à l'heure hier à Terre-Neuve. Des toits ont été arrachés, des cheminées se sont écroulées et des arbres se sont abattus sur des fils électriques.

Avec ses thermomètres qui n'indiquent que zéro, la région de Montréal semble privilégiée . . .









Quelques moyens de se protéger...

Tous les moyens sont bons pour se protéger contre le froid qui fait des siennes sur notre continent, en Europe et même en Asie. L'homme qu'on voit ci-haut à gauche, faisant de l'auto-stop sur une route du Kentucky, s'est tout bonnement enfoui la tête dans sa canadienne. Au centre, cagoule de laine et foulard de femme en guise de masque, telle est la mode du jour à Chicago. A droite, voici un Américain qui, à ce qu'il paraît, ne porte depuis 30 ans ni chapeau ni gants et s'en tire sans rhume.

Croyez-le ou non...

LEICESTER. (Reuter) — *Des centaines de pigeons, affamés à la suite de la vague de froid qui frappe la Grande-Bretagne, ont attaqué hier une femme qui portait des petits pains et l'ont renversée. Les pigeons se sont jetés sur les pains alors que, prise de panique, la femme s'enfuyait.*

●

CADILLAC, MICHIGAN. (UPI) — *Selon les autorités locales, aucun permis de mariage n'a encore été émis à Cadillac depuis le début de cette année. On pense que c'est le froid qui en est la cause.*

●

WILLIAMSPORT, OHIO. (PA) — *Walter Lewis, de Williamsport, se plaignait hier de ce que sa voiture roulait trop durement sous la température inférieure à zéro. Il cessa de se plaindre, à l'en croire, quand il découvrit que l'air de ses pneus s'était solidifié sous l'effet du froid. Fait à noter, Williamsport obtint en 1962 le championnat du mensonge, décerné par le club des Menteurs de Burlington . . .*

Boul. Métropolitain
Québec améliorera bientôt le célèbre garde-fou PAGE 3

Premier-Montréal de Vincent Prince

La Shawinigan
Une bataille entre experts PAGE 4

Ottawa
Le cabinet étudie le danger d'une impasse PAGE 13

De Gaulle
"A Nassau, la G.-B. a choisi" PAGE 21

Kennedy exhorte de Gaulle à ne pas diviser l'Ouest

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL 5¢ — Montréal, vendredi 25 janvier 1963 / Conversion de saint Paul.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 87 • 4 CAHIERS • 40 PAGES

Sans la G.-B., pas d'unité en Europe

WASHINGTON. (PC, AFP, UPI) — Le président Kennedy a exhorté le président de Gaulle à abandonner ses positions dissidentes et à s'unir à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis pour renforcer l'alliance atlantique jusqu'à ce que le communisme ait perdu de sa force et de son élan.

Bien qu'un certain "désarroi" règne actuellement dans le camp communiste, il contrôle encore plus d'un milliard de personnes, a dit le chef de la Maison blanche. En agissant isolément, ni les Etats-Unis ni l'Europe ne peuvent être assurés d'enrayer l'expansion com-

Voir DE GAULLE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 22 à 31
Comiques / 11
Courrier de Pauline / 16
Décès, Naissances, etc. / 39
Editorial / 4
Finance / 18, 19
Horoscope / 12
Les patrons / 28
Les Tribunaux / 32
Loisirs et récréation / 8
Mots croisés / 38
Navigation / 8
Radio et Télévision / 17
Session fédérale / 13
Session provinciale / 13
Spectacles et Concerts / 10, 11
Sports / 33 à 37
Vie féminine / 14 à 16
Vie mondaine / 15
Vie religieuse / 38
Votre médecin / 20

LA MÉTÉO

MAXIMUM : 10 — BEAU ET FROID
VOIR DETAILS EN PAGE 2

La crise cubaine a révélé la suprématie militaire des E.-U.

— M. Howard Green

(d'après PC-UPI)

OTTAWA. — Lors du premier débat de la 25e législature du Parlement canadien sur les Affaires extérieures, plusieurs députés ont pris la parole pour traiter principalement de la crise cubaine, du Marché commun et de politique nucléaire.

Dans son exposé, qu'il a dû interrompre après 50 minutes à cause d'une extinction de voix, M. Howard Green, ministre canadien des Affaires extérieures, a déclaré hier que la crise de Cuba avait permis de démontrer que les Etats-Unis jouissent d'un pouvoir militaire supérieur à celui de l'Union soviétique.

Il a exprimé l'espoir que ce pays ne céderait pas pour autant à la tentation de "durcir" ses relations avec ses alliés.

Bien qu'il ne s'attende pas à ce que les Etats-Unis adoptent une telle politique, la tentation demeure, a ajouté M. Green. "Pour le Canada, ce serait particulièrement grave que de voir se développer un tel état de chose".

M. Green a ensuite révélé à la Chambre qu'il avait grandement craint à un certain moment de la crise cubaine que celle-ci ne dégénère en conflit nucléaire.

Ceci se passait un samedi, le 27 octobre dernier, un peu avant que le premier ministre Khrouchtchev ne consente à retirer ses missiles de Cuba.

Le ministre a dit qu'il était allé au lit ce soir-là avec la crainte qu'avant le lever du soleil, Ottawa, Montréal et Toronto auraient été détruits.

1963, année décisive

Dans un rapide tour d'horizon international, M. Green a invoqué la possibilité de l'entrée de la Grande-Bretagne au sein du Marché commun, la réunion ministérielle des pays membres de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et la conférence commerciale de l'ONU prévue pour le début de 1964.

Il a déclaré que, par conséquent, 1963 sera une année extrêmement significative dans le domaine du commerce dans toutes les parties du monde et particulièrement au Canada.

Le ministre n'a fait aucune allusion aux armes nucléaires. A la place, il a fait une revue des négociations pour un désarmement international et du rôle que le Canada joue dans ces entretiens.

Selon M. Green, les Nations unies sont sorties grandies de la crise cubaine parce que les Etats-Unis et l'URSS ont tenu compte de ses avis. Le prestige des Nations unies s'est également accru avec le règlement de l'affaire du Congo.

Quant au différend qui oppose la Chine communiste à l'Union soviétique, M. Green ne croit pas qu'il faille trop y attacher foi ; il ne lui fait aucun doute qu'en cas de besoin, les nations communistes resserreraient les coudes.

M. Green a déclaré que si les Etats-Unis et l'URSS peuvent en venir à une entente sur la cessation des essais nucléaires, les retombées radioactives cesseraient, et qu'il serait alors possible de se pencher sur le problème d'un désarmement complet.

Il a dit que le Canada continuerait son action actuelle en vue d'en arriver à un accord raisonnable de désarmement. Le Canada, a-t-il ajouté, est reconnu comme un chef de file lorsqu'il s'agit d'entretiens Est-Ouest sur le désarmement.

Réplique de M. Paul Martin

Si le ministre, a commencé par dire M. Paul Martin, dé-

Voir M. GREEN en page 2

M. Harkness ne sait pas encore..

OTTAWA. (DNC) — Hier encore, le ministre de la Défense, M. Harkness, ne savait pas s'il ferait ou non une déclaration sur la politique de défense.

Cette déclaration, l'opposition libérale l'a réclamée mercredi, par la voix de M. Pearson, mais sans obtenir de réponse satisfaisante.

Après l'exposé de M. Green sur les affaires extérieures, hier, on a un instant espéré que M. Harkness prenne la parole, ce qu'il n'a pas fait.

Interrogé par un député libéral après son abstention, le ministre a répondu n'avoir pas encore pris de décision.

Comme le débat engagé hier doit se poursuivre aujourd'hui, il est possible qu'il se rende enfin au désir de l'opposition.

Le coup de force de la Shawinigan

Une analyse de **Michel van Schendel**

On connait déjà les éléments de la réponse que le premier ministre adressera au conseil d'administration de la Shawinigan. M. Lesage ne pourra que redire ce qu'il a trop de fois répété pour ne pas le confirmer une fois de plus : l'offre du gouvernement aux actionnaires des compagnies d'électricité est "ferme", "définitive", "elle ne bougera pas d'un iota". La prochaine lettre de l'homme d'Etat à M. Fuller, grand féodal de l'électricité, ne pourra que circonstancier des affirmations aussi péremptoires.

Au respect des promesses faites le 28 décembre, le gouvernement n'est pas seulement tenu pour des raisons politiques. Des considérations financières ne l'y invitent pas moins. Elles sont de plusieurs ordres.

Les prêteurs américains seraient favorables à la nationalisation

Nos ministres ont pu mettre à profit le temps écoulé depuis la divulgation des conditions de l'offre aux actionnaires. Ils ont pu étudier les réactions du marché. Ils ont eu le loisir de constater que celui-ci demeurait ouvert à la transaction gouvernementale, même après que la vente du contrôle de la Shawinigan Chemicals à la B.A. Oil eut eu pour effet de déprécier la valeur des biens non compris dans le **"take over"** et eut risqué de rendre l'opération nationalisation moins alléchante pour les actionnaires.

Mais il y a plus. Depuis un mois, la publication de l'offre a créé les conditions nécessaires à la prise de position de milieux dont l'appui est le plus indispensable au gouvernement. Ces milieux ont parlé. Plusieurs publications financières responsables, en contact étroit avec le cercle des prêteurs américains, ont commenté favorablement le projet québecois. La possibilité qu'un tel accueil s'exprimât était d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement avait décidé de révéler l'offre plusieurs semaines avant d'en informer officiellement, par lettre, les actionnaires.

Il s'agissait en somme, pour Québec, d'interroger les dispositions des bailleurs de fonds de la nationalisation, de savoir si le marché américain, en particulier, serait prêt à acheter les nouvelles obligations de l'Hydro-Québec, c'est-à-dire à prêter les $303 millions nécessaires au financement de l'opération. Plusieurs indices tendraient à prou-

Voir SHAWINIGAN en page 2

La grève de Sorel

M. René Hamel soumet une proposition

Le ministre du Travail, M. René Hamel, a rencontré aujourd'hui, à Montréal, les représentants de la Quebec Iron and Titanium et ceux du Syndicat national des travailleurs du fer et du titanium de Sorel, en vue de mettre fin à une grève de 900 ouvriers qui se prolonge depuis le 28 août.

La rencontre a semblé très importante. L'un des négociateurs syndicaux, M. Marcel Pépin, secrétaire-général de la Confédération des syndicats nationaux, est revenu précipitamment d'un voyage à l'extérieur de la province pour participer aux pourparlers.

M. Hamel aurait apparemment formulé une proposition de compromis acceptable par les deux parties. Pour sa part, M. Pépin semblait avoir pleine confiance que les pourparlers s'engagent dans une bonne voie, si l'on en juge par son enthousiasme à se rendre assister à cette réunion.

Il a été impossible de savoir ce que contenait la proposition de M. Hamel. Le litige porte principalement sur les conditions de travail, et en général, sur toutes les questions décrites comme les droits de la gérance.

Kennedy fait le point

WASHINGTON. (AFP) — Résumé des principales déclarations faites par le président Kennedy, hier, au cours d'une conférence de presse régulière:

Communauté atlantique : la communauté atlantique reste toujours placée sous la menace de la puissance du monde communiste. C'est la raison pour laquelle elle doit s'unir en dehors de toute divergence personnelle ou nationale. La situation est telle que ni les Etats-Unis, ni l'Europe ne peuvent, en agissant isolément, être certain d'avance du succès ou de la survivance. Les deux côtés de l'Atlantique doivent continuer à travailler ensemble en confiance. Cette attitude est conforme à celle qui avait été adoptée par les deux administrations qui ont précédé le présent gouvernement des Etats-Unis.

Marché commun : les Etats-Unis soutiennent le Marché commun et sont partisans de l'entrée de la Grande-Bretagne dans cette communauté européenne. Une Europe forte et unie est le désir des Etats-Unis afin qu'elle puisse se joindre à eux pour faire face aux problèmes qui se posent dans d'autres parties du monde. La question de l'admission de la Grande-Bretagne est, en dernière analyse, du ressort des Etats européens. L'Europe se sent actuellement en relative sécurité et il est possible qu'un jour les Etats-Unis n'aient pas besoin d'y maintenir leurs forces actuelles. Mais ce moment n'est pas venu. Les Etats-Unis n'ont pas l'intention de rester en Europe pour dominer.

France : les engagements des Etats-Unis se sont avérés bons depuis deux décennies et si certains Européens en doutent, M. Khrouchtchev, lui, le sait bien. Le général de Gaulle s'est solidement rangé aux côtés des Etats-Unis dans la crise cubaine et s'est montré fidèle à l'alliance atlantique. Les Etats-Unis espèrent que la confiance qu'ils ont eu en lui sera égalée par celle qu'il éprouve envers eux. Si certains pays désirent avoir leur propre force nucléaire, cette détermination ne peut être justifiée par le prétexte que les Etats-Unis ne défendraient pas l'Europe.

Polaris : les Etats-Unis enverront des sous-marins Polaris en Méditerranée pour moderniser les défenses de l'alliance occidentale dans cette partie du monde. Ces fusées sont nettement supérieures aux Jupiters. Les bases de lancement de ces fusées seront dé-

Voir KENNEDY en page 2

Biculturalisme

Lesage a hâte de voir l'ordre du jour de la conférence...

QUEBEC. (PC) — Le premier ministre Jean Lesage a déclaré hier qu'il a hâte de voir ce que contiendra l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale sur le biculturalisme, si évidemment le premier ministre Diefenbaker convoque une telle conférence.

A la fin d'une séance du conseil des ministres, M. Lesage a commenté ainsi le projet d'une telle conférence dont a parlé, mercredi, le premier ministre Diefenbaker, aux Communes.

L'affaire des faux certificats...

Lagarde incriminé par un ex-employé; Fontaine n'identifie plus Archambault

par **Léopold LIZOTTE**

L'enquête préliminaire de l'organisateur politique André Lagarde et de l'ex-policier Gaston Archambault, qui avait débuté dans un simulacre... d'harmonie, hier matin, s'est terminée dans la confusion et la violence verbale, hier après-midi, alors que les procureurs en présence se sont mutuellement menacés à la ronde de poursuites et de contre-poursuites criminelles et civiles, et que le juge Marc-André Blain, pour mettre fin au débat, a dû ajourner toute décision à aujourd'hui.

En fin de journée, la situation pouvait se ramener à peu près à ceci :

● 1. — La Couronne, que représentait Me Guy Desjardins, C.R., avait marqué un point important en faisant témoigner contre Lagarde, qui est, entre autres, propriétaire d'une imprimerie, un de ses ex-employés qui devait soutenir avoir "coupé" des faux certificats d'électeurs dans l'établissement même du prévenu, fin d'octobre.

● 2. — L'avocat d'Archambault, Me Paul Aubut, réclamait pour sa part la libération immédiate de son client, après que le témoin-clé de toute l'affaire, Omer Fontaine, eut fait défaut d'identifier positivement l'ex-chef de l'escouade des homicides de la P.P. comme celui qui l'avait envoyé quérir les faux certificats à la consigne de la gare Windsor.

● 3. — Me Desjardins rispostait aussitôt en demandant au juge Blain de déclarer Fontaine hostile, en raison d'une déclaration de dix pages déjà faite à la police, et dont le contenu expliquerait les hésitations que montre Fontaine, aujourd'hui, pour pointer du doigt celui qu'il aurait identifié de claire façon aux enquêteurs de la P.P.

● 4. — Me Aubut, assisté cette fois de Me Dollard Dansereau, s'objectait violemment à cette procédure, en la déclarant illégale, cependant que Me Desjardins disait fonder sa requête au tribunal sur une décision rendue par le Conseil privé, le tribunal canadien de dernier recours, jusqu'à ces dernières années.

Puis il appuyait soudainement son argumentation en déclarant que si Archambault était libéré sur l'heure, il porterait de nouvelles accusations dès ce matin, et réussirait bien un jour ou l'autre à faire valoir son point devant une autre cour.

Ce qui fit bondir, évidemment, Me Aubut.

Accusant le procureur de la Couronne de mépriser la liberté des gens, il déclara que, de son côté, il instituerait une poursuite en dommages de $250,000 tout aussitôt.

Puis, se ravisant, ou, mieux, changeant subitement d'avis et de... chiffre, il déclara que ce serait plutôt une poursuite

Voir LAGARDE en page 2

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

La guerre des nerfs

Depuis quelque temps, une guerre des nerfs se livre dans le domaine de l'éducation. Il y a, d'une part, le ministère de la Jeunesse, responsable des finances de l'enseignement. D'autre part, le Département de l'instruction publiq - et le Comité catholique, responsables des aspects pédagogiques.

L'origine de cette guerre des nerfs est d'ordre psychologique plutôt qu'idéologique. En réalité, le conflit était presque inévitable. Mais, des deux côtés, on a fait en sorte que le public n'en sache à peu près rien.

Principal symptôme du conflit : l'activité inusitée que déploient le DIP et le Comité catholique. Cette activité a le don d'irriter le ministère de la Jeunesse qui a décidé de remettre l'avenir de l'enseignement entre les mains d'une commission royale d'enquête créée par le Parlement de Québec. En dépit de cela, le DIP et le Comité catholique se sont lancés dans la télévision scolaire, la réforme du cours primaire et l'étude du problème des "neutres", sans attendre les conclusions des commissaires.

De part et d'autre, on émet des communiqués dans lesquels on se critique mutuellement en termes voilés et dont la portée véritable n'apparait qu'aux initiés. Et la guerre des nerfs se poursuit en attendant que le rapport de la Commission Parent vienne y mettre fin.

C'est d'ailleurs autour de la Commission Parent que tourne le conflit actuel. Les libéraux sont arrivés au pouvoir en 1960, décidés à effectuer des réformes profondes dans le système d'enseignement. Ils espéraient trouver dans le rapport d'une commission royale établie en vertu des pouvoirs législatifs des élus du peuple, l'autorité morale nécessaire pour vaincre certaines résistances.

De toute évidence, un rapport conforme aux idées du parti libéral condamnerait implicitement le DIP et le Comité

Voir DEMOCRATIE en page 2



Souscrivons tous à "L'esprit nouveau" de Me Philippe Ferland

les propos du timide



On n'a plus les bébés qu'on avait

J'ai toujours envie de me vexer quand j'entends dire — et souvent — que les enfants d'aujourd'hui sont plus intelligents que ceux d'hier. C'est là que l'on confond l'aptitude à connaître avec l'exercice de cette même aptitude. Ce que l'on veut dire, en vérité, c'est que les jeunes d'aujourd'hui sont plus vite et plus tôt nourris intellectuellement que nous le fûmes à leur âge.

Cela s'explique du seul fait que les outils du savoir humain sont plus nombreux et plus faciles de manoeuvre. Nous avions, nous, les vieux, des instruments de connaissance plus rudimentaires et moins excitants. Il nous fallait un effort puissant des muscles du cerveau et des autres organes pour déchiffrer les mystères du monde. Notre faculté d'attention devait se soumettre à rude discipline. De là, le décalage qui nous défavorisait sous le rapport de la précocité et de l'étendue de notre bagage intellectuel. C'est notre génération de la tête "bien faicte", contre celle de la tête bien pleine de nos héritiers.

Ce qui m'attriste le plus, c'est de voir que les enfants ne s'étonnent de rien. Leur curiosité n'est mise en branle que sous l'effet d'émotions à haut voltage. Leur esprit, à cause de la télévision (...) surtout, se bourre de notions hétéroclites sur les choses et les gens. Leur scientisme embrasse tout et ne pénètre rien. Ce sont de petites têtes de "digest", qui peuvent à quatre ans vous réciter les noms des planètes, mais qui demandent encore à leur maman de remonter leur pantalon.

Les grands dispensateurs des plaisirs d'enfance ne savent plus, en 1963, comment faire pour en mettre plein la vue à nos prodiges. Ceux-ci demandent toujours plus de mouvement, d'action, de sang, de mort. S'ils ne l'obtiennent pas, ils tournent le bouton, puis vont chiâler dans les jupes de leur maman qu'ils n'ont rien à faire, et que c'est de sa faute à elle.

Autrefois, par exemple, si l'ourson d'un petit cessait de faire "bééé !" le gamin n'allait pas demander à sa mère de lui redonner sa musique, comme cela se pratique trop de nos jours, mais il ouvrait la bête en peluche afin de voir comment il se faisait qu'elle ne bééé ait plus. La quantité de jouets non brisés dans nos maisons actuelles est effarante. Dans mon temps, ils rendaient l'âme et le ressort aussitôt connu. N'est-ce pas un signe de savoir-faire, sinon de savoir-vivre ?

A mon avis, il y a des mystères dans la vie qui devraient garder leur pouvoir de fascination devant l'entendement du bambin. Ce dernier (...) devrait parfois pouvoir se débrouiller seul, devant certains préjugés ou certaines illusions. Il y gagnerait en esprit de finesse. Mais nous sommes trop bavards, nous, les vieux. J'entends encore ce gamin à qui son père vient d'apprendre que la terre tourne, et qui au lieu de dire : "pourquoi ?", demande : "c'est à qui, la terre ?".

Ce garçon, bien sûr, est mûr pour les affaires, mais il lui manque encore bien des ans avant de réinventer le beignet à trou.

ALBERT BRIE

SHAWINIGAN

SUITE DE LA PAGE 1

ver que les prêteurs ne feront pas la sourde oreille.

M. Fuller et la "confiance de la province"

Si les circonstances sont bien celles-là, on ne voit pas pourquoi M. Lesage ne s'en autoriserait pas pour refuser les singulières politesses de M. Fuller. Le président de la Shawinigan est vraiment très aimable. Pour la première fois, en effet, longtemps après les Québecois, il consent à endosser publiquement le principe de la nationalisation. Après avoir pris le souci de consulter des experts "dignes de la confiance de la province", il déclare qu'un prix raisonnable devrait être fixé à $40, au lieu de $30, pour chaque action ordinaire Shawinigan. C'est donc qu'il accepte le principe de la transaction.

Bien sûr, il se montre exigeant. Très exigeant. Quarante dollars au lieu de trente, c'est un prix majoré d'un tiers ou de $80 millions. Aux yeux de certains, c'est le prix d'un marchandage qui pourrait porter un autre nom. Mais la question est de savoir sur quels éléments d'appréciation s'appuie ce "marchandage" et s'il a des chances de l'emporter.

Les experts consultés par la compagnie nous disent qu'ils ont ont tenu compte de différents facteurs d'évaluation : valeur en bourse, rendement de l'entreprise, valeur du coût de remplacement des actifs. Le rapport de ces spécialistes explique que, "tout en attachant une valeur prépondérante au rendement et à tout ce qui se rapporte à la valeur boursière, ils ont également tenu compte du coût de remplacement . . ." Si l'on faisait l'analyse de cette phrase, on s'apercevrait que le premier membre est incident, c'est une concession faite aux usages. L'affirmation principale, celle qui trahit les préférences grammaticales — et financières ? — des experts en évaluation, porte sur le fameux coût de remplacement.

Comment faire monter les enchères

Qu'est-ce que ce coût de remplacement, dont il est dit ailleurs qu'il donnerait une valeur de $47.32 par action ? C'est le prix que coûteraient les actifs, les installations, les immobilisations, parfois anciennes, s'il fallait les remplacer aujourd'hui. Inutile de préciser que ce prix est calculé en dollars d'aujourd'hui et, compte tenu de la dévaluation, peut donc être très supérieur aux sommes qu'il a fallu débourser lors des premières immobilisations.

C'est la méthode la plus aléatoire, la plus arbitraire. Si le gouvernement respectait le désir de la Shawinigan, il se trouverait devant cette conséquence injuste qu'il aurait à payer deux fois le prix du remplacement : une première fois à l'occasion du rachat des actions, une deuxième fois au moment du remplacement des immobilisations désuètes. Il s'agirait, surtout, d'une véritable spoliation : l'exploitation de l'électricité est un service public qui appartient à la province; une compagnie concessionnaire d'un service public a, moins qu'une autre, le droit de se prévaloir d'usages en eux-mêmes contestables.

Il est fort probable que la différence de $10 entre le prix gouvernemental et le prix de la Shawinigan s'explique au fond par la comptabilisation de ce coût de remplacement. Si tel est le cas, l'évaluation faite par la compagnie privée parait injustifiée.

Dans ces conditions, comment M. Fuller pourrait-il maintenir ses prétentions? Comment peut-il espérer parler au nom des actionnaires, que sa compagnie a une première fois bernés en les plaçant devant le fait accompli de la transaction avec la B.A.? Nous avons publié, samedi dernier, des informations qui indiquaient le caractère inquiétant du comportement de la Shawinigan à l'égard de ses actionnaires. Ces informations, à notre connaissance, n'ont pas été démenties.

Il se pourrait d'ailleurs que, à l'occasion de la vente à la B.A., la compagnie d'électricité n'ait pas respecté ses propres intérêts et ceux de ses actionnaires. Contrairement à ce que laissaient croire de premiers calculs approximatifs, il semble que la B.A., en promettant de payer $25 millions pour le contrôle de la Shawinigan Chemicals, n'ait pas consenti à un prix fort. Ce prix ne comporterait en réalité qu'une prime d'à peine 10 p. 100 de plus que la valeur aux livres. Au même moment, le droit pour les actionnaires de racheter une action de $5 sur les biens non nationalisés (qui comprennent la Shawinigan Chemicals) était escompté à au moins $1. Le marché évaluait donc à au moins 20% la prime que la Shawinigan laissait partir à 10%. C'est assez curieux.

La conclusion pourrait bien s'imposer d'elle-même. Incapables de s'opposer carrément à la nationalisation, les gens de M. Fuller prennent figure de manoeuvriers du crépuscule. Veulent-ils saboter l'offre du gouvernement ? Mais sont-ils en position d'y parvenir ? La question reste posée.

La météo

MAXIMUM : 10

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — Régions de l'Abitibi, Pontiac et Témiscamingue : généralement beau et froid. Vents de l'ouest de 10 à 15 milles. Maximum à Témiscamingue 5 sous zéro; à Val d'Or, Rouyn, Noranda 10 sous zéro.

Aperçu pour demain : ensoleillé et froid.

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, Cantons de l'Est et Québec : généralement ensoleillé et très froid. Vents de l'ouest de 15 à 20 milles avec bourrasques. Légers ce soir. Maximum à Montréal 10; à Ottawa, Sherbrooke et Québec 5; à Ste-Agathe zéro.

Aperçu pour demain : ensoleillé et très froid, mais moins venteux.

Régions du St-Maurice, Lac St-Jean, Baie-Comeau et Sept-Iles : ensoleillé avec périodes nébuleuses. Très froid. Vents de l'ouest de 20 milles avec bourrasques. Légers ce soir. Maximum à La Tuque, Chicoutimi, Baie-Comeau 5; à Sept-Iles 5 sous zéro.

Aperçu pour demain : ensoleillé et froid, mais moins venteux.

Régions de Rimouski et Gaspé : ensoleillé, un peu de nébulosité et quelques chutes de neige près des cours d'eau.

Froid, vents de l'ouest de 20 à 30 milles, avec bourrasques. De l'ouest de 15 milles ce soir. Maximum à Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé zéro.

Aperçu pour demain : ensoleillé et froid, moins venteux.

LAGARDE

SUITE DE LA PAGE 1

d'un million de dollars qu'il inscrirait en Cour supérieure.

Devant la tournure des événements, Mes Jean-Paul Cardinal, Maurice Fauteux et Marc Lacoste, se ravisaient à leur tour.

Alors que la décision du tribunal, dans le cas de leur client, Lagarde, avait déjà été ajournée au 1er mars prochain, ils demandèrent soudainement que le sort de celui-ci suive, pour le moment du moins, celui d'Archambault.

Et, se rendant à leur requête, le juge Blain décida que cette cause, tout comme l'autre, était ajournée à ce matin, alors qu'il décidera si, oui ou non, Fontaine peut être déclaré hostile. Et, par conséquent, confronté avec ses déclarations antérieures.

Un ordre du patron, fin d'octobre

Toute l'affaire avait débuté rondement, et . . . harmonieusement, dans la matinée, lorsque Me Cardinal et Me Desjardins s'étaient entendus pour verser au dossier Lagarde, puis, ensuite, au dossier Archambault, toutes les dépositions de l'enquête d'Omer Fontaine.

Me Desjardins devait y ajouter, par la suite, les déclarations d'un témoin-surprise, un jeune coupeur de 23 ans, Jean-Guy Moreau.

Employé à la Barclay Press, rue Masson, depuis quatre ans, mais congédié le 29 novembre dernier, alors qu'il était hospitalisé pour une "sinusite frontale", le jeune homme a soutenu qu'au milieu ou à la fin d'octobre, l'un de ses patrons (Lagarde, l'autre étant M. John Dion) lui avait déclaré qu'il recevrait un ballon d'imprimés à découper, ce jour-là.

Le jeune homme ajouta que, sans avoir lu ce qui apparaissait sur les certificats, il était catégorique : c'étaient des documents semblables à celui qu'il avait lui-même reçu quelques semaines avant l'élection du 14 novembre dernier.

Et tous étaient . . . en blanc.

Et, le lendemain, ils n'étaient plus là où il les avait laissés.

Le 13 décembre suivant, un détective de la P.P. vint chez lui pour l'interroger sur le travail qu'il avait pu faire, mais nerveux à ce moment-là, selon ses dires, il aurait déclaré au policier n'avoir jamais coupé de tels imprimés.

Par la suite, toutefois, il retrouva son propre certificat d'électeur, et c'est là que . . . la lumière se fit.

Me Cardinal lui fit admettre qu'il n'avait pas lu ce qui apparaissait sur les quelque seize mille feuilles qu'il avait coupées.

Me Desjardins revint à la charge, cependant, et mettant un certificat authentique à côté d'un faux, sous ses yeux, lui fit admettre que les deux étaient semblables et que c'était bien ce qu'il avait remarqué.

Omer Fontaine, le courrier qui devait être appréhendé à la gare Windsor vient ensuite relater les incidents qui ont déjà été révélés à sa propre enquête.

Interrogé par Me Desjardins, il identifie, quoique non sans hésitation, Archambault comme celui qui l'avait embauché pour cette course.

Contre-interrogé par Me Aubut, ses hésitations deviennent de l'incertitude.

Et il dit :

"Peut-être que c'est lui, peut-tre que ce ne l'est pas".

L'ex-policier met des verres, se lève, à sa requête, mais il ne peut être plus positif.

C'est ce qui a provoqué immédiatement le violent débat que l'on sait, et l'ajournement à aujourd'hui pour connaitre la décision de la cour.

DE GAULLE

SUITE DE LA PAGE 1

muniste. Les divergences de vues personnelles ou nationales ne peuvent obscurcir le danger réel qui existe pour l'Occident.

Au cours de sa conférence de presse, M. Kennedy a exprimé sa confiance dans la promesse du général de Gaulle de contribuer aux besoins de l'alliance occidentale et il a ajouté: "J'espère qu'il nous fera confiance autant que nous avons confiance en lui."

Appui à l'Angleterre

Dans un langage modéré et conciliant, le président américain a repoussé les arguments du président français pour écarter la Grande-Bretagne du Marché commun européen. Sans la Grande-Bretagne, dit-il, il ne peut y avoir d'unité en Europe. "Nous avons vigoureusement appuyé l'admission de l'Angleterre au Marché commun parce que nous croyons que cela contribuera à bâtir une Europe unie."

M. Kennedy a souligné de plus que les nations pauvres ont grandement besoin d'assistance et que les Etats-Unis n'ont pas les ressources suffisantes pour combler ces besoins à eux seuls. C'est une autre raison pour laquelle les Etats-Unis appuient l'entrée de l'Angleterre dans la communauté économique européenne. Ensemble, les Etats-Unis et la nouvelle Europe pourraient se partager avec équité la tâche d'aider les pays nécessiteux.

Le président a encore déclaré que la sécurité de l'Europe sera un jour assurée de telle façon que les Etats-Unis pourront retirer leurs 400,000 troupes du continent européen.

Les Etats-Unis, a-t-il précisé, n'ont aucun désir de se maintenir en Europe si ce n'est pour aider à la défense de ce continent. De Gaulle a exprimé la crainte qu'un jour l'Europe ne tombe sous la domination complète des Etats-Unis, mais à cela M. Kennedy répond : "Nous ne voulons ni influencer ni dominer" l'Europe.

Rappelant la prétention du président français selon laquelle la France ne pouvait accepter l'intégration dans une force nucléaire multilatérale au sein de l'OTAN parce qu'elle craint que les Etats-Unis ne se portent pas à la défense de l'Europe advenant une menace nucléaire, M. Kennedy s'est érigé en faux contre cet avancé. Les Etats-Unis, a-t-il affirmé, se sont engagés à défendre l'Europe et même si certains pays européens n'en sont pas convaincus, "je pense que M. Khrouchtchev l'est et je crois qu'il a raison".

Unité nécessaire

Le ton conciliant de Kennedy à l'endroit de l'attitude du gén. de Gaulle contrastait avec le sentiment de colère plus ou moins retenue qui règne au sein de son administration à ce sujet. Ce sentiment a été exprimé hier au Sénat quand le sénateur J. W. Fulbright, président de la Commission des relations étrangères, a carrément accusé de Gaulle de compromettre la sécurité et la prospérité du monde occidental avec ses "illusions romantiques d'un Napoléon".

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

Catholique comme inefficaces et réactionnaires. C'est pourquoi ces deux organismes tentent de devancer, en certains domaines, les recommandations de la Commission royale. Si on est destiné à disparaître, on veut au moins partir la tête haute plutôt que sous les sarcasmes des technocrates du gouvernement.

Au ministère de la Jeunesse, par contre, on craint que le réveil subit du DIP et du Comité catholique ne rende plus difficile l'application du rapport de la Commission d'enquête et n'entrave la liberté d'action du gouvernement.

Effectivement il s'agit bien d'un réveil. La main de fer de Maurice Duplessis avait réduit le DIP et le Comité catholique à une timidité qui contraste fort avec la volonté d'initiative qu'ils manifestent aujourd'hui. Certains fonctionnaires compétents et progressistes avaient été réduits à l'impuissance alors que tout le monde autour d'eux se prosternait devant le régime.

Aujourd'hui, alors que le gouvernement a acquis un nouveau sens du progrès et de la liberté, la situation est bien différente. Et c'est justement cette conjoncture nouvelle qui permet au DIP et au Comité catholique de tenir leur bout dans cette guerre des nerfs avec le ministère de la Jeunesse.

Mais ce qu'il importe de retenir, ce qui est, après tout, le plus significatif, c'est que le DIP et le Comité catholique savent l'urgence d'une réforme en profondeur. Aux séances publiques de la Commission d'enquête, on a constaté avec une certaine surprise que le désir de réformes était fort répandu, et que le public s'intéressait de plus en plus à un domaine qui jusque là n'avait préoccupé qu'un groupe restreint.

(Tous droits réservés)

Le rapport sur l'aciérie sera prêt dans neuf mois

QUEBEC. (J. M.) — Le gouvernement Lesage et un groupe d'ingénieurs-conseils ont signé un contrat en vue d'étudier de façon précise si un complexe sidérurgique sera rentable au Québec.

La nouvelle a été annoncée par MM. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles, et Gérard-D. Lévesque, ministre du Commerce et de l'Industrie.

L'étude technique effectuée par IRSID — (l'Institut de recherche en sidérurgie) — sur les divers procédés sidérurgiques et celle des marchés faites par le Bureau de la statistique de la province ont indiqué que cette rentabilité est probable. Le premier ministre l'a dévoilé en novembre dernier.

Le groupe d'ingénieurs, qui a signé le contrat, se compose de MM. Asselin, Benoît, Boucher, Ducharme, Lapointe, de Montréal, MM. Victor Clérin et Jules Goffart, de Bruxelles, MM. Paul Damiron et Jacques Seigle, de Paris.

Le travail qu'ils entreprennent, durera environ 9 mois ; il constitue la dernière phase de l'action du comité de sidérurgie formé par le cabinet provincial il y a un an.

Le comité avait retenu il y a quelques mois les services de M. Charles Dupriez qui remplira les fonctions de "directeur du projet" pour l'étude de la rentabilité et qui en surveillera la marche.

Le groupe d'ingénieurs oeuvrera sur un plan détaillé de complexe sidérurgique et recommandera la formule qu'il jugera la plus économique. Cela permettra au gouvernement de prendre une décision finale.

Les taux d'assurance-auto n'augmenteront pas au Québec

—Gérard Cournoyer

(De notre dernière édition d'hier)

QUEBEC. (D.C.)—Le ministre des Transports et communications, M. Gérard Cournoyer, a déclaré aujourd'hui que la loi de l'assurance-automobile serait ré que le gouvernement envisageait toujours une réduction éventuelle du coût de l'assurance-automobile tel que promis lors du passage de la loi en 1961.

Il a fait remarquer que les taux augmenteraient de 10% dans toutes les provinces, sauf le Québec.

Monsieur Cournoyer a ajouté cependant qu'il était peut être encore trop tôt pour espérer une diminution.

Selon le ministre quatre facteurs seraient responsables des taux relativement élevés :

—Le nombre des réclamations;

—Le fardeau imposé aux compagnies par les mauvais risques;

—La tendance notée chez les tribunaux d'augmenter les indemnisations accordées aux victimes d'accidents;

—La fréquence des accidents.

"Le plus que je peux dire pour le moment, c'est que les taux n'augmenteront pas au Québec", a-t-il dit.

Dans son mémoire Prudentia faisait remarquer qu'en 1955 il y avait eu 79,502 accidents pour 743,682 véhicules enregistrés, et qu'en 1961 le nombre d'accidents n'avait augmenté que de 400 comparé à une augmentation de plus de 500,000 du nombre de véhicules.

Ogilvy's

SOLDES APRES-INVENTAIRE

vêtements pour hommes, dames et enfants

En vente ce soir et samedi jusqu'à épuisement de stocks.
Suivez nos Cartes de Solde rouges à travers le magasin.

S.V.P., pas de commandes postales ni téléphoniques pour ces articles.

AU REZ-DE-CHAUSSEE

100 JUPES POUR DAMES — Orig. 8.98 à 14.98. ½ PRIX 4.49 à 7.47
OGILVY'S — Petites Modes, au rez-de-chaussée

100 BLOUSES UNIES ET IMPRIMEES — Orig. 4.98 à 5.98. ½ PRIX ET MOINS 2.49
OGILVY'S — Petites Modes, au rez-de-chaussée

150 CHANDAILS, GENRE SHETLAND POUR DAMES — Orig. 3.99. ½ PRIX 1.98
OGILVY'S — Petites Modes, au rez-de-chaussée

MENUS ARTICLES DE CUIR, IMPORTES — Orig. 3.50 à $35. ½ PRIX 1.75 à 17.50
OGILVY'S — Articles de cuir, au rez-de-chaussée

200 SACOCHES IMPORTEES POUR DAMES — Orig. 12.95 à 47.50. ½ PRIX 6.47 à 23.75
OGILVY'S — Sacs à main, au rez-de-chaussée

400 BIJOUX VARIES POUR DAMES — Orig. $2 à $40. ½ PRIX $1 à $20
OGILVY'S — Bijoux, au rez-de-chaussée

360 GANTS IMPORTES POUR DAMES — Orig. $7 à 7.50. ½ PRIX 3.50 à 3.75
OGILVY'S — Gants pour dames, au rez-de-chaussée

PANTOUFLES NOUVEAUTE POUR DAMES — Orig. 2.99, 3.99 et 5.95. ½ PRIX 1.48 — 1.98 et 2.97
OGILVY'S — Bas pour dames, au rez-de-chaussée

200 FOULARDS ET ASCOTS POUR DAMES — Orig. 1.29 à $7. .65 à $3
OGILVY'S — Accessoires, au rez-de-chaussée

30 ETOLES DE LAINE IMPORTEES POUR DAMES — Orig. $20 à $65. ½ PRIX $10 à 32.50
OGILVY'S — Accessoires, au rez-de-chaussée

150 CEINTURES EN CUIR OU FOURRURE — Orig. $4 à $5. ½ PRIX ET MOINS 1.99
OGILVY'S — Ceintures pour dames, au rez-de-chaussée

25 VESTONS SPORT POUR HOMMES — Orig. $55 à $75. ½ PRIX 27.50 à 37.50
OGILVY'S — Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée

CHAUDES CAMISOLES POUR HOMMES — Orig. 2.49. ½ PRIX 1.24
OGILVY'S — Accessoires pour hommes, au rez-de-chaussée

CHAUDES COMBINAISONS POUR HOMMES — Orig. 4.50. ½ PRIX 2.25
OGILVY'S — Accessoires pour hommes, au rez-de-chaussée

SOUS-VETEMENTS TRICOT COTON POUR HOMMES — Orig. 1.89 ch. ½ PRIX .94
OGILVY'S — Accessoires pour hommes, au rez-de-chaussée

25 "BLAZERS" DROITS OU CROISES POUR HOMMES — Orig. 39.50 à $45. ½ PRIX 19.75 à 22.50
OGILVY'S — Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée

MITAINES DE SKI CUIR/NYLON POUR HOMMES — Orig. 2.95 à 3.95. ½ PRIX 1.47 à 1.97
OGILVY'S — Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée

CARDIGANS GROS TRICOT POUR HOMMES — Orig. 29.50. ½ PRIX 14.75
OGILVY'S — Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée

70 pai. CHAUSSURES DE QUALITE POUR HOMMES — Orig. 16.95 à 19.95. 11.95
OGILVY'S — Chaussures pour hommes, au rez-de-chaussée

AU DEUXIEME ETAGE

36 VETEMENTS DE DETENTE ET PEIGNOIRS — Orig. 11.95 à 99.95. ½ PRIX 5.97 à 49.97
OGILVY'S — Peignoirs, au deuxième

150 SOUTIEN-GORGE POUR DAMES — Orig. 2.29 à $6. ½ PRIX 1.14 à $3
OGILVY'S — Salon du Corset, au deuxième

40 CHAPEAUX SAISON POUR DAMES — Orig. 6.98 à 13.98. ½ PRIX 3.49 à 6.99
OGILVY'S — Chapeaux pour dames, au deuxième

200 BLOUSES ITALIENNES EN COTON — Orig. $5. 33⅓% DE RABAIS 3.30
OGILVY'S — Vêtements sport, au deuxième

175 JUPES DE QUALITE POUR DAMES — Orig. 12.95 à 19.95. ½ PRIX ET MOINS 6.47
OGILVY'S — Vêtements sport, au deuxième

50 COSTUMES TRICOT DOUBLE POUR DAMES — Orig. 39.95. MOINS QUE ½ PRIX $15
OGILVY'S — Vêtements sport, au deuxième

20 MANTEAUX JUNIOR LAINE ET FOURRURE — Orig. 89.95 à $110. $49
OGILVY'S — Boutique Miss Ogilvy, au deuxième

50 ROBES POUR TAILLES JUNIOR, 7 A 15 — Orig. 12.95 à 19.95. MOINS QUE ½ PRIX $5
OGILVY'S — Boutique Miss Ogilvy, au deuxième

15 MANTEAUX-TEMPETE TAILLES JUNIOR — Orig. $35. ½ PRIX $17
OGILVY'S — Boutique Miss Ogilvy, au deuxième

130 PANTALONS JUNIOR VELOURS CORDE — Orig. 5.95. $4
OGILVY'S — Boutique Miss Ogilvy, au deuxième

150 CARDIGANS SHETLAND, TAILLES JUNIOR — Orig. 11.95. MOINS QUE ½ PRIX $4
OGILVY'S — Boutique Miss Ogilvy, au deuxième

120 pai. CHAUSSURES "AIR-STEP" POUR DAMES — Orig. 12.95 à 15.95. ½ PRIX ET MOINS 6.47
OGILVY'S — Chaussures pour dames, au deuxième

50 COSTUMES 3-PIECES POUR DAMES — Orig. 39.95 à 49.95. 29.95
OGILVY'S — Tailleurs pour dames, au deuxième

60 ROBES CHEMISIERS ET IMPRIMEES — Orig. $25 à $35. ½ PRIX ET MOINS 12.50
OGILVY'S — Robes pour dames, au deuxième

20 ROBES DEMI-TAILLES POUR DAMES — Orig. 19.95 à $45. $12 à $30
OGILVY'S — Robes pour dames, au deuxième

AU TROISIEME ETAGE

200 SOUTIENS ET CORSETS POUR DAMES — Orig. $2 à 2.95. ½ PRIX ET MOINS $1
Orig. 3.95 à $7. $2
OGILVY'S — Bazar des Modes, au troisième

20 PEIGNOIRS "VOCAMA" POUR DAMES — Orig. $16. ½ PRIX $8
OGILVY'S — Bazar des Modes, au troisième

40 VESTES DE SKI POUR DAMES — Orig. 29.95. ½ PRIX 14.97
OGILVY'S — Bazar des Modes, au troisième

60 MANTEAUX DE BANLIEUE POUR DAMES — Orig. 29.95. ½ PRIX 14.97
OGILVY'S — Bazar des Modes, au troisième

100 ROBES VARIEES POUR DAMES — Orig. 14.95. à $25. $10
OGILVY'S — Bazar des Modes, au troisième

50 CARDIGANS ORLON* POUR FILLETTES — Orig. 7.98. ½ PRIX 3.99
*Marque déposée
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

60 VAREUSES POUR FILLETTES ET ADOLESCENTES — Orig. 10.98 et 12.98. ½ PRIX 5.49 et 6.49
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

40 PANTALONS VELVENTINE POUR FILLETTES — Orig. 3.98 et 5.98. ½ PRIX 1.98 et 2.98
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

37 2-PIECES DE NEIGE POUR FILLETTES — Orig. $20. ½ PRIX $10
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

PALETOTS POUR GARÇONS ET ETUDIANTS — Orig. 29.95 et 32.50. $20
Orig. 49.50. 29.50
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

150 pai. CHAUSSURES VARIEES POUR DAMES — Orig. 9.95. ½ PRIX 4.47
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

150 CHANDAILS IMPORTES POUR GARÇONS — Orig. 8.95 à 14.95. 5.99
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

200 CHEMISES SPORT POUR GARÇONS — Orig. 3.50. MOINS QUE ½ PRIX 1.49
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

125 TUQUES D'HIVER POUR GARÇONS — Orig. $1 et 1.50. .69
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

39 VETEMENTS DE NEIGE POUR GARÇONS — Orig. 10.95 à 14.95. 6.99
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

190 CHEMISES POLO POUR GARÇONS — Orig. 1.98. ½ PRIX .99
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

100 pai. CHAUSSURES CONNUES POUR GARÇONS — Orig. 7.95 et 9.95. ½ PRIX ET MOINS 3.97
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

OGILVY'S OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 H.

M. GREEN

SUITE DE LA PAGE 1

puté libéral d'Essex-Est, a pu parler d'ère nouvelle, on ne peut certainement pas parler de nouveauté à propos du discours qu'il vient de prononcer.

M. Martin a déclaré qu'il doit exister des liens très étroits entre les ministères de la Défense et des Affaires extérieures mais qu'il était toutefois inconcevable que la politique de Défense soit dictée par les Affaires extérieures.

Le député libéral a ensuite déclaré que son parti favorisait toujours la participation du Canada à l'Organisation des Etats américains (OEA) et qu'il était de plus en plus urgent que le pays devienne membre de cette organisation qui l'a d'ailleurs à maintes reprises invité à se joindre au groupe.

M. Martin a également reproché à M. Diefenbaker de ne pas avoir tenu l'engagement fait au peuple canadien de présenter aux Nations Unies une résolution condamnant l'impérialisme de l'Union soviétique.

Il a ajouté qu'il était bien évident que le Canada avait perdu de son efficacité dans le domaine diplomatique.

Politique nucléaire

Prenant la parole à son tour, M. Robert Thompson, chef du Crédit social, a dit qu'un dénouement au sujet de la politique nucléaire était une chose de la plus haute importance pour le public.

Le Canada n'était aucunement prêt à agir lors de la crise cubaine. Par ce manque de décision, nous pourrions perdre notre liberté.

M. Thompson a dit que les Canadiens étaient effrayés par le spectacle pathétique offert par M. Green, se faisant apôtre du désarmement, pendant que le ministre de la Défense Harkness déclare que le Canada a besoin d'armes nucléaires et que le premier ministre fait des déclarations vagues.

Le chef du Crédit social a également déclaré que M. Lester Pearson avait manqué à ses responsabilités en attendant trois ans avant de faire une déclaration à ce sujet.

M. Thompson a ensuite déclaré qu'il aimerait bien que quelqu'un lui dise au juste quels sont les engagements du Canada vis-à-vis de l'OTAN et de NORAD.

Sans se prononcer carrément pour l'acquisition d'armes nucléaires, M. Thompson a toutefois suggéré que les troupes canadiennes stationnées en Europe ne soient pas désavantagées du point de vue des armes nucléaires si elles sont opposées à un ennemi qui possède de telles armes.

Parce que l'Amérique a besoin de l'aide morale et matérielle que nous pourrions lui apporter, il est urgent, a ajouté M. Thompson, que le Canada adhère à l'Organisation des Etats américains.

M. Thompson a poursuivi en disant que le commerce canadien avec des pays communistes était un "suicide stupide". Nous sommes tellement aveuglés par le désir de faire des bénéfices que nous sommes à creuser notre propre fosse.

Tout comme les orateurs précédents, M. T.C. Douglas, chef du NPD, a demandé au gouvernement de faire connaitre au plus tôt sa politique nucléaire.

Se prononçant lui-même en faveur d'une politique non nucléaire, M. Douglas a dit qu'il était honteux que le gouvernement n'ait pas encore fait clairement connaitre sa position à ce sujet.

M. Thompson a toutefois ajouté qu'il est de la responsabilité du Canada de remplir les engagements qu'il lui a été nécessaire de prendre. Mais notre grand problème, à l'heure actuelle, c'est d'ignorer jusqu'où mènent nos engagements actuels.

A la reprise de la séance, aujourd'hui, M. Lester B. Pearson, chef du parti libéral, aura la parole.

Où abondent les biens, abondent les parasites.
(Ecclé 5, 10)

KENNEDY

SUITE DE LA PAGE 1

mantelées en Italie et en Turquie.

Essais nucléaires : les Etats-Unis pensent que la décision soviétique d'accepter des inspections sur place est importante parce qu'elle ouvre la voie à la reprise des négociations pour l'arrêt des essais nucléaires. Il faut avancer pas à pas dans cette voie et, si un accord est réalisé, il sera alors possible d'envisager les conséquences possibles du refus par certains pays de se plier à cette interdiction.

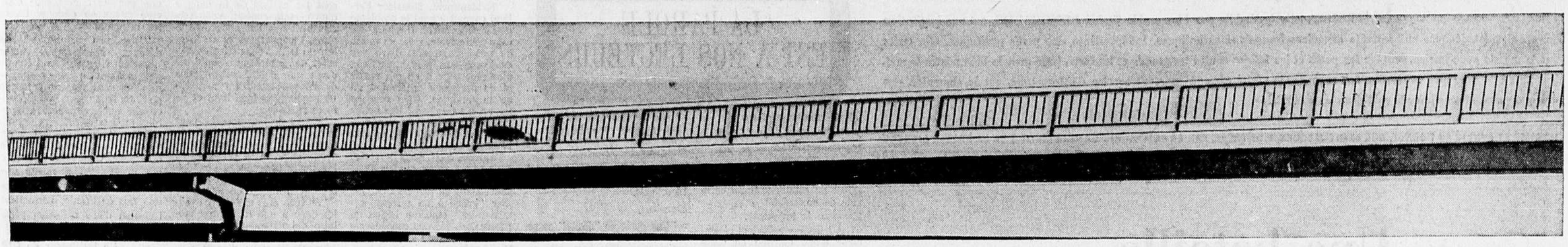
Cuba: les Etats-Unis n'avaient jamais promis d'assurer un soutien aérien à l'opération de la Baie des cochons car cet appui aurait constitué une intervention directe des Etats-Unis. Il n'existe aucune preuve d'un renforcement des moyens militaires soviétiques à Cuba. Un seul navire soviétique est arrivé à Cuba depuis octobre et il ne transportait visiblement pas de matériel offensif. Cuba reste inspecté quotidiennement par les Etats-Unis. Il y a encore de 16,000 à 17,000 Soviétiques à Cuba.

Pologne et Yougoslavie : l'Administration demandera au Congrès l'autorisation d'accorder à la Pologne et à la Yougoslavie le droit de profiter des tarifs douaniers préférentiels dans la mesure où la situation, derrière le rideau de fer, le justifie.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 25 JANVIER 1963 — 79e ANNEE — No 87



Québec améliorera bientôt le célèbre garde-fou du boulevard Métropolitain

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, a décidé de faire entreprendre d'ici quelques mois en bordure des parties surélevées du boulevard Métropolitain la construction d'un muret de béton qui portera à plus de 24 pouces la hauteur de la base de béton de la balustrade.

La décision a été prise pour protéger les conducteurs qui perdent le contrôle de la direction de leurs véhicules. Il est fréquemment arrivé jusqu'ici que des voitures particulières ou des camions s'abîment en contrebas, faisant des victimes et causant des dégâts matériels considérables.

Des plans et devis seront préparés dans un avenir immédiat; et les travaux, une fois commencés, devront être accélérés afin d'être terminés à l'automne.

La nouvelle a été annoncée hier au nom de M. Pinard.

—"C'est le résultat de treize expériences spectaculaires tentées durant l'été 1962 sur le boulevard par les techniciens de Warneck Hersey. Ils avaient été chargés d'examiner le comportement de huit différents dispositifs de protection heurtés par des autos-robots à une vitesse de 55 milles à l'heure", explique-t-on au ministère de la Voirie.

C'est le muret de béton qui s'est révélé le plus efficace. On en érigera donc un sur une distance de 90,000 pieds.

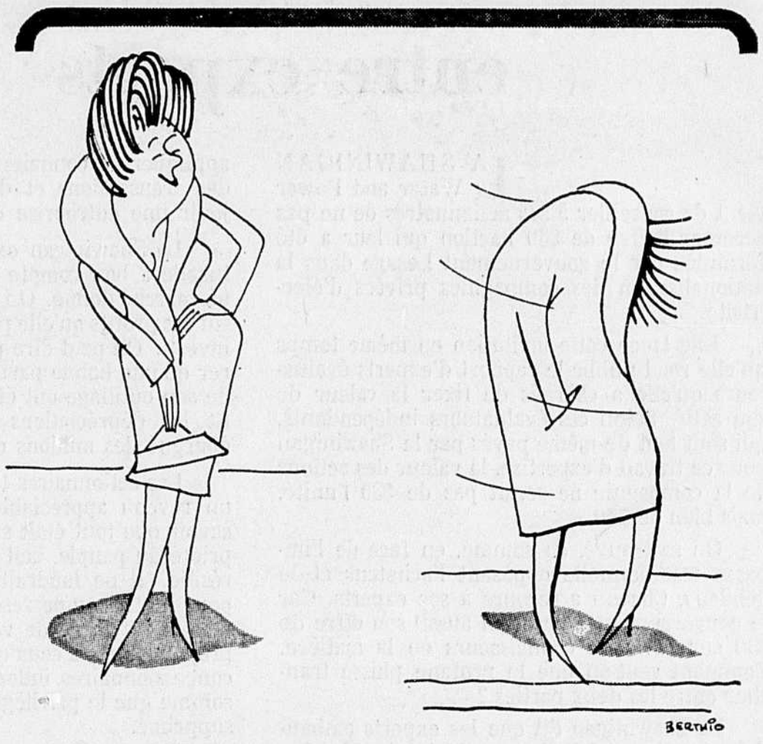
Les spécialistes font toutefois une mise au point :

— "Il serait illusoire de penser que le futur garde-fou pourra assurer une protection absolue. . . , surtout pour les mastodontes de la route dont le centre de gravité est haussé dangereusement par des charges excessives. Dans ce cas, des accidents resteront possibles."

Il s'agit là d'une hypothèse extrême.

De toute façon, d'après M. Pinard, il va de soi que le coût d'une installation à toute épreuve est prohibitif parce qu'alors il faudrait élever une véritable muraille.

L'exécution du projet ne dispensera pas les automobilistes d'avoir à montrer la plus grande prudence. Il faudra la collaboration de tous si l'on veut garantir le maximum de sécurité sur un boulevard qui joue un rôle pour lequel il n'a pas été conçu. Cette artère, en effet, suffit à peine aux exigences du moment; et le parachèvement de la route transcanadienne ne sera pas de nature à arranger les choses.



LA MONTRÉALAISE CHEZ ELLE ET DANS LA RUE

Proposition des architectes :

Un architecte du Québec parmi les commissaires de l'Expo

par **Jacques GUAY**

QUEBEC. — Un architecte du Québec au nombre des commissaires de l'Exposition universelle de 1967. C'est ce que demande l'Association des architectes de la province de Québec réunie en congrès au manoir St-Castin au lac Beauport.

Cette suggestion n'est pas nouvelle. Au dire même d'un porte-parole de l'AAAQ, elle a été déjà faite récemment à M. Sévigny par l'Association royale des architectes du Canada.

"Il ne faut pas répéter Bruxelles", a-t-on déclaré à une conférence de presse qui a suivi la présentation du nouvel exécutif de l'Association. On craint chez les architectes que la présence parmi les commissaires d'hommes d'affaires écarte toute suggestion venant des architectes et l'on croit que la présence parmi les commissaires d'un représentant des architectes sera une garantie.

Selon le président sortant de charge, cette proposition "a l'oreille sympathique du gouvernement provincial." Le représentant du gouvernement provincial à l'exposition est M. Gérard-D. Lévesque.

"Terre des hommes" est un thème qui semble bien convenir aux architectes. Une résolution qui sera discutée lors du congrès demande que l'on abandonne l'idée de pavillons nationaux pour une classification selon les objets. Ainsi au pavillon du pétrole, les différentes nations produisant du pétrole seraient représentées.

Lors du congrès qui se déroulera en fin de semaine, les architectes proposeront des exemples concrets de sujets d'exposition internationale. Ils essaieront d'établir "une image de la mise en scène dans le contexte de Montréal". Un dernier travail présenté aux con-

Voir ARCHITECTE en page 6

La CECM loue 800 téléviseurs et achète 1,800 appareils de radio

par **Guy FERLAND**

La Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé de louer, pour une période de cinq ans, 800 appareils de télévision qui serviront à transmettre les émissions scolaires commençant le 4 février. Le coût du contrat, incluant l'entretien, s'élèvera à $301,824, ce qui veut dire un peu plus de $60,000 par année. Après cinq ans, la Commission demeurera propriétaire des appareils, dont elle n'aura plus qu'à assurer l'entretien.

Les commissaires ont jugé cette transaction avantageuse, puisqu'on avait estimé que l'achat immédiat des appareils, amorti sur une période de cinq ans, aurait coûté environ $73,000 y compris le coût de l'entretien. Hier après-midi, ils ont convenu d'accorder le contrat à la maison RCA Victor, dont la soumission venait en avant-dernière position. Ils ont expliqué que cette maison offrait les garanties d'un meilleur service.

Les téléviseurs loués sont conçus spécialement pour fins scolaires, et peuvent servir en circuit ouvert aussi bien qu'en circuit fermé. En vertu du contrat, le fournisseur devra en installer un peu plus ou un peu moins de 800, suivant les besoins. Comme ces appareils ne sont pas immédiatement disponibles, le fournisseur installera des appareils ordinaires pour le 4 février, mais devra les remplacer dans un délai de six semaines.

On achète des appareils de radio

Pour ce qui est des appareils de radio, la Commission a jugé plus avantageux de les acheter. Elle déboursera $43,560 pour en acheter 1,800 de la maison General Electric, qui avait présenté la plus basse soumission. Le directeur adjoint des études, M. Jules Leclerc, avait estimé que la location de ces appareils aurait coûté $36,000 par an.

Les émissions scolaires commençant le 4 février se poursuivront jusqu'au 20 mai. La télévision transmettra un cours de physique pour les élèves de 10e année, et un cours de connaissances usuelles pour ceux de 6e. La radio transmettra un cours d'initiation à la musique, pour les élèves de 8e et de 9e, et deux cours sur la langue parlée : un pour les élèves de la 5e à la 7e année, et un autre pour les élèves de 8e et de 9e année.

Nomination sous peu des 12 commissaires

OTTAWA. (DNC) — Dans quelques jours seront connus les noms des 12 membres du bureau de direction de la Commission de l'Exposition universelle.

Voilà du moins, ce qu'espère et prédit le ministre associé de la Défense, M. Pierre Sévigny, qu'interrogeait hier à ce sujet le député de Mercier, M. Prosper Boulanger.

"D'ici quelques jours, les noms des membres de la commission seront connus", a dit le ministre. M. Sévigny n'a cependant pas répondu à une autre question de M. Boulanger qui désirait savoir si le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, serait du nombre.

M. Laporte intervient dans l'affaire Bertrand-Valcéanu

par **Laval LE BORGNE**

Le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte dans un entretien avec le représentant de LA PRESSE, a déclaré avoir écouté les deux versions de l'affaire Valcéanu-Bertrand et n'avoir pris parti ni pour l'une ni pour l'autre.

La désunion règne au sein de l'Association des citoyens-unis de Jacques-Cartier depuis le renvoi de M. Constantin Valcéanu, le 10 janvier dernier. Environ 40 personnes, des plus humbles membres aux plus haut gradés de l'association, ont donné leur démission à date. C'est en vue de tenter un rapprochement que le ministre a rencontré, séparément, MM. Valcéanu et Bertrand ; la rencontre n'a rien donné, car chacun est resté sur ses positions.

M. Laporte, en tant que député du comté de Chambly, aurait été heureux que la Commission scolaire n'ait pas ce problème. Il croit que la commission en a suffisamment à l'heure actuelle sans que le président et l'assistant secrétaire-trésorier limogés n'en viennent à un conflit.

De source habituellement sûre, on apprend que deux personnages assez bien connus dans les milieux politiques de Jacques-Cartier ont l'intention de se présenter, l'un au poste de commissaire, l'autre au poste de maire.

Dans le premier cas il s'agit de M. Paul Labrosse, contrôleur d'absences, limogé en même temps que M. Valcéanu. M. Labrosse se présenterait comme commissaire aux élections scolaires en juin prochain.

Rejoint hier par le représentant de LA PRESSE, M. Labrosse n'a voulu ni confirmer ni démentir cette nouvelle.

Dans le second cas le candidat mis en avant par notre informateur, M. Jos-Louis Chamberland, a nié catégoriquement avoir l'intention de se présenter à la mairie de Jacques-Cartier le printemps prochain.

Le prix de l'huile distillée augmente aussi d'un cent

Il y a deux semaines, on annonçait l'augmentation du prix de l'huile à chauffage ordinaire en précisant que l'huile distillée restait au même prix.

Ce n'est plus vrai aujourd'hui. L'huile ordinaire a connu une augmentation d'un cent, passant de 16.3 cents à 17.3 et aujourd'hui l'huile distillée est soumise à une augmentation proportionnelle.

Les nouveaux prix seront les suivants: pour 25 à 40 gallons, 19.8 cents le gallon; de 40 à 75 gallons, 18.7 cents; de 75 à 150 gallons, 17.6 cents; et pour 150 et plus, 16.5 cents.

L'Association des marchands d'huile à chauffage du Québec nie toute responsabilité dans l'augmentation de ces prix. Elle souligne que "les prix du pétrole sont établis traditionnellement par les producteurs eux-mêmes, et toujours à l'insu des marchands indépendants qui apprennent la nouvelle en même temps que le public.

L'Association affirme que les marchands sont d'ailleurs incapables d'exercer quelque action que ce soit sur le prix théorique des produits du pétrole. Elle ajoute que les réclamations récentes des marchands indépendants consistaient à demander une stabilité des prix, non une augmentation, et une garantie de leur marge de profit.

Ils demandaient également que soit éliminé un régime de concurrence ruineux de la part des grandes compagnies. Les marchands indépendants voient dans les raffineries une véritable menace.

"Il est possible de voir s'accentuer à la faveur de ce qui pourrait n'être qu'une manoeuvre la guerre féroce que les compagnies internationales de pétrole ont ouverte contre les indépendants", note un porte-parole de l'association.

Trois personnes dans un avion de 127 places !

On a appris hier qu'un ancien président d'Air Canada, M. Herbert J. Symington, âgé de 81 ans, son épouse et un médecin, avaient un avion de 127 places à eux seuls au cours d'un récent vol.

Ils ont fait le voyage de Los Angeles à Montréal, le 15 janvier, à bord d'un DC-8, loué d'Air Canada.

Le Dr G. P. McGuigan, de Toronto, avait pris l'avion à Montréal, pour aller accompagner le couple dans son vol vers Montréal.

M. Symington, qui souffre de troubles cardiaques, est entré à l'hôpital Général de Montréal dès son arrivée. Les autorités de cet institution ont révélé hier qu'il était dans une condition satisfaisante.

Un porte-parole d'Air Canada a déclaré que l'avion avait quitté Montréal dans la matinée et qu'après avoir pris le couple à son bord, il est revenu le même soir. Il y avait deux pilotes et un équipage régulier à bord.

Il a souligné que le prix de location normal d'un DC-8

Voir VOYAGE en page 6

Le cabaret de NDG sera... un hôtel!

L'histoire déjà presque trop compliquée du "cabaret ultra-chic" de la rue Sherbrooke, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, a pris une tournure nouvelle hier après-midi à la suite d'un long entretien qui s'est déroulé à l'hôtel de ville de Montréal entre M. Gabriel Richard, le propriétaire de l'ancien cinéma Empress d'une part, et le directeur du service des permis et inspections, M. Roméo Mondello, d'autre part.

Il est résulté de ce long entretien (les deux hommes ont discuté durant plus d'une heure et demie), que M. Richard reviendra à l'hôtel de ville aujourd'hui, mais, cette fois, pour retirer ses trois demandes de permis municipaux soit des demandes d'exploitation d'un théâtre, d'une salle à manger et d'un cabaret.

Mais tout ceci est bien loin de signifier que le projet des "Folies royales" est mort dans l'oeuf. Bien plus, le projet grandit en prenant de l'âge.

En effet, il semble maintenant presque assuré que M. Richard a décidé de "changer son fusil d'épaule", de transformer son projet de cabaret en celui d'un . . . hôtel.

Ce changement constitue une façon presque élégante de contourner les règlements de zonage de la ville de Montréal. Le règlement no 1264, qui régit la construction dans Notre-Dame-de-Grâce, stipule en effet qu'il est défendu de construire ou de maintenir en opération un cabaret, dans ce secteur, mais précise, un peu plus loin, "ailleurs que dans les hôtels".

Le vieux cinéma Empress s'enrichirait, à cette fin, d'un nouvel étage.

M. Richard doit présenter son nouveau projet d'hôtel aux autorités municipales au début de la semaine prochaine.

FAITS divers

Tué par une locomotive

M. Guglielmo Di Filippo, d'âge inconnu, domicilié au 8822 de la rue Reims, a été tué par une locomotive, vers 7 h. 15 hier soir, à la cour de triage Glen du Pacifique Canadien, à l'angle des rues Décarie et St-Jacques.

M. Di Filippo était à son travail à l'endroit où l'on procède au nettoyage des locomotives, lorsqu'il fut happé par l'une d'elles. L'homme a eu les deux jambes sectionnées et la mort fut presque instantanée.

Violente collision : un mort, un blessé

Un homme a succombé à ses blessures quelques heures après son admission à l'hôpital, tandis qu'un deuxième demeure dans état très critique, à la suite d'une collision impliquant trois véhicules survenue, vers 7 h. hier soir à l'intersection de la route 17 et de la Montée St-Lazare, dans la paroisse de Vaudreuil.

La victime, M. Anthony Cotgrove, âgé de 31 ans, du 53 Roundlay Drive, à Ottawa, a succombé à l'Institut Neurologique à une fracture du crâne.

L'autre blessé est M. Thomas A. Hope, âgé de 46 ans, domicilié au 26 ave McNaughton, à Hudson. Il souffre également d'une fracture du crâne et son état est considéré comme très critique par les autorités de l'Institut Neurologique.

Collision sur le boul. Métropolitain

Une collision entre deux automobiles hier après-midi, sur le boulevard Métropolitain, a causé diverses fractures et des contusions à Mlle Aldalgeso Rossignoli, âgée de 22 ans et domiciliée au 8834 de la rue St-Urbain, à Montréal.

La victime a été transportée à l'hôpital Jean-Talon, où l'on signale que son état est satisfaisant. Le conducteur de l'autre automobile s'en est tiré indemne.

Quatre blessés

Quatre personnes ont été blessées dans une collision, vers 9 h. hier soir, à l'angle des rues Cuvilier et Adam. Il s'agit de M. et Mme Aimé Drolet, âgés respectivement de 35 et 34 ans, du 4568 Lafontaine, qui ont été transportés à l'hôpital Maisonneuve, souffrant de douleurs aux genoux. Les deux autres sont : Mme Aldéric Brisebois, âgée de 51 ans, du 1619 Viau, et Mme Lucien Faubert, âgée de 41 ans, du 5697 Bannantyne, à Verdun. Toutes deux ont été hospitalisées à Notre-Dame, souffrant de douleurs au dos et aux coudes.

Sexagénaire blessée

Une sexagénaire a subi des blessures hier soir, vers 8 h. 25, lorsqu'elle a été happée par une automobile, à l'angle des rues Chester et Mariette. La blessée est Mlle Sara Schachter, âgée de 62 ans, domiciliée au 741 Caven Circle, à Ville St-Laurent. Elle a été conduite à l'hôpital Reine-Elizabeth, où elle est gardée en observation, souffrant de douleurs internes.

Cambriolage chez les zouaves

JOLIETTE. (DNC) — La police municipale de Joliette recherche les individus qui ont sérieusement endommagé, dans la nuit de mercredi à jeudi, les locaux de la Compagnie des Zouaves pontificaux de Joliette, rue Lajoie N.

D'après le chef Valmore Lapierre, les voleurs se sont introduits dans la salle de l'établissement par la porte arrière qu'ils ont lourdement endommagée. Une fois à l'intérieur, ils ont brisé une machine à boules, un jeu de quilles miniature de même qu'une boîte à musique . . . afin de s'emparer des sommes d'argent qu'ils contenaient.

Ils ont également fait main basse sur des cigarettes et autres articles du même genre. C'est le directeur de la Compa-

Voir FAITS DIVERS en p. 6

"Congédiez-nous, mais en français, S.V.P.!"

Les employés de langue française de la boulangerie Wonder ont leurs petits caprices . . . Ils refusent de considérer les avis de congédiement que leur a adressés hier le gérant général, M. Jean-Baptiste Gigaire, parce que ces avis sont rédigés en anglais.

"Si la compagnie tient à nous congédier, qu'elle nous avise dans notre langue", ont déclaré quelques uns des 150 boulangers à l'agent d'affaires de leur syndicat, M. C. Mérineau.

La compagnie Wonder a décidé d'agir ainsi après que ses boulangers eurent tenu une assemblée urgente pour décider s'ils devaient continuer ou non de produire le pain pour la boulangerie James Strachan où les 150 employés de la production ont déclaré la grève samedi dernier pour appuyer leurs revendications.

M. Mérineau, qui représente le Syndicat international des boulangers et confiseurs (CTC) a déclaré ce matin qu'une plainte avait été portée hier auprès de la Commission de relations ouvrières soutenant que la compagnie Wonder faisait une contre-grève illégale. La compagnie a soutenu que ce sont les employés qui font une grève illégale.

La Fraternité internationale des routiers (Ind.), connue sous le nom de "Teamsters" a par ailleurs conseillé à ses membres de ne pas s'empresser à transporter la farine, le sucre et les autres ingrédients dont on se sert pour faire le pain, dans les boulangeries qui produisent pour la compagnie James Strachan.

Pour un dessert tout à fait spécial!
GATEAU SUISSE au chocolat à la crème
SPECIAL CETTE SEMAINE
69¢
Rég. 79¢
En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage
Richstone RBI BAKERIES, Inc.

CIGARETTES "EXPORT"
BOUT UNI
OU FILTRE

aux 4 librairies Pilon
La REMINGTON PORTATIVE
"TRAVEL-RITER"
Prix marqué : $99.50
SPECIAL PILON
$78.50
incluant ETUI-MALLETTE
De format compact et de construction légère, elle vous offre toutes les caractéristiques importantes d'un plus gros modèle portatif ! Tabulateur miracle exclusif — changeur de ruban simplifié — Monture ultra-solide — Touches ayant la forme des doigts — Clavier de 88 caractères inclinés et bien espacés, etc.
LA PLUS GRANDE CHAÎNE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
aux 4 LIBRAIRIES Pilon
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels.
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS.
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde


AVEZ-VOUS UN AMI OU UN PARENT MALADE à L'HOPITAL ?
DONNEZ UN PANIER-CADEAU DIONNE REMPLI DE SUCCULENTS FRUITS
Ils apportent la joie
FRAISES — AVOCATS — POIRES BOSE — POIRES COMICE — RAISIN RAISIN RIBIER — TANGERINES — TANGELOS — GROS PAMPLEMOUSSES — LIMETTES — POMMES DELICIEUSES — ETC.
MARMELADE IMPORTEE AVEC LIQUEUR COINTREAU
MARMELADE GINGEMBRE — LIMETTE OU ORANGE
CONFITURE DE FRAISES SAUVAGES
CONFITURE WILKEN D'ANGLETERRE
GROSEILLES — FRAMBOISES — PRUNES VERTES — PRUNES DE DAMES — GADELLES NOIRE — ETC.
MIEL EN CARREAUX
A. DIONNE FILS & CIE
1221 OUEST, STE-CATHERINE — TEL. VI. 9-2341

ICI & LA FAITS divers

dans la métropole et en banlieue

Lundi, 28 janvier

VISITE SIR JOHN WEDGWOOD — Voici les détails de la visite de sir John Wedgwood, B.T., T.D., à Montréal et à Québec, la semaine prochaine :

1) 6 h. 30 P.M. a) Conférence de presse chez Morgan (entrée rue Union près Ste-Catherine). b) Ouverture officielle de l'**Exposition de Prestige** incluant: Une collection de céramiqué de Jaspe — Des pièces uniques produites pour les différents gouvernements au travers du monde. c) Présentation à l'épouse du maire, madame Jean Drapeau.

2) 9 h. 30 P.M. Réception au 4e Bataillon Royal 22e Régiment, Mess des Officiers, 4600, avenue Lacombe. Sir John parlera de ses expériences de guerre dans l'Intelligence Service et sur le régiment allié, The Staffordshire.

---

12 h. 30 P.M. Conférencier d'honneur au Club Rotary de Montréal — Hôtel Reine Elisabeth — Salons Marquette et Joliette. Sujet: "Le Commerce entre le Canada et le Royaume-Uni et le Marché commun".

Mercredi, 30 janvier

12 h. 30 P.M. Conférencier d'honneur au Club St-Laurent Kiwanis de Montréal — Hôtel Ritz Carlton — Salle de bal — Sujet: "L'Internationalisation et l'Exemple du Canada" (en français).

LA FEDERATION DES PECHEURS COOPERATIFS DU QUEBEC, connue sous le nom de PECHEURS UNIS DE QUEBEC, inaugurera lundi prochain, le 28 janvier, son nouveau bureau-chef situé sur l'emplacement du Marché Central Métropolitain, près du boul. Métropolitain, au 787 ouest, boul. Crémazie.

Sn Excellence Monseigneur Paul Grégoire, évêque auxiliaire de Montréal, posera le premier geste de cet événement en bénissant le vaste immeuble ultra-moderne en présence de nombreuses personnalités des gouvernements du Québec et d'Ottawa ainsi que du monde des affaires.

LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS DES HOMMES D'AFFAIRES DE LA PROVINCE DE QUEBEC sera créée officiellement lundi, le 28 janvier 1963, à 7 h. 30, p.m., lors d'un souper causerie, au restaurant Dagwoods, boul. Laurentien, à St-Laurent, auquel sont invités des représentants de toutes les associations de la province. M. Jacques LeBlanc, l'un des instigateurs du nouveau mouvement et président actuel de l'Association des hommes d'affaires de la cité de St-Laurent, donnera les grandes lignes du travail qu'entend poursuivre la fédération.

Quatre ans de prison pour le vol d'un camion de la Régie des alcools

HULL. (PCf) —André Ouimet, 30 ans, de Pointe-aux-Trembles, a été condamné hier à quatre ans et demi de pénitencier pour avoir volé le 9 août dernier un camion-remorque chargé de 859 caisses de boissons alcooliques appartenant à la Régie des alcools du Québec.

C'est le juge Arthur L'Abbé de la cour du magistrat de Hull qui l'avait déclaré coupable le 17 janvier dernier.

Le camion et son contenu évalués à $60,000 étaient disparus de la cour de la compagnie de transport Overnight Express Company le 9 août dernier. Le tout avait été retrouvé plus tard à Montréal.

ARCHITECTE

SUITE DE LA PAGE 3

gressistes traitera des méthodes qui permettront d'obtenir un aménagement physique de grande qualité.

Par ailleurs, nous avons appris que les architectes préconisaient, indirectement, de façon voilée, la Pointe-St-Charles comme emplacement de l'exposition.

Dans un autre ordre d'idées une résolution, présentée par M. Rodrigue Guitté, demandera le retrait de la cotisation obligatoire des membres de l'AAPQ à l'Association canadienne des architectes.

Les architectes ont invité les deux commissaires de l'exposition déjà nommés, MM. Bienvenu et Carsley, à assister à leurs délibérations.

L'AAPQ a décidé de jouer un rôle très important dans la réalisation de cette exposition.

SUITE DE LA PAGE 3

gnie, M. Osias Pepin, qui a constaté le vol hier matin.

Selon la police, des adolescents seraient les auteurs du vol.

Les cambrioleurs emportent le coffre-fort

Ne parvenant pas à forcer la porte du coffre-fort de la Canadian Acceptance Corp., dont les bureaux sont situés au 3255 de la rue Masson, les cambrioleurs l'ont tout simplement emporté afin de tenter de l'ouvrir dans un endroit plus propice et moins dangereux.

Selon un porte-parole de cette compagnie, le coffre contenait une somme de $310 en argent, de même qu'un bon nombre de chèques d'une valeur indéterminée.

Un avion sur la route

GLENS FALLS, N.Y. (UPI) — Le pilote Roland Gagnon et un passager, J.-C. Mailloux, tous deux de Cowansville, Qué., ont été blessés mercredi en atterrissant sur la route avec leur avion léger, au cours d'une tempête de neige.

L'avion piqua du nez au moment de l'atterrissage, mais il n'a été que légèrement endommagé.

Deux voitures du département du shérif avaient bloqué une section de la route Quaker, à proximité de Glens Falls, afin de permettre à l'avion d'atterrir, vu que Gagnon ne parvenait pas à localiser l'aéroport de Warren en pilotant dans la neige. Il avait l'intention de faire le plein à Warren au cours d'un vol d'Aberdeen vers Cowansville.

Il avait été signalé précédemment que Gagnon avait reçu une contravention pour avoir atterri sur la route, mais la police de l'Etat a révélé que c'était faux.

Cambriolages

Après une détente de quelques jours, les voleurs locaux ont repris de plus belle la nuit dernière leurs activités et commis une série de cambriolages dont voici les principaux.

Chez Gaza, 2280, rue Florian, ils ont fait main basse sur 168 caisses de poulets en conserve d'une valeur de $2,000; à la G. Mitchell, 6654, rue Des Erables, ils ont volé des fournaises d'une valeur de plusieurs milliers de dollars; ils se sont emparés des robes et complets dans un camion de livraison des dégraisseurs Express, 1461, rue Villeray.

Vol dans une auberge

Des malfaiteurs sont entrés au cours de la nuit dans le Mont Tremblant Lodge, dans les Laurentides, et après avoir successivement fracturé les portes de la voûte et du coffre-fort, sont partis avec $4,500 en billets de banque. C'est ce qu'a révélé ce matin l'inspecteur Gérard Morel, de la PP.

Cambrioleurs arrêtés

Comme des inconnus venaient de s'introduire dans le Shoe Information Bureau, au 3e étage de l'édifice portant le numéro 2081, de la rue Aylmer, et après avoir enlevé le couvre-plancher, s'apprêtaient à percer le parquet afin de se glisser dans le Beaver Fur, à l'étage au-dessous, ils ont été aperçus par une femme de ménage qui a alerté la police. Les limiers sont arrivés immédiatement et ont capturé les deux hommes dans la trentaine. Ils les ont écroués pour les interroger sur une série de vols avec effraction commis dans le quartier depuis quelque temps.

Deux autres suspects ont été appréhendés à la Gold Trading, 4295, boul. St-Laurent, alors qu'ils s'apprêtaient à transporter des caisses de chandails, chemises, draps et autres d'une valeur de plus de $2,000.

Dans l'atelier de haute couture Irène Wilson, 1430 ouest, rue Sherbrooke, des intrus ont raflé des robes, de l'argent et des chèques d'une valeur de $1,500.

Un employé de Karavas Mfgr en train d'effectuer une livraison de ceintures à la Dominion Belt, 209, rue Vallée, a été cerné par deux inconnus qui lui ont enlevé son sac pour en examiner le contenu. Après l'avoir fouillé, ils le lui ont remis et ont pris la fuite. Or une dizaine de minutes plus tard, la secrétaire de la Dominion Belt est revenu de la banque avec les $1,600 de la paye des employés. Les autorités de cette compagnie ont alerté la police et opinent que les malfaiteurs ont mal chronométré leur opération et se sont mépris de messager et de sac.

Chute dans l'eau bouillante

Un jeune homme de 19 ans, Gaston Bourgault, de St-Adelbert, comté de l'Islet, a trouvé une mort horrible hier soir alors qu'il travaillait pour le Eagle Lumber Depot, à 30 milles au nord de Rapide-des-Joachims.

La victime était préposée au lavage des billes de bois dans un vaste bassin d'eau bouillante à 180 degrés. Soudain elle a effectué une fausse manoeuvre et est tombée à l'eau.

La mort a été instantanée. L'inspecteur Gérard Morel, de la PP. qui a fourni ces détails ce matin a précisé qu'une enquête du coroner a été tenue sous la présidence de M. H. Keon, de l'endroit.

VOYAGE

SUITE DE LA PAGE 3

pour un voyage aller-retour de Montréal à Los Angeles est de $22,203, mais il a refusé de communiquer le montant qui a été payé dans ce cas.

"Il arrive souvent que nous faisons des locations de cette sorte, disait-il, ce n'est pas là un cas rare".

M. Symington fut président d'Air Canada de 1941 à 1947.

A Ste-Anne-de-la-Pérade

La circulation reprendrait le 29, sur le pont

QUEBEC. (J.M.) — M. René Saint-Pierre, ministre des Travaux publics, croit que, dès mardi prochain, la circulation pourra être rétablie sur le pont de Sainte-Anne-de-la-Pérade pour tous les véhicules pesant jusqu'à 20 tonnes ; mais les véhicules plus lourds devront continuer à faire un détour jusqu'à nouvel ordre.

Actuellement seuls les véhicules de huit tonnes ou moins ont la permission de passer sur le pont, dont un seul côté est ouvert.

C'est qu'un ingénieur du "Service provincial des ponts" a constaté, au cours d'une inspection, que certaines poutres et un pilier de l'ouvrage d'art étaient en mauvais état. Il y avait des fissures dans le pilier et des failles dans l'acier de certaines poutres.

L'ingénieur en chef du ministère des travaux publics, M. Lucien Martin, a immédiatement téléphoné à la firme "Dominion Bridge", qui avait construit le pont de Sainte-Anne-de-la-Pérade. La direction du ministère de la voirie et la police provinciale ont été averties. L'on a détourné une partie de la circulation, celle des véhicules lourds.

Ces derniers doivent prendre la route de Saint-Marc-des-Carrières, entre Grondines et Deschambault, pour arriver dans le village de la Pérade en bordure de la berge ouest de la Sainte-Anne. Le trajet des cad'une quinzaine de milles.

Les étudiants auront leurs bourses d'ici une semaine

QUEBEC. (J. M.) — M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, a déclaré hier qu'en réalité environ 1,000 bourses destinées à des élèves d'universités n'ont pas encore été remises à leurs bénéficiaires, mais qu'elles le seront avant huit jours.

Disparu depuis le 13 janvier

On est toujours sans nouvelles du Norseman de la Wheeler Airlines

ST-JOVITE, (PC) — Un porte-parole de la Wheeler Airlines, de St-Jovite, a révélé hier que l'on était toujours sans nouvelles d'un avion de la compagnie disparu avec le pilote et cinq passagers à son bord, depuis le 13 janvier dans la région de l'Ungava, au nord de la province de Québec.

Toutefois, il a signalé qu'avec le retour de la belle température, une flotte de 15 avions de l'ARC, de la Wheeler et du gouvernement, ont pu reprendre hier une fouille complète de la région.

Un plafond bas, de la neige et des vents violents avaient empêché toute recherche depuis la dernière fin de semaine.

Les disparus sont : Paul-Joseph Garon, âgé de 24 ans, le pilote du monomoteur "Norseman" de la Wheeler, de même que cinq passagers non identifiés que l'on croit être tous des Esquimauds.

Ils sont disparus au cours d'un vol en direction de Fort Chimo, à 900 milles au nord-est de Montréal, en partant de Payne Bay, un point situé à 150 milles plus au nord sur la côte de la Baie de l'Ungava.

Le porte-parole de la Wheeler a révélé également que les chercheurs n'avaient bénéficié que de deux journées complètes de belle température depuis que l'avion est porté disparu.

Echo en cour de l'affaire Gordon

La manifestation montréalaise de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler "l'affaire Gordon" a eu son écho, hier matin, en Cour municipale, où s'instruisait le procès de trois jeunes étudiants, devant le juge Henri Monty. Un étudiant de 20 ans, Bernard Tremblay, qui était accusé d'être intervenu dans le travail d'un policier, lors de la manifestation étudiante du 11 décembre dernier, s'est vu accorder le bénéfice du doute, "parce que, de lui rappeler le juge, vous êtes étudiant".

D'autre part, les accusations portées contre Raymond Richard, âgé de 19 ans, et Jacques Longtin, âgé de 18 ans, ont été retirées. Mes Guy Guérin et Jacques Anctil représentaient les accusés, tandis que Me Gabriel Houde était le procureur de la Couronne.

La manifestation du 11 décembre dernier, en face de l'hôtel Reine Elisabeth, avait groupé quelque 2,000 personnes.

La garde-robe de Concordia se transforme

Derniers échos de la garde-robe de Concordia !

Une autre innovation, à l'hôtel de ville de Montréal, le jour: modifications vestimentaires.

Le contremaître de l'édifice, son adjoint ainsi que les préposés aux renseignements, à l'exception évidemment des policiers de faction, portent depuis hier un uniforme nouveau genre de couleur kaki: pantalon, chemise puis tunique d'une coupe spéciale ressemblant à celle de l'Armée. Enfin, cravate d'un brun foncé.

L'uniforme . . . bleu a été mis au rancart. C'était décidé depuis des semaines. "Avant le choix du commissaire général de l'exposition", a noté un pince-sans-rire.

Quant aux hommes préposés à l'entretien, c'est le statu quo depuis cinq ou six ans: pantalon et chemise ordinaire, plutôt beige. Et chez les femmes préposées à l'entretien: un cache-poussière vert. Depuis un an ou deux.

L'AGE ET L'EXERCICE

Les personnes qui ont passé la quarantaine veulent souvent paraître plus jeunes qu'elles ne le sont, mais il ne faudrait pas exagérer. Une personne d'âge mûr ne devrait jamais courir pour rattraper l'autobus, lever des poids lourds ou faire des exercices fatigants. On doit consulter son médecin qui saura conseiller la personne vieillissante au sujet de l'exercice à prendre.

Mort en contemplant un incendie à Québec

QUEBEC, (PC) — Un homme a subi des brûlures et 11 personnes ont été jetées hier sur le pavé, à Québec, dans un incendie qui aurait apparemment originé par un court-circuit dans une maison de deux étages de la basse-ville.

M. John Robert, l'un des locataires, souffre de brûlures au visage et aux mains. Selon les pompiers, les brûlures seraient plutôt dues à l'électricité qu'au feu.

Personne d'autre n'a été blessé dans l'incendie, mais George Miller, qui passait devant la maison en flammes et qui s'arrêta pour regarder les pompiers lutter contre le feu, s'effondra sur le trottoir et succomba peu de temps après à l'hôpital. Il mourut apparemment d'une crise cardiaque.

M. Tremblay responsable de la mort de Beaudin

(De notre dernière édition d'hier)

(par J.-L.A.) — Un récidiviste de 27 ans, Marcel Tremblay, originaire du Lac St-Jean, a été tenu criminellement responsable de la mort de Hervé Beaudin par un jury du coroner, à Montréal, hier matin.

Beaudin a été tué à coups de couteau au cours d'une bagarre au café Rialto de la rue St-Laurent, pendant la nuit du 9 janvier dernier. Il était âgé de 25 ans et résidait au 1813 de la rue Amherst.

Le prévenu devait comparaître après-midi pour répondre à une accusation de meurtre. Toutefois, son avocat, Me François-Xavier Biron, a déclaré qu'il tenterait de prouver qu'il s'agissait de légitime défense.

Les témoins entendus devant le coroner Marcel Trahan n'ont rien apporté de précis. Ils ont déclaré avoir vu les deux hommes se bagarrer pour ensuite sortir, Beaudin par l'arrière, là où il a été trouvé par un policier et Tremblay par la porte avant. Les deux avaient leurs vêtements maculés de sang.

La déclaration de Tremblay a été plus détaillée. Après avoir demandé la protection de la Cour, il a déclaré : "Je vais tout raconter". Il a dit être arrivé au Café Rialto vers minuit où il s'est assis pour prendre quelques consommations. Puis, vers 1 h., Beaudin, avec lequel il était en désaccord au sujet d'une fille, est arrivé et lui a dit : "Ce soir je vais t'avoir". Ce dernier s'est alors éloigné mais est immédiatement revenu avec un couteau dans les mains et la bagarre a éclaté. Tremblay a dit qu'il s'est défendu et qu'à un moment il a vu le couteau par terre, l'a saisi et, dans un réflexe défensif, a frappé à plusieurs reprises.



Le sedan 4 portes Meteor Custom, une autre des excellentes voitures de Ford-Canada, construites au Canada.

ON DEMANDE: Compagnon de voyage: sobre, silencieux, capable de plaire à famille aimant le plaisir... s'adresser à Mercury METEOR

Voyez pourquoi la Mercury METEOR est idéale pour la famille: NEUF MODÈLES GÉNÉREUX: Espace à revendre pour les passagers et les bagages; deux hardtops, dont un avec sièges baquet: quatre sedans, 2 ou 4 portes; trois wagonnettes, dont une avec panneaux latéraux simili-bois: au choix, moteur 6 cylindres économique ou deux fougueux V-8; trois transmissions nerveuses: intérieurs harmonisés; sièges avant rembourrés de caoutchouc-mousse; couvre-plancher sur toute la surface et garniture de toit en vinyle durable; plus, la souple suspension Mercury à joints amortisseurs. CARACTÉRISTIQUES QUI ASSURENT SA DURABILITÉ: vidanges d'huiles et graissages secondaires—tous les 6,000 milles; graissages des roulements des roues avant—tous les 24,000 milles; graissages importants du châssis—tous les 36,000 milles; changements du filtre à essence—tous les 36,000 milles; vidanges du radiateur—tous les 36,000 milles; système électrique durable; freins auto-réglables. GARANTIE TOTALE: 24,000 milles ou 24 mois. Consultez le vendeur Mercury. CHOIX COMPLET DE DISPOSITIFS FACULTATIFS: servo-direction, servo-freins, parebrise teinté, phares de recul, tableau de bord rembourré. Pour en connaître la liste complète, **consultez le vendeur Mercury.**

MERCURY EST SYNONYME DE HAUTE QUALITÉ

Certains des dispositifs mentionnés, les pneus à flancs blancs, phares de recul et les enjoliveurs de roues en métal brillant illustrés sont facultatifs moyennant supplément. Les chiffres mentionnés ne sont valables qu'en cas de conduite normale.

Ford MERCURY

LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE INC. 4411, rue Papineau—LA 6-4411

HART MOTORS LIMITED 6458, chemin de la Côte-de-Liesse, Dorval—ME 1-3561

CUMMING PERRAULT LIMITED 6435, chemin Upper Lachine—HU 9-3831

COUSINEAU-GABOURY LIMITÉE 10200, boul. Saint-Laurent—DU 9-3581

HAMELIN & FRÈRE LIMITÉE 3491 est, rue Notre-Dame—LA 4-6851

EUDES AUTOMOBILES LIMITÉE 8725 est, rue Notre-Dame—CL 5-4066

CHATEAU MOTORS LTD. 11885, boul. Lachapelle—331-4020

LALONDE AUTOMOBILE LIMITÉE 3897-99, avenue Bannantyne, Verdun—766-8521

AUTOS ET CAMIONS USAGÉS SAFE BUY

7484MF



YOGA

Conférence et démonstration

LE CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA, 5178 boul. St-Laurent

vous invite cordialement à assister aux conférences suivantes du fondateur-directeur, SWAMI VISHNU DEVANANDA : dimanche, le 27 janvier, à 8 h. 30 p.m. au Théâtre St-Stanislas, 1371 rue Laurier est.

LA VERITE SUR LE YOGA

Le Swami Vishnu-devananda y expliquera brièvement la science ancienne du Yoga. (Une traduction simultanée sera donnée).

Jeudi, le 31 janvier, à 8 h. 30 p.m., au YWCA, 1355 boul. Dorchester ouest

LE YOGA DANS LA VIE QUOTIDIENNE

Cette conférence offrira une réponse à la question : Le Yoga apporte-t-il paix, santé et joie à l'homme moderne ?

Après les conférences, les élèves du Swami donneront une démonstration de plusieurs exercices yogiques suivie d'une démonstration des postures et des exercices de respiration les plus difficiles par le Swami Vishnu-devananda lui-même.

PROFITEZ DE CETTE OCCASION — ENTREE GRATUITE

Plusieurs nouveaux cours, du jour et du soir, donnés par Swami Vishnu-devananda lui-même, commenceront le 1er février. Inscrivez-vous dès maintenant.

RENSEIGNEMENT COMPOSEZ : 279-3545

Le coeur chez les pompiers

QUEBEC. (PCI) — Le lieutenant Roger Beaulé, président de l'Union des pompiers de Québec, a exprimé hier, au cours d'une entrevue, l'espoir que le gouvernement provincial étudiera dès cette année la question des affections cardiaques chez les pompiers.

La Fédération des pompiers du Québec, dans un mémoire présenté l'an dernier à M. René Hamel, ministre du Travail, demandait que les maladies du coeur tombent sous la juridiction de la Commission des accidents du travail, en ce qui regarde les pompiers.

Selon M. Beaulé, M. Hamel aurait alors déclaré que la chose était à l'étude et qu'elle serait inscrite à l'Assemblée législative dès cette année.

Par ailleurs, M. J.-B. Voiselle, directeur du Service des incendies de Québec, a déclaré qu'il avait été prouvé que le travail des pompiers engendre des maladies de coeur.

"Le surcroit de travail, la fumée, l'humidité et l'atmosphère tendue qui existent sur les lieux d'un incendie sont suffisants pour provoquer des maladies du coeur", a dit M. Voiselle.

La brigade des incendies de Québec a combattu un nombre record de 22 incendies au cours des deux derniers mois. Ces incendies, qui ont causé quatre pertes de vie, ont fait des dommages matériels s'élevant à environ $4,500,000.

12 maisons d'appartements à St-Laurent

Une douzaine de maisons d'appartements d'une valeur totale de $3,150,000 s'élèveront au cours de l'année dans l'extrémité est de la Cité de Saint-Laurent, le long du chemin de la Côte-Vertu, près de l'autoroute des Laurentides.

Le conseil municipal de la cité de St-Laurent a réglementé ces constructions projetées, à sa dernière assemblée régulière du mois, annonce le gérant de la ville, M. Lucien Toupin, C.A. Au fait, la structure de ces nouveaux édifices devra être de ciment, et les bâtiments devront posséder au moins trois étages et pas plus de six. Ils seront répartis des deux côtés de la Côte-Vertu, les plus élevés les plus près de l'autoroute.

Une fois terminées, ces maisons fourniront 639 nouveaux logements.

Lors de la réunion des délégués des villes de l'île de Montréal à l'hôtel de ville de la métropole, le 1er février prochain, pour la planification du territoire, la Cité de St-Laurent sera représentée par son maire, Me Marcel Laurin, ses échevins, ainsi que par le gérant, M. Toupin, l'ingénieur de la ville, M. Yvon Gariépy, et l'inspecteur des bâtiments, M. Charles Robitaille.

Contrat d'un million de CBS à une compagnie québecoise

ALMA. (PC). — M. Paul Robitaille, président et gérant de la Compagnie de granit national d'Alma, a déclaré, hier, que le Columbia Broadcasting System (CBS) avait octroyé à sa compagnie un contrat d'un million de dollars.

La compagnie devra revêtir de granit noir l'extérieur de l'édifice de $30 millions que CBS construit actuellement à New-York.

La livraison du matériau nécessitera l'extraction de 65,000 pieds cubes de granit, soit une pesanteur d'environ 6,500 tonnes. Le revêtement qui sera apposé sur l'édifice de 40 étages couvrira une superficie de 300,000 pieds carrés.

M. Robitaille a déclaré que ce contrat qui sera exécuté sur une période de 18 mois, nécessitera l'emploi de 25 ouvriers supplémentaires. La compagnie emploie actuellement une cinquantaine d'hommes.

Espagne

Paysans vs policiers : 1 mort; 13 prisonniers

MADRID. (AFP) — La garde civile s'est vu contrainte de tirer jeudi sur un groupe de paysans du village de Mazaricos, dans la province de la Corogne, en Espagne. Un paysan a été tué et trois autres blessés, dont un grièvement. Treize personnes ont été arrêtées.

Armés de faux et de bâtons, les paysans voulaient attaquer des ingénieurs qui avaient été envoyés pour étudier les conditions de reboisement. Les paysans crurent que le gouvernement avait envoyé les ingénieurs pour s'emparer de leurs terres.

Dans cette région, les paysans ne tirent leurs ressources que de petits lopins de terre.

ANNONCE

Un MAL de DOS peut être un Avertissement

Le mal de dos est souvent dû à la paresse des reins. Quand les reins ne fonctionnent pas, l'excès d'acidité et les déchets restent dans l'organisme. Un mal de dos, un repos brisé ou cette sensation de fatigue et de tête lourde peuvent s'ensuivre. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux —travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant.59F

EN VENTE SAMEDI ! HATEZ-VOUS POUR UN MEILLEUR CHOIX ! LE MAGASIN DU CENTRE DE LA VILLE OUVRE A 9 H. LE MATIN — LES SUCCURSALES A 9 H. 30 !

MORGAN



Spécial!

Blouses-chemisier coton... maison renommée pour ses vêtements sports!

Rég. 4.98 — **2.98**

Rég. 5.98 — **3.98**

Deux groupes de blouses . .. de coupe masculine, en coton froufroutant, exécutées par un fabricant de haute renommée . . . les deux offertes dans une large variété d'imprimés, de rayures et carreaux . . . choix de manches longues, trois quarts ou roulées. Blanc. Encolures boutonnées, bande au cou, col à pointes courtes ou col rond ! Tailles 10 à 18.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

VETEMENTS SEPARABLES — RAYON 14 — ETAGE-MODE . . . AU DEUXIEME

AUSSI SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

SOLDE!

Vêtements de la boutique "A la Jeune Canadienne"!

Grandes épargnes sur modèles dernier cri pour tailles "petite" et junior ! Assortiment incomplet de tailles et couleurs . . . aussi venez tôt pour éviter toute déception !

Manteaux garnis vison, renard ou castor

3 norm. 100.00	maint.	**68.00**
2 norm. 89.95	maint.	**68.00**
4 norm. 89.95	maint.	**55.00**
2 norm. 79.95	maint.	**58.00**

Manteaux unis en lainages de qualité

3 norm. 69.95	maint.	**48.00**
3 norm. 69.95	maint.	**39.95**
3 norm. 59.95	maint.	**35.00**
12 norm. 49.95	maint.	**29.95**
3 norm. 39.95	maint.	**19.95**

Ensembles tricot-double, deux ou trois morceaux

24 norm. 69.95	maint.	**49.95**
2 norm. 49.95	maint.	**24.95**
2 norm. 45.00	maint.	**22.50**
2 norm. 39.95	maint.	**19.95**
5 norm. 35.00	maint.	**17.50**
3 norm. 25.00	maint.	**16.95**
6 norm. 25.00	maint.	**12.50**
3 norm. 16.98	maint.	**8.95**

Robes de lainage, large sélection de coloris et de modèles

7 norm. 29.95	maint.	**19.95**
10 norm. 29.95	maint.	**14.95**
13 norm. 25.00	maint.	**16.95**
20 norm. 19.98	maint.	**12.95**
5 norm. 19.98	maint.	**9.98**
15 norm. 16.98	maint.	**10.95**
10 norm. 14.98	maint.	**8.95**
3 norm. 12.98	maint.	**6.95**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

BOUTIQUE "A LA JEUNE CANADIENNE" — RAYON 67 AU TROISIEME

Aussi sélection Boulevard, Dorval et Rockland

SOLDE!

1/3 à plus de 1/2 de rabais!

Robes de l'étage-mode !

Rég: 25.00 à 75.00

12.50 à 49.00

Robes pour demoiselles . . . tailles 10 à 20 dans le groupe.

	Rég.	Maint.
• 12 robes du jour en lainage	75.00	**49.00**
• 20 costumes en tricot		**39.95**
• 10 robes du jour en lainage Maint. moins que moitié prix		**19.00**
• 8 robes en crêpe Maint. moins que moitié prix		**19.00**
• 26 robes en crêpe	25.00	**12.50**
• 20 robes habillées et de coquetel	55.00	**29.00**
• 22 robes habillées et de coquetel	49.95	**29.00**

Robes demi-tailles . . . tailles 14½ à 22½ dans le groupe.

• 32 robes en tricot de laine	29.95	**19.00**
• 6 robes en crêpe	35.00	**19.00**

Robes de maternité . . . tailles 10 à 18 dans le groupe.

Robes en lainage et nouvelles textures.

- Rég. 35.00 **Maint. 19.00**
- Rég. 25.00 **Maint. 12.50**
- Rég. 29.95 **Maint. 19.00**
- Rég. 19.98 **Maint. 10.00**

Costumes deux-pièces en laine et nouvelles textures.

- Rég. 35.00 **Maint. 19.00**
- Rég. 25.00 **Maint. 12.50**
- Rég. 29.95 **Maint. 19.00**
- Rég. 19.98 **Maint. 10.00**

Vêtements séparables !

- Corsage Rég. 14.98 **Maint. 7.50**
- Pantalons Rég. 10.00 **Maint. 5.00**
- Corsage Rég. 12.98 **Maint. 6.50**
- Blouses Rég. 8.98 **Maint. 5.00**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

ROBES POUR DAMES — RAYON 66 — ETAGE-MODE . . . AU DEUXIEME



SOLDE!

Manteaux-auto...

de haute élégance!

rég. 19.98 à 55.00

12.88 à 29.88

Merveilleux choix ! Remarquables valeurs ! Laminés ! Velours côtelés ! Lainages ! Fourrures ! Doublures de lainage et matelassées . . . coloris dans les bruns, bleus ou beiges. Dans le groupe : tailles 10 à 18 . . . mais non pas dans chaque modèle ou couleur. Tous de grande valeur . . . bien en dessous du prix normal !

- **23 norm. 55.00 maint. 29.88**
- **6 norm. 39.95 maint. 24.88**
- **5 norm. 35.00 maint. 24.88**
- **10 norm. 29.95 maint. 19.88**
- **4 norm. 19.98 maint. 12.88**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

VETEMENTS SPORT — RAYON 77 — ETAGE-MODE . . . AU DEUXIEME

AUSSI SELECTION BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

SOLDE!

Chapeaux haute-mode..

...moitié prix et moins!

Maint. **2.00 à 20.00**

260 maintenant, moins que moitié prix	2.00
9 maintenant, moins que moitié prix	11.50
12 norm. 30.00	15.00
10 norm. 40.00	20.00

Collection merveilleuse et variée . . . comprenant un nombre de chapeaux du Salon français . . . tous à des prix, loin des prix réguliers ! Chapeaux qui vous plairont sûrement . . . aux formes et teintes les plus populaires, cette saison . . . et tous à prix pour solder !

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAPEAUX — RAYON 43 — ETAGE-MODE . . . AU DEUXIEME

Aussi sélection, Snowdon, Boulevard, Dorval et Rockland

SOLDE!

Manteaux, toutes températures... chaudes doublures!

Choix de tweeds et suédines . . teintes unies et nouveaux quadrillés . . . tous munis d'une chaude doublure. Tailles 10 à 16, assortiment incomplet dans les modèles.

10 norm. 49.95	**28.88**
10 norm. 45.00	**28.88**
15 norm. 39.95	**28.88**
12 norm. 28.88	**19.98**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

BOUTIQUE "TOWN AND COUNTRY" — RAYON 80 — ETAGE-MODE . . . AU DEUXIEME

LES CINQ MAGASINS MORGAN **OUVERTS CE SOIR** ET SAMEDI TOUTE LA JOURNEE

économie & finance — LA PRESSE

Pour financer la nationalisation

Québec s'apprêterait à contracter un emprunt sur le marché américain

Le gouvernement de la province de Québec s'apprêterait à emprunter très bientôt une somme approchant les $300,000,000 sur le marché américain, via New York, pour le financement de la nationalisation des 11 compagnies d'électricité décidée lors de la dernière élection provinciale. Plus précisément, le gouvernement négocie les termes d'un emprunt qui sera contracté par l'Hydro-Québec, mais qui sera garanti par la province, comme la chose se fait habituellement en de tels cas.

Il est encore impossible de connaître les détails de cette prochaine émission d'obligations de l'Hydro-Québec, qui sera vraisemblablement écoulée en plusieurs tranches ; cependant, il est d'ores et déjà certain que le syndicat financier qui s'occupera de l'écoulement des titres sur le marché sera le même que celui qui a, en novembre dernier, pris en mains l'émission de $32,-000,000 d'obligations de la Corporation de Montréal Métropolitain.

On se rappelle que ce groupe, dirigé par la First Boston Corporation et la maison A. E. Ames and Co. de Toronto, comprenait entre autres les firmes Harriman Ripley and Co., Smith, Barney and Co., Wood, Gundy and Co. et Dominion Securities.

Il est normal que le gouvernement Lesage s'adresse au marché américain pour l'absorption de cette émission, car, comme l'a affirmé un courtier, "ce n'est pas le temps pour la province de changer de cheval en plein milieu de la rivière".

Les relations antérieures du Québec avec les milieux financiers de Toronto et de New York ont créé certaines relations d'affaires qui ont parfois un caractère impérieux, et la récente décision de nationaliser les compagnies d'électricité ainsi que la vague nationaliste qui s'est emparée de la province obligent en somme M. Lesage à manoeuvrer délicatement.

Quelques-uns se consolent depuis que le gouvernement de la province, désireux d'associer de façon plus poussée les Québecois à l'essor de l'économie canadienne-française, se prépare à lancer une émission d'obligations d'épargne dont les modalités seront sensiblement calquées sur celles d'Ottawa.

On prétend même dans certains groupes que c'est l'unique moyen qu'emprunterait le gouvernement pour financer la nationalisation, ce qui est moins probable, de l'avis d'experts du marché canadien des obligations, puisque celui-ci ne serait pas prêt à absorber facilement la totalité ou une grande partie d'un emprunt de $300 millions. Ils expliquent la chose en faisant remarquer que le marché local n'a pas encore retrouvé sa complète stabilité par suite des derniers emprunts.

Enfin, il n'est pas impossible que le gouvernement, pour financer l'opération nationalisation, se serve de fonds qui proviendraient en partie de l'émission d'obligations d'épargne, d'une valeur d'environ $100 millions, et, pour le reste, d'une émission qui serait contractée sur le marché new-yorkais jusqu'à concurrence de $200 millions environ.

C'est une hypothèse qui paraît vraisemblable à plusieurs, et qui pourrait fort bien se réaliser au cours des prochains 3 mois.

A l'assemblée de la Bourse Canadienne

L'amendement Kierans a été tout simplement rayé de l'ordre du jour

par **Jean RIVEST**

Déception générale, hier, à la bourse car l'amendement qui devait être proposé aux membres de la Bourse Canadienne, aux règlements d'admission des nouveaux membres, a tout simplement été rayé de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle des membres de la Bourse Canadienne.

L'assemblée s'est déroulée dans le calme le plus absolu et selon les règles les plus strictes de la routine. Election (et dans plusieurs cas réélection) des gouverneurs, puis discours assez banal du président du conseil des gouverneurs, et fin de la réunion. En tout, une quarantaine de minutes.

Des observateurs bien naïvement s'attendaient que le projet d'amender les règlements d'admission de nouveaux membres serait présenté comme il l'a été, jeudi de la semaine dernière, à la réunion des membres de la Bourse de Montréal. Mais il n'en fut rien.

Les élus

M. R. C. Bulman a été réélu président du Bureau des gouverneurs de la Bourse Canadienne. M. Bulman est président de Grant Johnston & Co. Limited, maison-membre de cette bourse. En 1961, M. Bulman était vice-président du Bureau des gouverneurs de la Bourse Canadienne.

MM. J. T. Thompson et G. L. Hudon ont aussi été réélus, le premier comme vice-président du Bureau, le deuxième, comme secrétaire-trésorier. M. Thompson est vice-président et administrateur de Molson & Co. Limited, membre de cette bourse. M. Hudon est président de Morgan & Cie Ltée.

M. C. Guy, un des associés de Brault & Chaput, Montréal, a été élu gouverneur et membre du Comité consultatif de la Bourse.

MM. W. L. Downes, de W. D. Latimer Co. Ltd., J. H. Norris, de Collier, Norris & Quinlan Limited et P. A. Turcot, de Turcot Wood Power & Cundill Ltd., ont tous été réélus gouverneurs.

M. R. R. Johnston, de G. E. Leslie & Co., a été élu gouverneur. En 1962, il avait été membre du Comité consultatif de la Bourse.

M. H. Wheeler, de Hugj Mackay & Company Ltd., a été réélu membre du Comité consultatif et gouverneur.

Année de progrès

Le président réélu, M. R. C. Bulman, a déclaré qu'au cours de l'année écoulée, la bourse Canadienne a fait des progrès marquants. Il a précisé qu'en 1962, 33 sociétés ont inscrit un nombre égal de titres à la bourse, alors qu'en 1961, 29 sociétés avaient inscrit 30 titres.

"Pour chacun de nous, a-t-il déclaré, un plus grand nombre d'inscriptions représente la possibilité de bénéfices accrus. Pour la bourse, cela signifie la possibilité de jouer un rôle beaucoup plus important dans le développement économique de la province et du pays. Le défi est de taille et exige les plus grands efforts. La vitalité de notre place se voit à la facilité avec laquelle nous avons agrandi notre cote. Dans le cycle de financement des compagnies industrielles, minières et pétrolières, la Bourse Canadienne tient un rôle de tout premier plan."

Une tradition

Il eut été surprenant que la bourse Canadienne se prononce sur le projet d'amendement aux règlements d'admission, projet qui a causé une tempête dans la colonie financière de la métropole, il y a exactement une semaine, à l'issue de l'assemblée de la bourse de Montréal.

En effet, c'est une tradition solidement établie que la bourse cadette, la canadienne, suivie invariablement l'exemple de ce que fait l'aînée, la bourse de Montréal.

Pour éviter que les membres de la bourse canadienne aient à donner l'exemple à la bourse de Montréal en approuvant le nouveau règlement, contre lequel il n'est plus possible de voter, après la tempête déclenchée la semaine dernière, on a tout simplement éliminé cet article à l'ordre du jour.

Comme on le sait, le 18 février, les membres de la bourse senior doivent se réunir en assemblée spéciale pour reconsidérer le projet, et la bourse Canadienne aura à son tour son assemblée spéciale, et dira oui ou non selon que la bourse de Montréal aura dit oui ou non.

La lutte continue

Selon le président même du conseil des gouverneurs de la bourse Canadienne, il serait illogique que deux bourses appartenant en somme à la même institution aient des règlements différents.

La coordination n'est d'ailleurs pas difficile à faire, puisque la très grande majorité des membres sont à la fois de la bourse de Montréal et de la bourse Canadienne.

Pour être plus précis, disons que les deux bourses comptent en tout 104 membres, dont 65 sont des deux bourses. La bourse de Montréal, la plus vieille, compte actuellement 78 membres, tandis que la bourse Canadienne en compte 91. Donc, seulement 26 membres n'appartiennent qu'à la bourse Canadienne, et 13 ne sont que de la bourse de Montréal.

La deuxième manche du grand combat entre les défenseurs des intérêts torontois à Montréal et les champions de la cause montréalaise et québécoise n'a pas encore eu lieu. Ce n'est que le 18 février que l'issue du duel sera connue. Entre temps, le combat continue en coulisse, par le jeu des influences, par la force de la persuasion. Pour moins spectaculaire, le combat n'en est pas moins réel.

M. Kierans à la TV

C'est devenu une coutume. Toute personne en vue qui se trouve placée au centre d'un événement rendu public pour une raison ou pour une autre . . . ou par l'indiscrétion des journalistes, vient s'expliquer à la télévision.

M. Eric Kierans, président de la bourse de Montréal et de la bourse canadienne, sera donc à la télévision ce soir, à l'émission AUJOURD'HUI, diffusée au canal 2, de 6 h. 15 à 7 h. 15.

Il y sera interviewé notamment sur le conflit qui a éclaté sur le parquet de la Place montréalaise, opposant en champ clos la bourse de Montréal à la bourse de Toronto.

Et tout se passera en français, évidemment.

Roy Thomson agrandit son empire

LONDRES. (AFP) — Le magnat canadien de la presse britannique, M. Roy Thomson, se prépare à étendre son empire qui comprend déjà une centaine de journaux périodiques. Il a invité aujourd'hui les actionnaires de son entreprise, l'organisation Thomson, à souscrire à six millions d'obligations nouvelles à 6½ p.c.

Cette opération augmentera ses liquidités de près de six millions de livres. En 1962, l'organisation a réalisé un bénéfice d'environ 4.6 millions de livres.

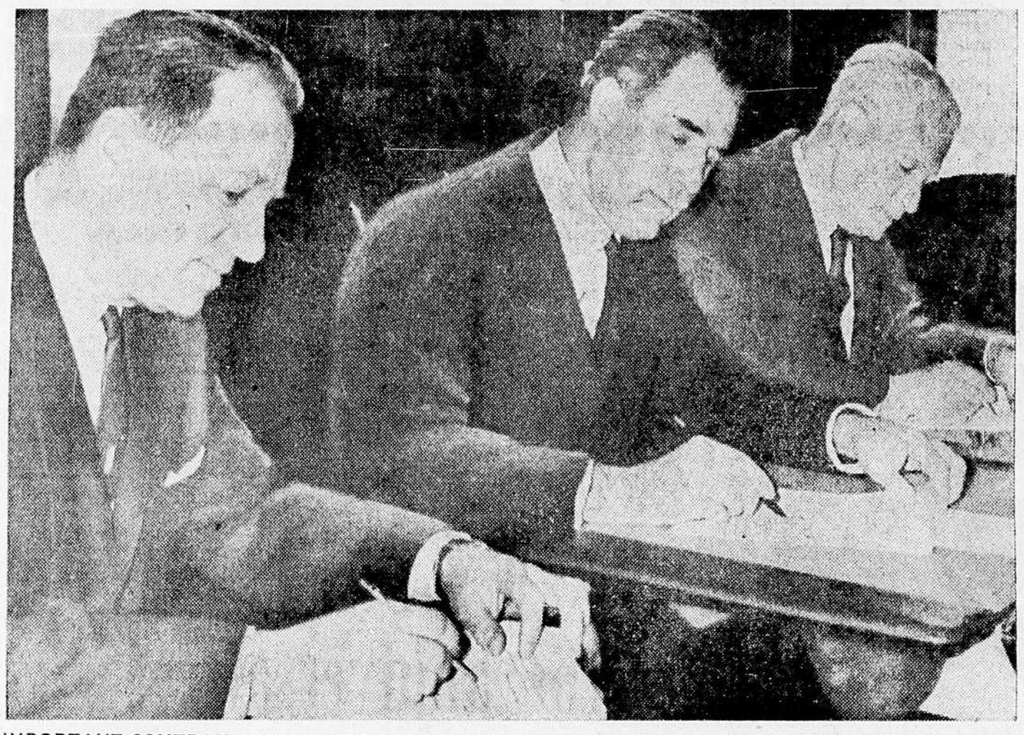
Emission de la SCHL pleinement souscrite

OTTAWA. (PC) — La Société centrale d'hypothèques et de logement annonce que sa dernière émission d'hypothèques d'une valeur de $27,250,000 dans le cadre de la loi nationale sur l'habitation a été pleinement souscrite.

Ce montant représente néanmoins $7,750,000 de moins que la valeur des hypothèques que la SCHL était prête à mettre en vente. En effet, la Société avait mis en vente, par voie d'adjudication, des hypothèques d'une valeur de $50 millions, mais elle a limité ses ventes à $35 millions.

Le délai fixé pour les soumissions expirait mardi. C'était la septième et la plus importante de la série d'émissions lancées par la SCHL dans l'espoir de créer un marché secondaire d'hypothèques, stabilisant ainsi leur valeur.

Les soumissionnaires furent des courtiers en placements des compagnies d'assurance - vie, des sociétés de gestion et des banques à charte.



IMPORTANT CONTRAT — Montreal Motor Works, constructeurs de locomotives Diesel, vient d'effectuer une vente de $16 millions au Mexique, portant sur 80 locomotives. Le financement de cette importante transaction est effectué par l'assurance des crédits à l'exportation du gouvernement fédéral. Le contrat à ce sujet a été signé à Ottawa par M. Henry Valle, de la compagnie intéressée, le ministre du Commerce, M. George Hees, et M. Ernesto Garcia Moreno, consul général du Mexique à Montréal, qu'on reconnaît ici dans l'ordre habituel.

Le Japon accroîtra son activité financière en Europe en 1964 pour s'affranchir des E.-U.

NEW YORK. (AFP) — "Le Japon se conformera à l'article 8 du GATT à partir du printemps de 1964," a indiqué au cours d'une interview à l'AFP, M. Chisato Fukuda, président de la compagnie Daiwa Securities. L'article 8 est la clause par laquelle les membres du GATT (Organization on Tariffs and Trade) s'engagent à n'appliquer aucune restriction quantitative à leurs importations. Ces restrictions correspondent actuellement à environ 12 pour cent des importations japonaises.

L'article 8 a été adopté par la totalité des pays industrialisés du monde occidental.

M. Fukuda a précisé que la question avait fait l'objet d'un rapport favorable en novembre dernier de M. Irving S. Friedman, un des gouverneurs du Fonds monétaire international. Ce rapport avait conclu à la possibilité pour le Japon de se conformer aux dispositions de cet article et avait exprimé le souhait de le voir adopté par le gouvernement de Tokio.

Ce dernier avait d'ailleurs exprimé un voeu similaire il y a deux ans, rappelle M. Fukuda. Le rapport de M. Friedman sera étudié par les gouverneurs du FMI au cours des prochaines semaines. Les règlements du GATT accordent aux pays s'engageant à adopter l'article 8 un délai d'un an pour le mettre en application.

Ce délai reportera donc au printemps 1964 la mise en oeuvre de cette mesure libératoire par le gouvernement japonais.

Au cours du même interview le président de la compagnie Daiwa Securities a exprimé l'espoir que les pays européens lèveront les restrictions à leurs importations de produits japonais en tenant compte notamment des efforts réalisés en ce domaine par le Japon. "Dans cette mesure, a ajouté M. Fukuda, nous pourrons envisager un accroissement des opérations financières du Japon en Europe.

L'économie japonaise est à la veille d'une nouvelle période d'expansion accélérée, en raison de la fin d'une période de difficultés dans le domaine de la balance des paiements" (ces difficultés avaient été dues en grande partie aux achats massifs de biens d'équipement de fabrication étrangère par le Japon).

"Le Japon aura besoin en conséquence de nouvelles sources de financement pour le développement de son économie. Nous voudrions pour cela dépendre de façon moins exclusive du marché financier des Etats-Unis".

"Nos appels aux capitaux européens, a ajouté M. Fukuda, auront pour contrepartie un accroissement des ventes de valeurs japonaises en Europe".

Interrogé sur son opinion au sujet de l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne au Marché commun, le président de Daiwa Securities, a déclaré : "Nous n'avons aucun intérêt direct ou spécifique à ce que la Grande-Bretagne se joigne au Marché commun, mais en tant que membre du monde libre nous souhaitons que la communauté européenne soit la plus large possible, ce qui contribuera à sa prospérité".

Daiwa Securities est une des quatre principales firmes d'agents de change du Japon. Son chiffre d'affaires est particulièrement important pour le lancement des émissions d'obligations des sociétés et pour le courtage des parts de fonds mutuels.

Le Canada accusé de "dumping"

WASHINGTON. (AFP) — Le Trésor des Etats-Unis estime que le Canada exporte à destination des Etats-Unis de la vanille synthétique à des prix de dumping. En vertu de la réglementation en vigueur le Trésor soumettra l'affaire à la Commission tarifaire qui devra indiquer si cette situation est de nature à porter préjudice aux producteurs américains.

Si la réponse est affirmative le gouvernement sera habilité à relever les droits de douane sur la vanille synthétique originaire du Canada.

Selon Greenshields

Modestes progrès en 1963

La maison de courtage Greenshields Inc. est d'avis que l'économie canadienne ne fera sans doute que de modestes progrès en 1963 mais que la nouvelle année se déroulera dans un atmosphère de confiance et sera témoin d'un développement accru.

La société ajoute que les activités commerciales ont connu une expansion très nette en regard de l'année précédente et que cette relance cyclique, secondée par la dévaluation du dollar, a évidemment aidé l'économie à absorber les chocs extérieurs, allant des fléchissements de la Bourse à la crise des devises étrangères.

Toutefois, ajoute le rapport, il est vain de croire que "ces forces purement cycliques aideront à redresser l'économie au cours des premiers mois de l'année".

Le développement dans le troisième quart de l'année 1962, alors que la demande de services et marchandises était stable et que les inventaires, exception faite pour l'agriculture, étaient accumulés à un niveau approximatif de $716,000,000, permettaient de croire qu'un nivellement des affaires s'est peut-être produit au cours du dernier trimestre "tel que prévu par des indices économiques assez révélateurs".

Il est intéressant de noter à cet égard que l'expansion en 1961-62 a donné lieu à peu, sinon à aucun excès dans l'économie et que les rectifications qui ont suivi auraient dû être peu importantes et de courte durée.

Greenshields ajoute que les perspectives les plus intéressantes s'annoncent dans le domaine des affaires où des relevés préliminaires indiquent depuis des années des gains de cinq pour cent environ dans les investissements dans les usines et l'équipement.

A cause des grèves des journaux

Baisse de 9.9% des envois de papier-journal aux Etats-Unis au cours du mois de décembre

Par suite des grèves paralysant certains journaux des Etats-Unis, la production canadienne de papier-journal, au cours du mois de décembre, estimée à 505,515 tonnes, accuse une baisse de 22,637 tonnes ou de 4.3% sur celle de décembre 1961, alors chiffrée à 528,152, selon la Newsprint Association of Canada.

Le taux de production en décembre a été de 79.2% de la capacité estimée pour ce mois, alors qu'il avait été de 89.8 en novembre et de 86.7% en décembre 1961.

La production totale de l'année 1962, de 6,690,899 tonnes, accuse une baisse de 43,860 sur celle de 1961 établie à 6,734,-759, et de 47,712, sur le record de 6,738,611, établi en 1960.

Les exportations de papier-journal vers les Etats-Unis ont baissé de 9.9% à 388,116 tonnes en décembre 1961. Les expéditions aux Etats-Unis comptent pour 73.3% du grand total, contre 76.9% pendant le dernier mois de 1961.

Les chiffres détaillés des expéditions au cours de l'année 1962 complète apparaissent dans le tableau plus bas.

Comme les grèves durent encore, la consommation du mois de janvier sera aussi touchée par le conflit ouvrier.

La capacité de production des moulins à papier-journal du Canada s'établit cette année à 8,243,843 tonnes, une augmentation de 264,255 sur la capacité de l'année dernière estimée alors à 7,979,588.

Le tableau suivant donne les détails des expéditions de papier-journal canadien au cours du mois de décembre des trois dernières années, et au cours des trois mêmes années complètes. La première colonne représente la production.

			EXPEDITIONS		
Déc.	Production	Total	Aux E.-U.	O.-Mer	Canada
1962	505,515	529,577	388,116	99,762	41,699
1961	528,152	560,149	430,845	87,580	41,724
1960	533,897	558,053	434,893	81,924	41,236
Année					
1962	6,690,899	6,680,004	5,228,624	940,829	510,551
1961	6,734,759	6,707,471	5,226,673	988,867	491,931
1960	6,738,611	6,752,401	5,279,227	986,072	487,102

en décembre; les expéditions outre-mer ont augmenté de 13.9% à 99,762 tonnes; les ventes aux consommateurs canadiens n'ont à peu près pas varié, établies à 41,699 tonnes.

Le grand total des expéditions en décembre accuse donc une baisse de 5.5% et se chiffre à 529,577 tonnes, contre 560,149

La consommation de papier-journal aux Etats-Unis, estime-t-on, a été de 591,526 en décembre, soit une baisse de 48,213 tonnes ou de 7.5% en regard de l'année dernière. Les grèves ont interrompu la parution de neuf quotidiens à New York et des deux journaux de Cleveland, il y a environ un mois.

Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu



Honorable JACQUES FLYNN

M. Jean-Paul Tardif, président de la Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu, a le plaisir d'annoncer l'élection de l'Honorable Jacques Flynn, sénateur, B.A., LL.L., C.P., C.R., au poste de directeur de cette compagnie. M. Flynn est membre de l'Etude Légale Prévost, Gagné, Flynn, Chouinard et Jacques.

ALLIANCE COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des membres de l'ALLIANCE COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE se tiendra au Siège social de la compagnie, 680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, le lundi, DIX HUIT FEVRIER 1963, à midi, pour considérer le rapport du conseil d'administration, élire les administrateurs et délibérer sur toutes autres questions qui pourraient être dûment soumises à l'assemblée. Fait à Montréal, ce vingt-quatrième jour de janvier mil neuf cent soixante-trois.

J.-MARCEL BOYER,
Secrétaire-trésorier

NOMMES GERANTS GENERAUX ADJOINTS DE TAYLOR WOODROW



M. James-P. Lockett



M. Charles Waggett

M. R.-A. Wykes, administrateur délégué de cette compagnie de génie civil et d'entreprises, annonce que MM. James P.-Lockett et Charles Waggett ont été nommés gérants généraux adjoints de Taylor Woodrow of Canada Limited. MM. Lockett et Waggett sont vice-présidents et membres du Conseil d'Administration de la compagnie qui est associée au Groupe Taylor Woodrow de construction et d'entreprises commerciales internationales. M. Lockett était jusqu'ici vice-président et gérant de division de la Foundation Co, of Canada Ltd, ainsi que président et gérant général de Foundation Co. of Ontario Ltd. M. Wagget fait partie du groupe Taylor Woodrow depuis 1946, ayant travaillé au Kenya, au Tanganyika, au Ghana, à la Nigerie et au Kuwait, avant de venir au Canada en 1953, alors que la compagnie commença ses opérations en ce pays.

La Fusion J.L. Lévesque et L.G. Beaubien est maintenant chose faite

M. J.-Louis Lévesque, Président de J. L. Lévesque Inc., agents de change, a annoncé hier que sa maison vient de se porter acquéreur de "L. G. Beaubien Cie", agents de change, et de ses filiales, L. G. Beaubien & Cie Limitée, courtiers en valeurs de placement, Maison L. G. Beaubien (1959) Inc. et L. G. Beaubien Cie (France).

Fondée le 1er mars 1902, la firme L. G. Beaubien Cie exerce un commerce de courtage et est membre de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

Au Canada, elle possède des succursales à Québec, Trois-Rivières, St-Hyacinthe, Shawinigan, Sherbrooke, Chicoutimi et Ottawa. En Europe, elle est installée à Paris depuis 1911, à Bruxelles depuis 1937 et à Genève depuis 1959.

Les opérations d'agents de change se poursuivront très prochainement sous le nom de "L. G. BEAUBIEN & J. L. LEVESQUE INC." En plus des succursales mentionnées, elle en dirigera une à Moncton, N.-B., et elle conservera des bureaux à Paris, à Bruxelles et à Genève. Son conseil d'administration sera composé de M. Andrew S. Beaubien, président du Conseil, M. J.-Louis Lévesque, président, M. Jacques Goulet, vice-président exécutif et directeur général, M. Gerald G. Ryan, vice-président, M. Roger J. Verhulst, vice-président (Europe) et de MM. Gérard Favreau, Vianney Favreau, André Charron, Roland Giroux, Charles Herdt et Alexandre Brodeur.

M. Lévesque a ajouté que cette fusion des opérations se traduira par une plus grande activité, tout en témoignant à la clientèle, comme par le passé, l'attention particulière que ces deux maisons leur portaient.

Le conseil d'administration de L. G. Beaubien & Cie Limitée, courtiers en valeurs de placements, sera élargi et comprendra : M. Gerald G. Ryan, président du conseil, M. Roland Giroux, président de la compagnie, M. Andrew S. Beaubien, vice-président et MM. J.-Louis Lévesque, Gérard Favreau, Vianney Favreau, André Charron, Jacques Goulet, Roger Leblond, Bernard de Breyne, Guy Brunelle, Ulric Labelle et Gustave Boudreault.

Forte baisse du taux d'intérêt des billets du Trésor

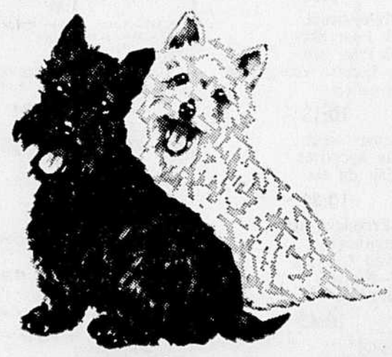
OTTAWA. (PCf) — La Banque du Canada a annoncé hier que le taux d'intérêt sur la vente de $105,000,000 de bons du Trésor échéant dans 91 jours est tombé à 3.78 pour cent — le plus bas niveau depuis la fin de novembre. La semaine dernière le taux était de 3.87 pour cent.

Depuis le 29 novembre, alors qu'il était de 3.71 pour cent, le taux d'intérêt, généralement considéré comme un indice des conditions du marché à court terme, a été relativement stable.

Le prix moyen de cette semaine a été de cette semaine a été de $99.067 avec un rendement moyen de 3.78 pour cent. Le plus haut rendement a été de 3.80 pour cent et le plus bas de 3.75 pour cent.

Le taux d'intérêt se compare au plus haut point, 6.16 pour cent, atteint le 13 août 1959, et au point le plus bas, .87 pour cent, atteint le 31 juillet 1958.

Le prix moyen de cette semaine sur la vente de $30,000,-000 de bons du Trésor échéant dans 182 jours a été de $98.104 avec un rendement moyen de 3.88 pour cent. Le plus haut rendement a été de 3.91 pour cent et le plus bas de 3.86 pour cent.



unique

un qualificatif tout indiqué pour le whisky écossais, et qui s'applique *exactement* au 'Black and White', le whisky écossais qui doit sa réputation mondiale à une saveur constante et à un goût vraiment unique. *Le secret de sa qualité réside dans le mélange.* 'Black and White' résulte du mélange d'une sélection des meilleurs whiskys écossais, judicieusement dosé pour produire cet arôme particulier qui lui vaut la faveur universelle des connaisseurs. 'Black and White' est distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse. Bouteilles de diverses contenances.

'BLACK & WHITE'
SCOTCH WHISKY
"BUCHANAN'S"
8-433F

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	30	42	42	42
Abitibi pr	—	24½	24½	—
Acadia Atl	—	18	18	—
Algoma	—	48⅜	48½	—
Alumin	25	25	25	25
Alum 4 pr	—	23	23	—
Alum 4½ p 100	—	49¼	49¼	49¼
Anglo Cd p	—	53	53	—
Anglo T. 4½	—	43½	43½	—
Anglo T	—	53	52¾	—
Argus	—	10¼	10	—
Argus 2.60	—	51¾	51¾	—
Argus C p	—	9	9	—
Asbestos	250	28½	28½	28½
Atlas Stel 4490		36⅜	36⅜	36⅜
Argus B p	—	50¾	50	—
Bailey S	—	23	23	—
Bailey S 5¾	—	23¾	23¾	—
Banq C.N.	—	72¾	72½	—
B.C. N. drts 65		525	525	525
Bnq Mont.	—	68	67¾	—
Bnq N.E.	—	75	75	—
Bnq P.C.	—	49¼	49¼	—
Bath Pow	—	17⅛	17⅛	—
Bath Pw 'A'	—	52	52	—
Bell Phn	175	54⅜	54⅜	54⅜
Bwtr C 5	—	51	50¼	—
Bowtr Merc	—	51	50¼	—
Bwtr Ppr	—	5½	5½	—
Brazil	—	355	345	—
BA Oil	350	30⅛	30	30
BC Forest	—	14⅜	14½	—
BC Power	1100	21¼	21⅛	21¼
BC Phone	—	54	54	—
BC Pho 4¾	—	95¼	95¼	—
BC P 4¾ 56	—	96	96	—
Bro Ch 6 p	—	7⅞	7⅞	—
Brown	—	12½	12½	—
Bruck "A"	—	18⅞	18⅞	—
Bruck "B"	—	4½	4½	—
Build Prod	—	25¼	25¼	—
Bulolo	—	825	825	—
Cal Pow	—	22¼	22	—
Can Cem	50	33	33	33
Can Cem p	—	28¾	28¾	—
Can Dom S	—	28⅜	28⅜	—
Can Iron	—	21½	21⅜	—
C Iron 4¼ p	—	81	81	—
Can Malt	—	71	70½	—
C.S.L.	—	55	55	—
id Pr	—	13⅛	13¼	—
C Aviation	50	26	26½	26½
C Brew.	370	10¾	11	11⅛
id Pr	—	52	52	—
C Br Alu	—	9	9	—
id 'A' wts	—	2 60	2 00	—
C Bronze	100	24	24	24
C Cel	235	44½	44½	44½
id 1.75 pr	300	38¼	38¼	38¼
C Chemical	—	9½	9⅜	—
id wts	—	3 60	3 60	—
C.D. Rio	—	8 45	8 40	—
C Fairbk A	—	7¼	7¼	—
C Husky	200	6⅝	6⅝	6⅞
C Hydrocar	—	16¾	16¾	—
C Imp Bk Com.	—	63¾	63⅝	—
C.I.L.	225	14⅞	14⅝	14⅞
id Pr	—	80⅛	80⅛	—
C Int Pow	—	14	14	—
id Pr	80	43½	43½	43½
C Loco.	—	5½	5½	—
C Marconi	300	4 45	4 45	4 45
C.P.R.	205	26⅛	26	26
C Pet pr	—	11¼	11¼	—
C Vickers	—	21	21	—
Coghlin	—	6	6	—
Col. Cel.	—	460	460	—
Cons Build p	—	8	8	—
Con M-S	100	23⅜	23⅜	23⅜
Con Textile	—	400	400	—
Consumr Gl	—	44	44	—
Corby A	—	17½	17½	—
Corby B	—	16½	16½	—
Cor Credit	—	7⅝	7½	—
Credt Foncr	—	134	134	—
Crown Crk	—	79¼	79¼	—
Crwn Zll A	—	22½	22½	—
Crush Int	—	13¼	13¼	—
Dist Seag	50	49½	49½	49½
Dome ePie	—	14	14	—
D Bridge	75	20⅜	20⅜	20⅜
D Coal pr	—	6¾	6¾	—
D Fndry	25	63	63	63
D Glass	—	80	80	—
D Glass Pr	—	18	18	—
D Lim Ltd	—	6½	6½	—
D Lim drts	—	225	225	—
D Steel	—	10⅞	10⅞	—
D Stores	225	14	13⅞	13⅞
D Tar	—	18⅝	18½	—
D Tar Pr	—	23	22½	—
D Text	—	18¾	18½	—
D Text Pr	—	146	146	—
Donohue	—	23	23	—
Dow Brew	—	50⅛	50⅜	—
Du Pont	75	40⅛	40⅛	40⅛
Du Pont pr	—	80⅛	80	—
Dup Fr A	—	9	9	—
Ena Pro A	—	7	7	—
Falcon	300	55	55	55
Fam Play	175	18	18	18
Fleet Corp	—	24	24	—
Ford U S	—	50	50	—
Foundation	—	9⅞	9⅛	—
Fraser	—	26¼	26¼	—
Fre Pete pr	—	310	310	—
Frosst A	—	20¼	20	—
Gatineau	—	33¼	33¼	—
Gat. 5 Pr	30	100	100	100
Gat 5½ P	—	104	104	—
Gen. Dyn	—	30	30	—
Gen. Motors	—	65⅝	65⅝	—
G. L. Pa	1100	16½	16½	16½
Handy Andy	—	15	15	—
Hawker S	—	5⅜	5½	—
Hollinger	—	24	24	—
Home O A	300	12⅝	12⅝	12⅝
Home O B	225	12¾	12¾	12¾
Horne & Pit	—	210	210	—
H. Smith P	—	43½	43	—
Hud B & S	—	54	54	—
Hud. Bay C	—	12⅜	12¼	—
Imp. Oil	z6	43¼	43¼	43½
Imp. Tob	150	15¼	15¼	15¼
Ind. Acc	200	27	27	27
Ind A. 2.75	—	55¾	55¾	—
Inland C pr	—	17¾	17¾	—
Int. Nickel	10	z69¾	69¾	69¾
Int Paper	—	31	30⅞	—
Int. Util.	—	47¼	47	—
Int. Util pr	50	49⅞	49⅞	49⅞
Interpr PL	75	81	81	81
Iroquoi G p	—	11	10	—
Jamaica	—	10	10	—
Jamaic pr	—	110	110	—
Laur Unit	—	38	37½	—
Labatt	—	15½	15⅝½	—
Laura Sec	—	18⅛	18⅛	—
Laur F 'A'	—	18	18	—
Lau F 1.25	—	21	21	—
Lau F 2.00	—	43	43	—
Lewis Bros.	—	7¼	7¼	—
Loeb M.	—	17	17	—
Lower St L	—	35	35	—
MacL 'A'	—	22⅜	22½	—
MacLar 'B'	—	23	23	—
Macm Pow	900	21¾	21¾	21¾
Maritim Tel	—	21¾	21½	—
Mass Fer	800	12¾	12¾	12¾
Mas F 5½ p	—	106	105½	—
Metro Str	—	7¾	7¾	—
Mass drts	1400	25	25	25
Miron Pr	—	11	11	—
Mitc Rb A	—	6¼	6¼	—
Mitch R B	—	450	450	—
Molson A	—	29	28¾	—
Molson B	—	30½	30	—
Molson Pr	200	41	41	41
Mtl Loco	—	14½	14¼	—
Mtl Trust	—	99	99	—
Moore Crp	150	49⅞	49⅞	49⅞
Nt Contain	100	450	450	450
Niag Wre B	—	14⅜	14⅜	—
Noranda	175	32¾	32⅜	32⅝
N S Light	300	23⅛	23	23⅛
Ogilvie	100	13½	13½	13½
Ogilvie P	—	38	38	—
Ont Steel	—	15⅜	15⅜	—
Pac Pete	400	12¼	12¼	12¼
Page-Hers	—	23⅜	23¼	—
enmans	—	38½	38½	—
Placer	—	28½	28½	—
ow Corp	850	9⅛	9	9
Price Br	155	37⅜	37¼	37¼
Price Br pr	—	86	86	—
Q Nat Gas	1110	6¼	6¼	6¼
Q Nat Gas p	—	78½	78½	—
Que ow	—	35½	35½	—
Que bone	—	48	48	—
Que Phone	1961	21	21	—
Reitman's	1000	11⅜	11⅜	11½
Reitman's A	—	10½	10½	—
Reynolds pr	—	91	91	—
Rolland A	—	9⅜	9	—
Rolland B	—	11½	11	—
Rolland pr	—	85¼	85¼	—
Rothmans Ltd	—	7⅞	7⅞	—
Royal Bk	1100	77⅜	77½	77⅜
St L Corp	—	22¼	22¼	—
St L C A pr	—	103	103	—
Salada F	z25	10⅞	10⅞	10⅞
Scott LaSalle	—	8½	8¼	—
Shawin	190	29	28⅞	28⅞
Shawin A	—	29	28⅞	—
Sha 4 pr	125	44½	44½	44½
Shaw 4½ pr	—	46	46	—
Shell Inv pr	—	27¼	27¼	—
Shell Oil	—	14	13	—
Sher Will	—	24	24	—
She Will Pr	—	121	121	—
Sicard	—	7¼	7¼	—
Shell wts	—	540	540	—
Sicard Pr	100	21	21	21
Simpsons	—	29	29	—
Southam	—	38	35	—
S Can Po	—	50¼	50¼	—
Std S Steel	—	9½	9½	—
Steel Ca	760	20	20	20
Steinbg A	800	20½	20½	20½
Steinbg Pr	—	104	104	—
Texaco Can	—	47	46	—
Texco Pr	—	88	88	—
Tor-Dom Bank	—	65½	65½	—
T Fin A	410	14¾	14¾	14¾
Trans-Can	z25	9⅞	9⅞	9⅞
Trans C Pi	365	25⅛	25	25⅛
Trans Mo	1000	14½	14⅜	14½
Triad Oil	175	175	175	—
Turnbull El	—	14⅜	14⅜	—
Tel A	—	23½	23½	—
U Steel Co	—	6⅜	6⅜	—
Viau Ltée	—	5½	5½	—
Walk G	25	58½	58½	58½
Webb Knap	—	200	200	—
Westcoat	—	15⅜	15	—
Westcoat	—	14⅞	14⅞	—
Weston A	—	19¼	19¼	—
Weston A	—	11⅜	11⅜	—
Weston B	—	21¼	21¼	—
West P	—	18½	18	—
Zeller's	—	33½	33½	—

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Ajax	—	14	14	—
Alpha	—	370	370	—
Alpha 'A'	—	5½	5½	—
Alscope	—	30	30	—
Am. B Bl	—	6	6	—
Amr Moly	—	195	191	—
Anglo C P	—	33	33	—
Anthonian	—	5	5	—
Arno	—	5	5	—
Atlas	—	5	4	—
Atlos Telf	200	255	255	255
Augustus	11500	40	36	37
Auto Fb 'B'	—	135	135	—
Bailey SA	—	930	930	—
Baker Talc	—	10	9	—
Band-Ore	—	7	7	—
Barvalee	—	3½	3½	—
Bateman	—	4½	4½	—
Beauce Pier	—	22	22	—
Beld-Crt pr	—	12	12	—
Belchass	47000	24	22	24
Black Rivr	—	10	10	—
Blue Bonnt	—	15⅜	15½	—
Bl Bonnt w	—	500	500	—
Bluewater	—	11	11	—
Bornite	1000	15	15	15
Bruneau	1000	25	25	25
Cal-Ed	—	21½	21½	—
Calumet	—	3	3	—
Camp Chib	—	455	450	—
C Floor B	—	17	16½	—
C S. Pete	—	395	395	—
C-Collieries	—	7⅜	7½	—
C Dredge	—	7¾	7¾	—
C Gen Inv		43½	42½	—
Cn Kodiak	1400	43	42	42
C Power		10½	10½	—
Can Silica		100	100	—
Canoram	14000	20	19	20
Carbec		8	8	—
Cartier-Que.		7	7	—
Casiar		11	11	—
Cess Lano	700	115	115	115
Cent Man		4½	4½	—
Chemalloy		85	81	—
Cheskirk		8	8	—
Chib Copper	1000	9	9	9
Chipman		5½	5½	—
Cleveland Copper		4½	4½	—
Com Bus M	500	430	430	430
Cominga		4	4	—
Cons Mogador		20	19	—
Cons Ne P		16	16	—
Cons Pap		39⅞	39¾	—
C Que Yell		4	4	—
Copperstr		21	21	—
Credit MGI		12	12	—
Dalfens L		20	20	—
David FrA		45	45	—
Denault A		15½	15¼	—
Dolsan		7	7	—
Dome		28	28	—
Dom Explo		29	28	—
Dom Leas	500	52	52	52
D Oilcloth	75	25¼	25¼	25¼
Drummo W		9⅛	9⅛	—
Dumagam		66	66	—
Dumont	500	17	17	17
Delta Elec	600	180	180	180
East Sull		198	198	—
Emp Oil		3½	3½	—
Equity Exp		11	10½	—
Fab		11	11	—
Fabi		8	8½	—
Fano		2½	2½	—
Fontana		3½	3½	—
Fort Relia	1000	19½	19½	19½
Fox Lake	1000	19½	19½	19½
Freiman		6	6½	—
Fundy	3500	7	7	7
Futurity		16	16	—
G Autotron		380	375	—
Gaspe Oil		2	2	—
Glen Lak	1300	185	185	185
Gold Age		10	10	—
Grissol		155	155	—
Gui-Por Ur		7	7	—
Hehum Cor		61	61	—
Inspiration		230	230	—
Int. Ceramic		3½	3½	—
Int. Heli	1100	200	200	200
Int. Heli W		110	110	—
Int. Dredg		8	7	—
Inv. Found		44½	44½	—
Jubilee Iron		291	285	—
Keeley		94	90	—
Kiena	4100	465	445	450
Labrador A		8½	8¼	—
Labrador		25¼	25¾	—
Laduboro	100	75	75	75
Lake Duf		640	640	—
Lambert A		20	20	—
Lamontag A		8	8	—
Lingside		4	4	—
Lith. Corp		7	7	—
Lochaber		150	150	—
Lowney		23	23	—
Majortrans		10	9	9
Malartic		70	70	70
Marchant	2500	88	87	87
Matachewan		17	17	—
McIntyre		48½	48½	48½
McKen		28	28	28
Melch 7%p		4½	4½	4½
Merc Chip		18	16½	16½
Mid-Chib		16	15	15
Min Corp		15	15	15
Molyb		52	52	52
Monpre		29	29	29
Mt Pleas	29100	1.32	1.25	1.30
M R Dair		7½	7	7
M R Rice		11¾	11¾	11¾
Midepsa		1.80	1.75	1.75
Mistango		52	50	50
McKinney		30	29	29
Nat Min		12	11	11
N Davies		13	13	13
N Formaq		4	4	4
Nfld Light		82	82	82
Newrich		13	13	13
Needco		2.55	2.40	2.40
N W Am	1000	12	12	12
Nocana		6	5½	—
N A Asbestos		5½	5½	—
N A Rare M		35	33	—
N Q Pow		31½	31½	—
N Q Pow		49½	49½	—
Opemis E	2000	18½	18½	18½
Opemiska		720	720	—
Pac A Inv		335	335	—
Pat Sil	56500	48	44½	45
Paudash		6	5	—
Peace River		195	195	—
Pennbec		8	8	—
Pitt Gold		3½	3½	—
Place G O		64	64	—
Porcupine	500	4½	4½	4½
Pow. C 1Pr		46½	46½	—
Pow. C 2Pr		9¼	9¼	—
Que. Chib.		17	15½	—
Q. Cobalt		3.55	3.30	—
Que. Lith.		2.65	2.65	—
Que. Oil		5	3	—
Que Smelt		14	14	—
Q. Tel 50Pr		19¾	19½	—
Ruby Foo's		2.75	2.75	—
Roberval		16	14	—
Ruby Foo w		50	50	—
StL Columb		4.50	4.20	—
StL Divers		1.10	1.10	—
Saucon		21	21	—
Shop & Sa.		7	6¾	—
Silver Re	2100	57	56	57
Silver Su	10350	64	60	62
Sobey's Sto		153⅜	153⅜	—
S. Dufault		8½	8½	—
S. C Pr 6P	12	115	115	115
Spartan Air		70	70	—
Spar A Wts		23	23	—
Stand Gold		10	10	—
Sullivan		1.70	1.70	—
Suptest Or		17½	17½	—
Tache	500	11	11	—
Talisman	1500	67	67	69
Tazin		12	10	—
Teck-H.		86	85	—
Texaco C. P.		11	11	—
Tib. Expl.		12	10	—
Titan		6	6	—
Tooke Pr.		3.00	3.00	—
U Asbestos		390	390	—
U Corp B		247½	247½	—
U Principal	700	55	55	55
U Town Eyectric		12	12	—
UA Obais	1000	67	67	67
Vay-Mar		5	5	—
Vander Hout		295	295	—
Vanguard		6½	6½	—
Virginia		5	5	—
Weedon		3½	3½	—
Wainwright		80	80	—
Westburne		85	85	—
West Hellum		42	42	—
Westville		5	5	—
Woods Mfg	1	36	36	—
York Spec Inv		425	425	—

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
2¾ 1er avril	1963	99¾	100
4 15 déc.	1963	99⅝	100⅛
3¾ 1er sept.	1965	99⅛	99⅝
4½ 15 déc.	1966	99¾	100¼
2¾ 15 juin	1968	92	92½
5½ 1er avril	1969	101	101½
4¼ 1er sept.	1972	94½	95¼
5½ 1er oct.	1975	102¾	103¾
3¼ 1er juin	1976	82½	83½
4½ 1er sept.	1983	92½	93½
3 Perpetuals		63	64
CNR 5½ 15 déc.	1964	104½	105
CNR 4½ 1er av.	1967	99⅛	100¼
CNR 4 1er fév.	1981	86	87
CNR 5¾ 1er jan.	1985	106	107
CNR 5 1er oct.	1987	97	98
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Mun Fin 5½	1983	100¾	101¾
BC Electric 5¾	1988	92¾	94
BC Electric 5¼	1983	92⅜	94⅛
BC Electric 4¾	1969	92¾	92⅝
BC Electric 5¾	1977	99¾	101
BC Pow 5. 15 se.	1982	93⅛	95⅛
Man. 5¾. 15 jan.	1981	102½	103½
NB 3½, 16 sept.	1965	95⅞	96⅞
NB. 5¼. 15 déc.	1986	96¾	97¾
Newf. 6, 15 fév.	1981	101⅜	102⅞
NS 5¼. 1er sept.	1982	98¼	99¼
NS 3¼. 15 juin	1965	96⅜	97⅜
Ont 3. 15 avril	1965	96⅜	97⅜
Ont H 5¼. 15 no.	1983	99	100
Ont H. 4, 1er mars	1966	97⅛	98⅛
Ont. 5¼. 1er oct.	1983	99⅛	100⅛
Que. 4¾. 15 jan.	1977	94⅜	95⅜
Que 5¼. 1er août	1985	96¾	97¾
Que 5½. 1er juin	1980	99¾	100¾
Que 5¾. 1er fév.	1986	102½	103½
Q H 3½. 1e mars	1975	84½	85½
Q H 3½. 1er no.	1985	100	101
Sas. 5¼. 10 mars	1982	97	98
MUNICIPALITES			
Mtl 3. 1er nov.	1973	82¾	83¾
Mtl 5½. 1er déc.	1981	97⅜	98⅜
Ottaw. 5½. 2 juil.	1980	99½	100½
Torn 5½. 15 fév.	1982	99⅞	100⅞
Vanco. 6, 15 juin	1980	103¼	104¼
Torn 5½. 15 fév.	1982	100¾	101¼
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi P & P 4½	1966	99	101
Brazilian T. 4½	1971	67	71
Can. Delhi 5½	1973	94	96
Can Petro 4	1972	86	89
Cdn Utilities 5¾	1977	114	—
Grey Lines 5½	1978	161	—
Home Oil 5¾	1971	98½	—
Home Oil 6	1975	107	109
Inl. Cement 4½	1976	89	—
Inland N Gas 5½	1974	94	96
Loblaw 4¾	1976	142	—
Pac. Pete 5	1977	108	111
Shaw W P 5½	1972	101	102
Simpson's 5.	1976	127	—
Simpson's 5½	1979	102	—
TCP Inc Not 5½	1987	156	161
Triad Oil 4¾	1971	90	92
Utd Town El 6¼	1981	99	103
Westc'st 5½ ex-c.	1988	102	104
INDUSTRIES			
Alb. Gas Tr. 5¼	1981	98	—
Abitibi P & P 6¼	1977	103½	—
Algoma Steel 5¼	1978	98	99
Alum. of Ca. 4½	1973	93	—
B. A. Oil 5½	1977	96½	98
C.B. Alum. 5¾	1980	98½	101
Can. Breweries 5	1983	95	96
Can. Brewers 5½	1966	99½	100½
Can. Chemical 5¼	1971	97	—
Can. Cement 5¼	1976	97	99
C-I-L 5¾	1977	101	102
Cdn Oil 4. 1er juin	1976	88½	90
C.P.R. 3¾	1972	87	88
C.P.R. 5	1983	95	96
Crt Foncier 5½	1974	98½	100
Dom Tar 5¼	1978	98	99
Dom. Stores 5½	1976	99	—
Dom. Textile 4	1966	96	97
G.M. Accept. 4¾	1969	95	97
Imperial Oil 3	1969	89	91
Ind. Accept. 5½	1978	97½	99
Loblaw 6	1977	101	103
Massey Ferg. 4½	1976	90	—
Reynolds Alu 5¾	1978	100	101
Shell Oil 5¾	1977	101	102
St. Law. Corp. 5	1978	95	96
Simpson's 4¾	1973	96	—
(a) Stanrock 5¾	1963	13½	—
Steinberg 5¼	1973	97	—
TCP 5.85	1987	99	100
Tr. Fin. 5¾	1974	98½	100
Weston Geo. 4¾	1971	94	96
SERVICES PUBLICS			
Anglo-Telephone	1988	102	—
Avalon Tel 3½	1966	92½	—
Bell Teleph 3¾	1979	83½	84½
Bell Telepho 5¾	1982	103	104
Bell Telepho 6¼	1978	106	107
Bowat Power 3¾	1980	84	86
Braz. Tract. 4¾	1970	74½	—
BC Telephon 5¼	1983	96½	97½
Calgary Pow 3¼	1972	85	—
Canada Elect 4	1968	90½	—
Cdn W Nat 5¾	1983	98	—
Consum Gas 5¼	1977	101¼	—
Consum Gas 5½	1982	100¼	—
Eastern Lt Pr 4	1969	89	—
Gt Lt Pw 5¾	1977	101	102
Inland Nat Gas 6	1982	101	102
Maritime Elec 4	1975	84½	—
Nfld Lt&P 4½	1974	88	—
Nfld Lt P 5½	1978	96½	—
N Ont N Gs 5¾	1982	97½	98½
N Telephone 6	1981	101½	—
Power Corp 5½	1977	98	—
Que Nat Gas 5¾	1985	87	—
Quebec Tele	1977	101	—
Shaw W P 3½	1970	89¾	—
Shaw P P	1976	89¾	—
Union Gas 5	1977	95½	96½
IMMEUBLES			
Brant Cr Real 6	1978	96½	—
Eaton's Realty 3½	1968	92	94
Eaton's Realty 5	1978	96	97
Lob Leas Pr 5½	1983	99	101
Steinberg's Pr. 6	1983	101	—

(a) — après remboursement du capital à 100% de la valeur au pair.

rendement des valeurs

	Taux	Prix Approx.	Rend. %
Abitibi	$2.00	42	4.76
Algoma	xd 1.40	48	2.91
Alumin Corp.	.60	25	2.40
Asbestos	1.20	28	4.28
Bell Tel	2.20	54	4.07
B A Oil	1.00	30	3.33
B.C. Forest	.50	14	3.57
Bldg. Prod	.90	25	3.60
C & D Sugar	1.00	29	3.44
Can Cement	1.00	33	3.03
Can. Iron	1.00	21	4.76
Can. Malting	2.00	71	2.81
Can Steam (xd)	1.80	55	3.27
Cdn Brew	.36	11	3.27
Cdn Bronze	1.50	24	6.25
Cdn Celanese	1.40	42	3.33
C. I. L.	.50	14	3.57
Cdn Oil x	.80	58	1.37
C.P.R.	1.50	26	5.76
Cdn Vickers	1.00	20	5.00
Cons Glass	.80	45	1.77
Crown Zell A x	1.00	23	4.34
Dist Seag	1.20	49	2.44
Dom. Bridge	.40	20	2.00
Dom. Corset	1.00	19	5.26
D. Fundry-S.	1.80	63	2.53
Dom. Glass	2.20	78	2.82
Dom Oilcloth	1.20	25	4.80
D. Steel & C.	.40	11	3.63
Dom. Tar.	.80	18	4.44
Dom. Textile	.80	18	4.44
Donohue	1.00	23	4.34
Dow Brewery	1.50	50	3.00
Du Pont	75	39	1.92
Falconbridge	2.00	55	3.63
Fam. Players	1.00	18	5.55
Foundation	.50	10	5.00
Fraser	1.20	26	4.61
Gat. Power	1.80	33	5.45
Gr. Lakes P	.80	16	5.00
Imp. Oil	1.20	44	2.12
Imp. Tobacco x	.60	15	4.00
Int. Accept	1.00	28	3.57
Int. Nickel	2.00	70	2.85
Int. Paper	1.05	31	3.54
Int. Util.	1.60	47	3.40
Labatt	.46	35	1.32
Laura Secord	.70	18	3.88
MacMillan Pwl	1.00	20	5.00
Massey-Ferg.	.40	12	3.33
Molson "A"	.90	29	3.10
Molson	.90	30	3.00
Montreal Loco	.60	14	4.28
Page-Hers	.90	23	3.91
Penmans	1.80	38	4.44
Price Bros.	2.00	36	5.55
Que. Power	1.60	35	4.57
Que Tel	1.10	45	2.44
St Lawrence Crp	1.00	22	4.54
Shawinigan	1.00	29	3.44
Simpsons	.80	32	2.50
Texaco	1.60	46	3.47
nUion Gas	.50	17	2.94
Viau Ltée	.80	12	6.66
Walker G & W	1.80	58	2.58
Weston B	.35	20	1.75
Zeller's	1.40	34	4.11
BANQUES			
Can. Imp.	1.80	66

CAHIER No 3/PAGES 21-32

LA PRESSE

ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, VENDREDI 25 JANVIER 1963 — 79e ANNEE — No 87



MAQUETTE DU "CANOT DE SAUVEAGE" SPATIAL — La maquette montre, à gauche, un para-planeur piloté par un homme. Le para-planeur commence sa descente vers la terre à partir d'un vaisseau spatial en orbite, tandis qu'un autre para-planeur est gonflé. L'idée d'un para-planeur de sauvetage pour une personne a été conçue par la "Space General Corporation", de El Monte, en Californie. Selon les dirigeants de cette compagnie, ce "canot de sauvetage" spatial pourrait être utilisé par un astronaute en orbite pour descendre à terre en cas de maladie.

De Gaulle s'oppose à la G.-B. à cause de l'accord de Nassau

Londres a choisi les E.-U. au lieu de l'Europe

PARIS, (AFP, UPI) — Le président Charles de Gaulle a laissé entendre hier que l'accord Kennedy-Macmillan sur les Polaris pouvait être une des raisons de son opposition à l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun.

"La Grande-Bretagne a remis aux Etats-Unis ce qu'elle avait de pauvre force atomique. Elle aurait pu aussi bien la remettre à l'Europe. Eh bien, elle a choisi . . .", a en effet déclaré hier le président de Gaulle à plusieurs députés qui l'interrogeaient sur l'accord de Nassau.

C'est au cours d'une réception offerte au Palais de l'Elysée aux membres de l'Assemblée nationale que le chef de l'Etat a fait cette déclaration. En ce qui concerne les difficultés actuelles avec la Grande-Bretagne, le général de Gaulle a indiqué qu'il fallait bien se rendre à cette évidence que les intérêts de la Grande-Bretagne et ceux de l'Europe étaient différents. "Un jour, a-t-il rappelé, Churchill a dit: "Si j'ai à choisir entre l'Europe et le grand large, je choisirai le grand large . . .".

Comme un député lui demandait: "Croyez-vous à une dissociation du Marché commun?", le général de Gaulle a répondu: "Pas du tout. Prenez l'exemple de l'Italie. Elle a besoin de notre charbon, de notre acier, et puis elle nous vend ses "Fiat", alors . . .".

"Très décontracté", le général de Gaulle a ajouté qu'il fallait "ancrer l'Alemagne", sinon, a-t-il dit, ce pays "risquerait d'aller à la dérive". "La base de l'Europe, a-t-il poursuivi, c'est l'entente de la France et de l'Allemagne". Puis, le président de la République a confirmé que c'était à la demande du chancelier Adenauer qu'un traité et non un accord avait été signé afin d'en permettre la ratification par le parlement allemand.

A Paris toujours, M. Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, a rappelé devant la commission des Affaires étrangères et de la Défense du sénat français que la Grande-Bretagne avait demandé non pas son adhésion au Marché commun, mais une négociation sur les conditions dans lesquelles elle pourrait poser sa candidature. Or le traité de Rome n'avait pas prévu pareille procédure. En réponse à une question, M. Couve de Murville a également indiqué clairement que si la Grande-Bretagne acceptait un jour ce qu'il y avait de fondamental dans le traité de Rome, son adhésion irait de soit, et que personne ne s'y opposerait.

M. Walter Hallstein, président de la commission de la CEE, qui séjourne actuellement à Berlin à l'occasion de l'exposition agricole internationale, a souligné pour sa part, ce matin, devant la presse, que les difficultés rencontrées dans les négociations avec la Grande-Bretagne créent pour la première fois une "crise" au sein de la CEE.

Après avoir indiqué qu'il utilisait ce terme à bon escient, M. Hallstein a refusé de prendre position sur l'évolution éventuelle de la situation. "Nous désirons, a-t-il dit, que les gouvernements entrent dans la discussion sans le moindre préjugé. Toutefois, la commission de Bruxelles veut préserver tout ce qui a été déjà obtenu.

Alors que les négociations de Bruxelles reprendront lundi prochain, on indique par ailleurs que le projet que la délégation allemande présentera à Bruxelles pour favoriser la poursuite des négociations sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ira au-delà d'un simple inventaire des difficultés qui serait confié à la commission Hallstein.

Pessimisme à Bruxelles

BRUXELLES. (AFP) — Pessimisme à Bruxelles où l'on conserve peu d'espoir que les négociations sur l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun se prolongent après lundi prochain.

Les informations reçues des débats parlementaires à Paris, les indications sur la position de l'Allemagne qui se fera connaître lundi, tout est dirigé contre les dernières illusions sur un revirement de la situation engendrée par l'intransigeance gaulliste.

En définitive, on considère que le débat est devenu exclusivement politique et que les problèmes techniques n'existent pas.

Irritation belge

L'irritation est grande dans les milieux gouvernementaux belges où l'on se refuse de participer aux obsèques d'une conférence froidement exécutée au moment décisif. M. Paul-Henri Spaak a tenu devant le Sénat belge des propos très durs pour le général de Gaulle.

Il a démontré avec vigueur le caractère inadmissible des méthodes employées par le président de la République française pour obtenir l'ajournement des négociations. En voulant imposer brutalement son hégémonie à ses partenaires a dit en substance, le ministre belge des Affaires étrangères, la France n'a réussi qu'à s'isoler.

Un journaliste anglais refuse de dévoiler ses sources: 6 mois de prison

LONDRES. (Reuter) — Desmond Clough, un journaliste londonien âgé de 33 ans qui a refusé de dévoiler ses sources d'information à un tribunal "de sécurité" britannique, a été condamné aujourd'hui à six mois de prison, après avoir été trouvé coupable de mépris de cour.

C'est la première fois en Grande-Bretagne qu'une telle condamnation est prononcée contre un journaliste dans l'exercice de ses fonctions.

Clough, chroniqueur militaire du Daily Sketch de Londres, a déclaré après sa condamnation par lord Parker, juge en chef d'Angleterre, qu'il comptait en appeler. Il peut en appeler à la Cour d'Appel, puis à la Chambre des lords, du jugement de la Cour d'Appel.

La cause de Clough avait été transmise à la Haute Cour la semaine dernière, après que le journaliste eut refusé de dévoiler ses sources à un tribunal qui enquêtait sur la sécurité navale, à la suite du procès l'an dernier du commis de l'Amirauté John Vassall, condamné à 18 ans d'emprisonnement pour espionnage au profit de la Russie. Le tribunal avait demandé à Clough d'indiquer les sources qui lui avaient permis de dire que l'espionnage fait par Vassall avait aidé des chalutiers russes de se rendre, avec une remarquable précision, au lieu des exercices navals de l'OTAN.

A l'audience d'hier, Clough a dit que c'était pour lui une question de conscience que de ne pas dévoiler sa source d'information, étant donné que l'information en question lui avait été confiée non pour publication. Il a aussi dit que le principe de la liberté de la presse était en jeu, que si les journalistes ne pouvaient plus compter sur des sources d'information confidentielles, ils en seraient réduits à ne plus transmettre que les déclarations gouvernementales.

Lord Parker, de son côté, a estimé que légalement un journaliste ne peut se réclamer de privilèges liés à l'exercice de sa profession. Il a cependant exprimé sa sympathie pour Clough et lui a accordé un délai de dix jours pour changer d'idée, auquel cas la sentence serait suspendue.

Les entretiens nucléaires à trois tourneraient en rond

WASHINGTON. (AFP) — Les entretiens nucléaires à trois — Etats-Unis, Grande-Bretagne et URSS — doivent se poursuivre aujourd'hui au cours d'un dîner de travail offert par M. William Foster, directeur de l'Agence pour le contrôle des armements et pour le désarmement.

Il est fort probable que M. Dean Rusk se joigne aux chefs des délégations soviétique, l'ambassadeur Nicolai Federenko, et britannique, l'ambassadeur sir David Ormsby Gore, pour ce repas.

Les représentants des trois pays ont jusqu'ici conféré pendant plus de onze heures sous le sceau du secret. La conférence a débuté mardi dernier.

Selon certaines indications obtenues de source généralement bien informée, les entretiens piétineraient. On se tiendrait de part et d'autre sur des positions tout en laissant percer un désir d'arriver à un accord de compromis.

On se refuse dans les milieux officiels américains, conformément au désir de respecter les consignes du silence, à indiquer si la délégation soviétique a manifesté l'intention d'exiger la signature de la France à un traité nucléaire.

Il est possible que les conversations soient suspendues pendant la fin de semaine. C'est au cours du dîner d'aujourd'hui que les délégués décideront s'il convient de poursuivre les travaux dans l'après-midi.

Une commission américaine préparera les propositions de force multilatérale

WASHINGTON. (AFP, UPI, PA) — Le président Kennedy a nommé hier une commission de trois membres, sous la direction de l'ex-ambassadeur des Etats-Unis à Ottawa, M. Livingston Merchant, chargée de préparer et de négocier les propositions américaines relatives à la constitution d'une force multilatérale de l'OTAN.

Le communiqué officiel de M. Kennedy, lu à la presse par M. Pierre Salinger, porte-parole de la Maison blanche, déclare : "Les négociations qui doivent être menées en rapport avec l'étude de ce sujet au Conseil de l'OTAN, sont la suite de l'accord conclu entre moi-même et le premier ministre Macmillan, de Grande-Bretagne, à Nassau, le 21 décembre, selon lequel nos deux gouvernements rechercheraient le développement d'une force nucléaire multilatérale de l'OTAN dans la consultation la plus étroite avec les autres alliés de l'OTAN."

M. Merchant s'est refusé à dire si son travail l'appellera à discuter avec les autorités canadiennes au sujet de l'équipement en armes nucléaires des forces canadiennes de l'OTAN.

Il s'est contenté de déclarer que les armes nucléaires étaient pour le Canada "un grave problème domestique".

Les deux autres membres de la commission sont M. Gerard Smith, ancien secrétaire d'Etat adjoint, et le contre-amiral John Lee, représentant le secrétariat de la Défense.

M. Merchant assistera le représentant des Etats-Unis à l'OTAN, M. Thomas K. Finletter, en ce qui concerne les discussions qui auront lieu dans le cadre du Conseil nord-atlantique.

Le cabinet Fanfani accepte les Polaris

ROME. (AFP-UPI) — Le cabinet italien a donné hier son approbation à une nouvelle stratégie nucléaire qui impliquerait le démantèlement des bases de lancements de fusées "Jupiter" en Italie et leur remplacement par des sous-marins équipés de missiles "Polaris".

Le parti communiste a rapidement réagi devant cette mesure et M. Palmiro Togliatti, chef du parti, a déclaré en Chambre qu'il organiserait des manifestations de masse pour protester contre cette décision.

Le premier ministre Amintore Fanfani a interrompu la lecture à son cabinet du rapport de ses derniers entretiens à Washington avec le président Kennedy pour écouter le discours de Togliatti.

Celui-ci, se référant aux rapports voulant que M. Fanfani se soit entendu avec M. Kennedy pour remplacer les "Jupiter" par les "Polaris", a affirmé que ce geste exposait l'Italie à des représailles nucléaires de la part de l'URSS.

"Si c'est là le résultat eds entretiens Fanfani-Kennedy, a-t-il dit, le parti communiste sollicitera une réaction des masses populaires".

Enfin, M. Togliatti a estimé que l'"axe Bonn-Paris marquait l'écroulement du mouvement européen de tendance démocratique".

Après cette interruption, le cabinet s'est de nouveau réuni pour entendre la fin du rapport de M. Fanfani. Cette séance terminée, un bref communiqué a annoncé que le cabinet approuvait "les critères proposés en vue de moderniser l'armement des pays membres de l'OTAN".

Le communiqué précise que le cabinet a reconnu la validité du projet d'une force multilatérale qui éviterait la dispersion nucléaire et faciliterait une efficace action de défense collective.

Il est probable que le premier ministre Fanfani fera une déclaration officielle à ce sujet devant le Parlement dès demain, alors qu'il aura réussi à triompher, sans difficulté semble-t-il, de la motion de non confiance présentée par le parti communiste.

KOLWEZI : retour à la normale

La gendarmerie katangaise est désarmée "en principe"

KOLWEZI. (AFP) — Le désarmement de la gendarmerie katangaise est terminé, annonce-t-on officiellement. Les armes proviennent notamment de Belgique, de Grande-Bretagne et d'Allemagne.

Les observateurs estiment cependant que les armes livrées ne représentent qu'une partie de celles de la gendarmerie et que de nombreux gendarmes sont rentrés chez eux avec leurs armes.

Le travail a repris dans les mines et les usines de Kolwezi, où la situation est calme. L'immense gare de triage de la mine de Kolwezi est intacte, ainsi que les installations électriques.

Avant son départ mercredi, le président Tshombé a déclaré que ce n'était pas M. Spaak, ministre des Affaires étrangères de Belgique, qui avait amené le règlement pacifique de l'affaire katangaise, mais lui-même et le gouvernement katangais.

M. Joseph Ileo, ministre résident à Elisabethville, devra essentiellement s'informer de la situation katangaise et rétablir les contacts entre le gouvernement provincial de M. Moïse Tshombé et le gouvernement central congolais, indique-t-on dans les milieux proches du gouvernement.

M. Cyrille Adoula, premier ministre congolais, a préféré nommer un ministre résident, plutôt qu'un commissaire extraordinaire qui cumulerait les pouvoirs civils et militaires, supplantant de ce fait le gouvernement provincial, ajoute-t-on en soulignant que M. Tshombé reste toujours président provincial.

La date des élections au Sud-Katanga sera décidée au retour de M. Ileo à Léopoldville.

A Djakarta

Vous n'aurez pas l'Irian avant mai -- U Thant

NATIONS UNIES. (AFP) — Le secrétaire général de l'ONU, U Thant, a refusé de raccourcir la période d'administration de la Nouvelle Guinée occidentale par les Nations unies et de transférer ce territoire à l'Indonésie plus tôt que le premier mai 1963.

D'autre part, le secrétaire général de l'ONU a chargé son chef de cabinet M. Narasihman, de se rendre en Indonésie et en Nouvelle-Guinée occidentale pour tenir des consultations avec le gouvernement d'Indonésie et l'administrateur de l'ONU, le Dr Djalal Abdoh, sur les moyens d'accélérer l'entrée en fonction de personnel indonésien dans l'administration du territoire.

U Thant a fait connaitre ces décisions à la suite d'entretiens tenus depuis le 12 janvier à New York avec le Dr Sudjarwo Tjondronegoro, ministre des Affaires étrangères d'Indonésie et chef de la mission de liaison de l'Indonésie auprès de l'administrateur de l'ONU en Nouvelle Guinée.

On apprend, enfin que U Thant a refusé de donner suite à une requête du président de Guinée, M. Sekou Toure, qui lui demandait d'entreprendre une enquête sur les circonstances de la mort du président du Togo, M. Sylvanus Olympio.

1,170 autres Cubains débarquent en Floride

MIAMI, Floride (UPI, AFP) — Arborant les couleurs de la Croix-Rouge, le cargo **Shirley Lykes** est entré en rade du port d'Everglades en Floride ce matin, avec à son bord 1,170 réfugiés cubains. Le vapeur avait levé l'ancre à La Havane hier soir.

Avant de monter à bord, une vieille dame est tombée à genoux en embrassant ses quatre fils. "Que Dieu soit loué!" s'est-elle écriée. "Non", lui a aussitôt répliqué un membre de la Croix-Rouge cubaine, "que Fidel Castro soit loué!"

L'accostage du cargo en Floride s'est produit dans un calme relatif — ce qui faisait contraste avec la première arrivée de réfugiés le mois dernier. Seuls les parents des arrivants vinrent les accueillir et la police leur permit de pénétrer sur le quai. Les effusions furent plus modérés bien que touchantes.

Les journalistes étaient venus de tous les coins des Etats-Unis pour la première arrivée. Aujourd'hui, il n'y avait qu'une poignée de représentants de la presse pour couvrir un événement que les inspecteurs des services d'informations qualifient désormais de "routine".

Les passagers sont, en fait, restés à bord pour prendre le petit déjeuner et, pour l'instant, il n'y eut pas de possibilités d'interviews.

Les chiffres officiels du nombre de ces nouveaux arrivants sont de 390 hommes, 527 femmes et 253 enfants. De ce total il y en avait 14 sur des civières.

Brésil : des partisans du neutralisme à des postes-clé

RIO DE JANEIRO. (UPI, PA) — Le nouveau ministre des Finances du Brésil, M. San Thiago Dantas, a déclaré hier que le régime du président Goulart entend suivre une ligne neutraliste dans le domaine des relations internationales.

M. Dantas a dit au correspondant de l'agence United Press International que la politique financière du Brésil s'inspirera désormais des mêmes principes d'indépendance nationale que dans le domaine des affaires étrangères, que M. Dantas a mis en oeuvre pendant qu'il détenait le portefeuille des Affaires étrangères.

C'est en vertu de ces principes "indépendantistes", dans le domaine international, que le Brésil a refusé son approbation aux mesures d'expulsion du régime castriste de l'Organisation des Etats américains.

Les journaux conservateurs brésiliens, qui ont critiqué la composition du nouveau cabinet Goulart, soutiennent que M. Dantas est un des membres les moins compétents de la nouvelle équipe ministérielle.

Le quotidien "O Estado", de Sao Paulo, écrit qu'on était en droit de s'attendre à la nomination d'un homme de haute compétence au portefeuille des Finances. M. Dantas, ajoute le journal, est un juriste qui ne possède pas les qualité requises pour mener à bien une tâche complexe et difficile.

AUTOUR DU MONDE

Israël : campagne contre les missionnaires

TEL-AVIV, (AFP) — La lutte des éléments religieux contre les activités des écoles chrétiennes en Israël s'intensifie. La direction des écoles religieuses françaises à Jaffa a constaté qu'elle portait ses fruits et que le nombre des élèves juifs était en diminution. Le Dr Wahraftig, ministre des Affaires religieuses, a déclaré hier au cours de la première réunion du Conseil national pour la lutte contre les activités des missionnaires en Israël, qu'une forte opposition se faisait jour au gouvernement contre le projet visant à limiter ces activités. Aussi, a-t-il ajouté, le poids de la lutte va-t-il retomber sur le public israélien.

Iran : le chah remet ses terres à l'Etat

TEHERAN, (AFP) — Le chah a promulgué aujourd'hui un firman impérial (décret) par lequel il remet au gouvernement iranien la totalité des forêts qui lui appartenaient à titre privé, soit trois millions, cinq cent mille acres. D'autre part, 500 villages propriétés de la Couronne seront distribués dans le cadre de la réforme agraire, par le ministère de l'Agriculture. On rappelle que parmi les projets de loi qui feront demain l'objet du référendum figurent deux textes nationalisant toutes les forêts privées et étendant la réforme agraire à tout le territoire iranien et à toutes les propriétés non directement exploitées.

Les bases américaines en Espagne

MADRID. (AFP) — Le gouvernement espagnol va demander de nouvelles négociations sur les bases américaines en Espagne, apprend-on de bonne source. Le gouvernement espagnol a fait savoir au gouvernement des Etats-Unis qu'il allait invoquer la clause de l'accord hispano-américain qui permet à l'une des deux parties de demander l'ouverture de négociations au lieu du renouvellement du traité par tacite reconduction.

Parachutistes britanniques au Canada

LONDRES — (AFP) — Un groupe de parachutistes de l'armée de l'air britannique partira demain de Lyneham, dans le Siltshire, pour le Canada afin de suivre un entraînement de quatre semaines. C'est la première fois que des parachutistes britanniques s'entraineront au Canada. Ils passeront d'abord deux semaines à Churchill, au Manitoba, puis deux autres semaines à Rivers, également au Manitoba.

Le chômage devient inquiétant en G.-B.

LONDRES. (Reuter) — Le nombre des chômeurs britanniques a augmenté de 248,474 pour s'élever à 814,632 depuis le 10 décembre, annonce le ministère du Travail. Ces chiffres indiquent que 3.6 pour cent des effectifs de la main-d'oeuvre sont en chômage, contre 2.5 pour cent le mois dernier. La situation est telle que le premier ministre Macmillan a convoqué hier une séance spéciale du Cabinet pour essayer de trouver une solution à ce problème. L'hiver particulièrement rigoureux serait pour beaucoup dans l'inquiétante situation de l'emploi en Grande-Bretagne, la plus grave depuis l'hiver de 1947, alors que le nombre des chômeurs avait atteint le total de 1,874,000.

Mémorandum des leaders nord-rhodésiens

LUSAKA. (AFP) — M. R. A. Butler, ministre britannique chargé des affaires de la fédération Rhodésie-Nyassaland, est arrivé hier à Lusaka, en Rhodésie du Nord, où il aura des entretiens avec les leaders politiques locaux sur l'avenir de la fédération. Dans l'important mémorandum qu'ils ont remis hier après-midi à M. Butler, les leaders des deux partis africains de la Rhodésie du Nord, M. Kenneth Kaunda, chef du cabinet local et du parti uni de l'indépendance nationale, et M. Harry Nkumbula, chef du congrès national africain, réclament la sécession d'avec la Rhodésie du Sud, en invoquant le précédent du Nyassaland, qui a été autorisé par Londres à se séparer de la fédération. Ils réclament également une nouvelle constitution prévoyant le suffrage universel.

Règlement "indigne" du problème polonais

LONDRES. (AFP) — "La question polonaise a été réglée d'une manière indigne des grandes puissances", écrit le comte Raczynski, ambassadeur de Pologne en Grande-Bretagne de 1934 à 1945, dans ses mémoires qui paraissent aujourd'hui, en anglais, sous le titre "In Allied London", et qui avaient été publiés il y a deux ans en polonais. L'ambassadeur fait état, dans ces mémoires, des pressions exercées par Londres et Washington sur le gouvernement polonais en exil, afin qu'il arrive à un compromis avec le gouvernement populaire polonais. Il accuse, d'autre part, la presse et la radio britanniques "d'avoir, à l'époque, défiguré le problème polonais, de l'avoir présenté sous un faux jour et de l'avoir noyé dans un brouillard de mensonges".

LAOS : aucune tâche militaire confiée à "Air America"

VIENTIANE. (AFP) — Rejetant les accusations portées par M. Phoumi Vongvichit, ministre de l'Information laotien, un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis a déclaré que si le gouvernement royal le demandait, les Etats-Unis étaient prêts à accepter un contrôle de la Commission internationale de contrôle sur l'activité de leurs deux organismes. Il a précisé ensuite que la compagnie "Air America" était une compagnie civile affrétée par le gouvernement américain et dont les équipages n'étaient en rien militaires. Il a démenti enfin que les avions de l'"Air America" introduisent au Laos des hommes, des armes et des munitions.

SUR LA SCENE INTERNATIONALE

LISBONNE — (AFP) — Des combats ont opposé à deux reprises en décembre et le 23 janvier des "terroristes organisés, entraînés et armés à l'étranger" et les forces de l'ordre de la Guinée portugaise, annonçait hier le service d'information de l'armée portugaise à Lisbonne.

Selon le communiqué, le choc le plus important a eu lieu mercredi à Fula-Cunda, près de la frontière de la Guinée : les forces portugaises ont eu deux tués et les nationalistes plusieurs morts et prisonniers.

* * *

CORDOBA — (AFP) — Un jeune homme, Rudolf Krasser, qui affirme être le fils naturel d'Adolf Eichmann, s'est présenté à la police de Cordoba, pour solliciter sa protection.

Il a déclaré qu'il était arrivé en Argentine en 1944 à bord d'un sous-marin. La police essaye actuellement de vérifier sa véritable identité, car il est muni de faux papiers.

Selon un journal local, Krasser aurait fait partie d'une organisation nazie dont le centre se trouvait au Brésil.

* * *

MEXICO — (AFP) — Un homme d'affaires de Mexico aurait offert d'acheter la caravelle "Nina II", réplique d'une de celles qui furent utilisées par Christophe Colomb lors de sa découverte de l'Amérique, et à bord de laquelle huit hommes, sous le commandement du capitaine Etayo, viennent de traverser de l'Atlantique.

La "Nina II" serait vendue deux millions de pesetas, environ $37,000. La caravelle, qui se trouve actuellement aux Bahamas, se rendrait à Vera Cruz d'où elle serait acheminée par voie de terre jusqu'au port d'Acapulco où elle constituerait une attraction.

* * *

BRIDGETOWN, Guyane anglaise — (PC) — L'Assemblée nationale de la Guyane anglaise a voté, mercredi, des crédits d'un montant de $400,000 en vue de la mise sur pied d'une armée nationale. Le projet gouvernemental a été adopté par 18 voix contre 12. L'opposition avait tenté de réduire ces crédits au montant symbolique d'un dollar. M. Peter d'Aguiar, chef du parti uni, a déclaré que les $400,000 seraient dépensés en vue d'acquérir "des fusils qui tuent", tandis que les enfants devaient se passer de lait et des personnes malades de lits d'hôpitaux.

La France est accusée d'avoir conspiré au Togo

LAGOS. (AFP) — Dans une déclaration sur l'assassinat du président Olympio, distribué aux délégations participant à la conférence du groupe de Monrovia, à Lagos, M. Théophile Mally, ancien ministre de l'intérieur togolais, a accusé l'ambassadeur de France à Lome, ainsi que deux officiers français servant dans les forces armées togolaises, d'être à l'origine du récent coup d'état togolais. Il accuse également le président N'Krumah du Ghana d'avoir favorisé la création d'un mouvement subversif au Togo en distribuant de l'argent et des armes.

Dockers, typos et demain...

4,000 machinistes de Canaveral en grève

SEATTLE. (UPI, PA, AFP) — Alors que la grève des dockers est sur le point de se terminer et que celle des typos se poursuit, l'Association internationale des machinistes a décrété, pour demain, une grève contre les usines de la "Boeing Co. Jet and Missile" du cap Canaveral.

Le président Kennedy, de son côté, a déjà entrepris les premières démarches en vue d'éviter l'arrêt de travail. En effet, il a nommé, mercredi, une commission d'enquête, laquelle, se prévalant de la loi "Taft-Hartley", tentera d'obtenir un décret des tribunaux ordonnant une période d'attente de 80 jours.

"Tout arrêt dans la production d'avions, de missiles ou de navires de l'espace à la compagnie Boeing, a déclaré le président Kennedy, constitue une sérieuse menace à la défense du pays.

En ce qui concerne la grève des typographes, la réunion d'hier entre les représentants des propriétaires de journaux et ceux du syndicat des typographes n'a rien changé à la nature du conflit.

Par ailleurs, M. Pierre Salinger, porte-parole de la Maison Blanche, a fait hier au président Kennedy un rapport détaillé des conversations qu'il a eues à New York avec le personnel et la direction de neuf journaux paralysés par la grève depuis plus de 50 jours.

M. Salinger, tout en refusant de se prononcer sur la possibilité d'un réglement du conflit, s'est contenté de dire que la situation était "très difficile". Il a ajouté que de nombreux membres du personnel craignent que l'application de méthodes d'automatisation n'engendre le chômage.

Enfin on signale que les dockers ont voté en faveur de la formule de la Commission présidentielle et pourront ainsi reprendre le travail demain. Il semble qu'il faut au moins cinq jours pour que l'activité retourne à la normale dans tous les ports de la côte Atlantique.

J'étais de ceux qui ne peuvent se décider . . . !



Avant de prendre une décision, je pesais le pour et le contre si longtemps que l'occasion était passée lorsque je savais quoi faire.

A cause de cela, j'avais raté plusieurs chances d'avancement, j'avais reculé devant des offres intéressantes. Je n'aimais pas mon emploi, mais je ne voulais pas changer, parce que j'avais peur de ne pas pouvoir m'adapter à un nouveau patron, de nouveaux compagnons de travail.

J'ai alors décidé de suivre le merveilleux cours de Perfectionnement de l'Institut de Personnalité.

Maintenant, j'ai le goût de l'initiative, le désir des responsabilités. J'ai appris à me tracer un plan de vie et à le suivre avec ténacité. J'ai vraiment confiance de pouvoir réussir, car je suis décidé à vivre pleinement ma vie.

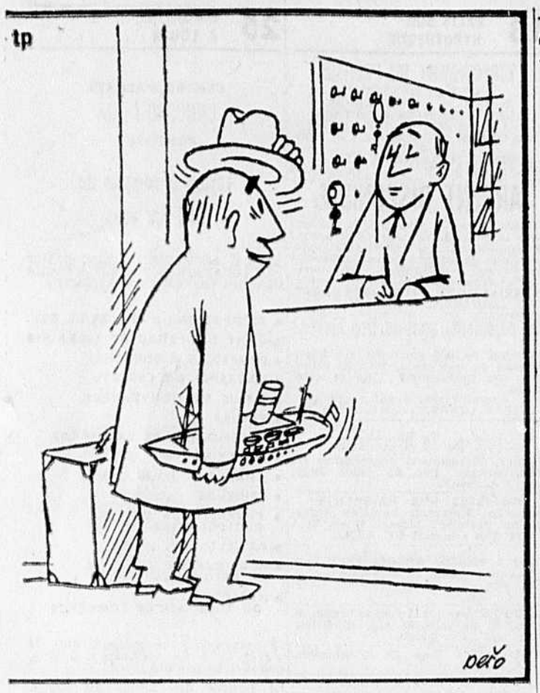
Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

Chacun y acquiert une richesse d'expériences nouvelles. Tous y vivent le fameux volume : "Arrêtez d'avoir peur ! et croyez au succès!" en vente partout, écrit par Jean-Guy Leboeuf.

C'est beaucoup plus qu'un simple cours de personnalité, c'est un véritable cours de relations humaines, de formation de chef et de persuasion par la parole.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 4,000 gradués distingués.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite lundi le 28 janvier, à 8 heures, au Palais du Commerce, suite 222 ; (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, signalez VI. 2-8186.



"Une chambre avec salle de bains... S.V.P."

26 MAGASINS DEMANDES

BESOIN magasin pour restaurant épicerie smallware, avec 5 appts, quartier neuf. RA. 8-0012.

MAGASIN, dans le nord de la ville, pour petite manufacture. MU. 4-3691.

COTE-DES-NEIGES, entre Van Horne et ch. Reine-Marie, avec vitrines. Accepterait de sous-louer avec remboursement de frais de déplacement. Ecrire à case 4033 La Presse.

28 LOCAUX COMMERCIAUX A LOUER

EDIFICE COMMERCIAL ULTRA-MODERNE

3,000 p.c. pour magasins

6,000 p.c. pour bureaux

Cité St-Laurent, terminé 1er mai. Air conditionné, système ventilation. Situé sur le Boulevard Décarie près du Bureau de Poste, terrain de stationnement public à l'arrière. Informations RI. 7-6509.

RIVE SUD

Plus de 2,200 pieds carrés de 1er plancher, rue commerciale au centre d'une population d'au moins 50,000 habitants. $300, par mois, chauffé. OR. 7-7411.

BEAUBIEN 5194, logement 7 pièces, 1er plancher, idéal pour professionnel. Chauffé. CL. 9-2000.

DELORIMIER, grand local moderne 2,400 pieds, pour dépôt, "salle montre", CR. 4-2433, RA. 8-0991.

LAURIER, 2e étage avec fenêtres sur 3 côtés, chauffé, occupation immédiate. CR. 9-6391.

1,500 PIEDS carrés, disponibles pour manufacture ou bureau, divisera pour satisfaire locataire, très éclairé, loyer raisonnable. 1573 Beaubien est.

PRES du boul. Métropolitain, nouveau local avec gicleurs, expédition au niveau du camion et du plancher, bureaux compris: 1,300 pieds, $110, 1,800 pieds $155; 3,800 pieds, $340; disponibles immédiatement; aussi bâtisse neuve prêt pour 1er mai, rez-de-chaussée, superbes locaux de 2,000 à 60,000 pieds. Shefner Industries Inc., RA. 9-6338 ou le soir, RE. 3-8119.

FABREVILLE 1ère hypothèque 9% sur valeur, $15,500 à 7%. M. Archambault 388-0555.

FLEURY 2312, local moderne, haut pharmacie, location immédiate. FE. 4-9865.

JACQUES-CARTIER, place à louer, pour bureau ou magasin, 660 pieds carrés. OR. 7-3911.

ST-HUBERT près Jarry. Etablissement commercial pouvant servir de local ou atelier 25 x 60. 8181 St-Hubert.

BAS LOYER

ENTREPOT, BUREAU, LOCALITE CENTRALE, EQUIPE, TABLETTES, FIXTURES, ETC. CONVENANT POUR TOUT COMMERCE. HU. 9-1770.

LOCAL moderne, 15 x 30, chauffé, centre commercial, idéal pour bureau, salon de barbier, tabaconiste. S'adresser 447 boul. Laurentides, Pont-Viau. MU. 1-8202.

LOCAL à louer, 45 x 90, 2e étage, 7474 St-Hubert. Tél. 272-3387 jour seulement.

28 LOCAUX COMMERCIAUX A LOUER

ONTARIO PRES CHAMBLY

2e étage, chauffé. Local moderne. Centre commercial. 3,000 pieds carrés. Entrée privée. Idéal pour compagnie d'assurances ou finance. Occupation 1er mai. 844-6984. Soir: RE. 3-6017.

LOCAL à louer, 15 x 30, $65. Papineau et Fleury, 331-2883.

29 LOCAUX COMMERCIAUX DEMANDES

CHERCHE local, rez-de-chaussée ou 1er étage, environs St-Denis-Boulevard St-Joseph. Téléphonez 482-7261.

LOCAL COMMERCIAL DEMANDE 2e ou 3e étage. Environ 4,000 pieds carrés. Nord de ville, secteur Jean-Talon-Jarry-St-Laurent - Papineau, VI. 4-6111.

MAISON entourée d'un terrain, pour hôpital convalescent, avec option à acheter. Préférence Boul. Gouin. Ecrire case 4017 La Presse.

30 PROPRIETES COMMERCIALES A LOUER

AVE DU PARC NORD

Environ 3,700 pieds à 6350 Durocher, consistant en bureaux chauffés, avec gicleurs, entrepôt et garage; convenable pour petite manufacture ou agence de vente; niveau de rue; entrées privées et terrain stationnement pour chargement; disponible 1er mai; bon district ouvrier; agents protégés. Lenor Realties, M.D. Freeman, à 405 ouest, Beaubien, ou CR. 9-8521.

32 PROPRIETES COMMERCIALES A VENDRE

PLACEMENT 26%

Centre d'achats face à la gare, 8 magasins, 7 logements construction récente, 256 x 75 plus terrain de stationnement. Revenu annuel $22,000, peut être remonté à $24,000. Prix: $145,000. Comptant: $20,000 seulement. Inf.: Mme Paquin, DU. 1-1821; soir: 331-3492.

FAUST

CANADIENS SOIGNEZ LES VOTRES EN FLORIDE!

A vendre Maison Commerciale et Résidentielle, superficie 2,000 pieds carrés, 4 logements meublés, revenu $3,000 l'an, atelier-imprimerie complet et réussi, quartier vivant: le tout $29,500. Ecrivez - Bibliothèque Floride Francaise. 276 N.E. 110 St., Miami, Floride.

ST-DENIS et Jarry, centre très commercial, bâtisse 2 étages, local pouvant servir pour tous genres de commerces, 2e plancher pouvant servir de location de bureau d'assurance ou compagnie finance. 334-4633.

ATELIER de 1584 pieds carrés et bungalow 6 appts, libres, grand terrain commercial, termes faciles, 2352 boul. des Laurentides, Auteuil, DU. 1-1032.

AUBAINE, édifice commercial, ciment et brique, coin de rue, pouvant servir manufacture, magasin, entrepôt ou garage, 2 étages, 75 x 80 plus soubassement, bonne condition, prix $70,000. Information OL. 3-4091, pas d'agents.

BATISSE 5,400 pieds. Terrain 132 x 170 - 256 - 1621

IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

BATISSE industrielle à vendre rue William, 20,000 pieds carrés, en bon état, système d'élevateur, "sprinklers", revenu net $16,900. S'adresser 1840 rue William, Montréal.

32 PROPRIETES COMMERCIALES A VENDRE

COTTAGE 8 appts, commercial, ou professionnel, St-Denis (Jarry), système chauffage automatique. DU. 7-8532.

TRIPLEX, magasin, appartement à côté. Idéal pour pâtisserie, Delicatessen, ou autre commerce. CL. 5-5579.

33 ENTREPOTS A LOUER

BOUL. ST-JOSEPH est, 3490, plain pied, de 8,000 pi.c. $750 par mois, CL. 9-2581, soir RE. 3-5842.

6709 ST-DOMINIQUE, près St-Zotique, local idéal pour entreposage salle d'échantillons, etc., CR. 7-6807.

ENTREPOT, atelier, chauffé, 220, arrière magasin, 418 Rachel coin ruelle St-Denis. 271-9591.

40 x 55, 2 étages, chambre refrigérée, stationnement idéal, vendrais ou louerais. LA. 1-6682.

2,000 A 20,000 PIEDS, occupation immédiate. Appeler à 279-6391.

969A ROY, grandeur environ 18 x 30, chauffé, eau, électricité. $25. WE. 3-6262.

SITUE TERRASSE CPR, centre commercial, 1,800 à 2,000 pieds, premier plancher pouvant servir d'entrepôt, Bâtisse à l'épreuve du feu, chauffée, voie d'évitement, stationnement pour l'utilité du commerce. S'adresser à Théo Dion, 729 Terrasse CPR, Sherbrooke, Qué. Tél.: LO. 2-2858; résidence, LO. 2-3502.

35 MANUFACTURES A LOUER

BOULEVARD St-Joseph, près 11e, 11,200 pieds, sera construite au goût du locataire occupation 1er mai. CR. 9-6391.

HENRI-JULIEN près Boucher, 3,000 pieds, 1er plancher, 550. 220, facilité stationnement. Téléphoner: 735-1846 matin ou soir.

WAVERLEY 6830, coin Beaumont, 2 locaux 25 x 80, chauffés, disponibles pour entrepôt, bureaux. Informations 170 Beaumont, coin Waverley, FE. 4-3060.

AI 2,000 à 20,000 pieds, occupation immédiate, CR. 9-6391.

MANUFACTURE à louer à l'Assomption, 7000 pi. plancher avec bureau. Pouvoir électrique 550, avec chauffage. 4e pi. car. Jour OL. 2-2927. Soir OL. 2-2798.

36 MANUFACTURES DEMANDEES

ACHETERAIS ou louerais, approximativement 10,000 pieds cubes, rez-de-chaussée, pour atelier, utilisant équipement léger, avec accès facile, au Trans-Canada Highway. Ecrire case 4062, La Presse.

PETITE manufacture demandée, avec 5 ou 6 appts, ou petite maison dans Montréal, ou passé le pont Jacques-Cartier de peu. DU. 1-0340.

37 MANUFACTURES A VENDRE

DES ECORES et Boul. Rosemont, 1½ étage, 10,750 pi. carrés, plafond 18 pi., porte garage 14 pi., bureaux modernes. CR. 3-8881. Bisson et Beaulieu Inc.

MARQUETTE près Bélanger, environ 1,400 pi., non chauffé, immeuble brique, 2 étages, terrain de plus de 2,000 pieds. Occupation immédiate. $14,000. Comptant $3,000. WE. 7-3706.

INDUSTRIEL, idéal manufacture, garage, atelier, machine-shop, etc. Des Carrières près Iberville, 3,250 p.c. libre, logement 5 et 3 pièces, $10,000 comptant, 271-7243.

LIBRE 1er février. 12,000' plancher. Très moderne. 550-220-110, 900 ampères. Rosemont près boul. St-Joseph. M. Collas, 521-5407.

42 ESPACE DE MANUFACTURE A LOUER

APPROX $5,000 PI. CA.

Idéal bureau, salle d'exposition, atelier léger, entrepôt, chauffé, gicleur, ascenseurs, pour passagers et marchandise, restaurant. Possession 1er mai, location centrale. Surintendant UN. 1-4121 soir RA. 5-1878.

3400 BOUL. METROPOLITAIN

Coin 14e avenue, Ville St-Michel, 4000 pieds, chauffé, sprinkler, truck-level, stationnement illimité. RA. 1-4291.

BOUL. ST-JOSEPH est, 3490, plain pied de 8,000 p.c. $750 par mois. CL. 9-2581, soir, RE. 3-5842.

1,000 A 10,000 PIEDS
TRES GRANDE ENTREE POUR L'EXPEDITION. PLANCHER BETON. 932-6129. SOIR: 488-7584.

ESPACE pour petite manufacture ou entrepot, environ 1100 pieds carrés. S'adresser 1655 Gladstone, Côte-St-Paul ou appelez PO. 9-1533 ou OX. 2-2810.

EVITEZ toute perte de temps précieux à rechercher le local approprié à votre commerce. 48 heures suffiront en consultant
LES SERVICES DE LOCATION INDUSTRIELLE
256-0610

PAPINEAU 6900, 3,000 pieds à 10,000 carrés, deuxième, sprinklers, élévateur. RA. 8-4531.

150 000 PIEDS CARRES
SUBDIVISION AU CHOIX
Façade sur 3 rues, chauffé, gicleurs, 220-250 ampères, conviendrait fabrication ou entreposage. Loyer à partir de 50 cents pie dcarré. Expédition et terrain de stationnement. Renfrew Realties, VI. 2-5853.

10,000 PI. CARRES, rez-de-chaussée, $1. pi, carré, gicleurs (sprinklers), chauffé, subdiviserai, cloison de bureaux existante. Boul. St-Laurent, sud de Fleury, VI. 2-5812.

20,000 PIEDS CARRES de plancher sur 2 étages, chauffé, gicleurs, éclairé sur trois côtés, entrée privée pour expédition et service, terrain de stationnement pavé; de plus environ 15,000 pi. ca. de terrain clôturé. WE. 2-8537, soir, RE. 9-7276.

PLATEAU MT-ROYAL, grand local 20' x 85', 2 étages, avec bureau, courants: 550-220, logement 6 appts, disponible, louerais ou vendrais. Tél. 728-4890 ou 725-2436.

RUE SAUVE, est de St-Hubert, 42 x 35, ou 21 x 35, occupation 1er mai, tout genre de commerce. RI. 8-7619, 744-0515.

45 SALLES STUDIOS

GRANDE SALLE à louer, Boul. St-Martin, avec stationnement, peut contenir 6,000 personnes. Téléphonez: VI. 4-9316.

47 BUREAUX A LOUER

AHUNTSIC 2210 Henri-Bourassa et près hôpital Fleury, local 1 et 3 bureau avec salle d'attente. 388-1825 ou DA. 1-6698.

BELANGER 1459, édifice Ritz, libre, professionnels, agences, DU. 8-9623 RA. 9-1854.

BISHOP et Ste-Catherine, 2 pièces, 321 pieds carrés, tapis mur à mur, stores vénitiens, $75 par mois, occupation immédiate. 849-9029.

BOUL. ST-JOSEPH EST, 1012, 2 pièces chauffées, salle d'attente, 1er étage, nouvellement aménagé, idéal pour bureau professionnels. 522-8791.

47 BUREAUX A LOUER

LE MAXIMUM DE COMMODITES POUR UN BUREAU LUXUEUX

EMMENAGEZ

AU CENTRE STRATEGIQUE DE L'ILE

PLACE CREMAZIE

ON PEUT LOUER MAINTENANT
OCCUPATION EN MAI 1963

ACCES IMMEDIAT AU BOUL. METROPOLITAIN, A L'AUTOROUTE, A L'AEROPORT ET AUX ROUTES MENANT A TORONTO ET OTTAWA.
- TOUT PRES DU TERMINUS DU NOUVEAU METRO
- PAS DE PROBLEME DE CIRCULATION DU BAS DE LA VILLE
- 11 ETAGES AVEC GARAGE A 7 PALIERS (Capacité de 1,000 autos)
- 7 ASCENSEURS TRES RAPIDES
- SERVICE GRATUIT D'AGENCEMENT PROFESSIONNEL
- CLIMATISATION CENTRALISEE PARTOUT
- SUBDIVISION INTERIEURES ET APPAREILS D'ECLAIRAGE GRATUITS SELON LES EXIGENCES DU LOCATAIRE
- $3.50 LE PIED CARRE.

LE COEUR DU NORD
DE LA VILLE

PLACE CREMAZIE

Boul. St-Laurent et Crémazie
Renseignements en appelant à
389-1373

RUE JEAN-TALON

Près 43ième avenue Rosemont, bâtisse neuve, emplacement idéal pour bureaux, clinique, professionnel, subdivision intérieure, au goût du locataire. Varone Co. Ltée, Jour: 721-5011, Soir: 729-1777.

ST-JACQUES ET McGILL

MEILLEUR EMPLACEMENT AU COEUR DES SECTEURS FINANCIER ET JUDICIAIRE. MENAGE RECENT. LOYER RAISONNABLE. VI. 2-8384.

RUE MACKAY

PRES SHERBROOKE, ENTIEREMENT PRES SHERBROOKE, EMPLACEMENT IDEAL DANS L'OUEST DE LA VILLE POUR BUREAUX, SALLES DE MONTRE, STUDIOS, ETC. LOYER RAISONNABLE. STATIONNEMENT. VI. 2-8384.

751 EST JARRY

Bureaux neufs, chauffés, éclairés. Terrain de stationnement. Loyers $50, $60, $75, téléphone 276-5310.

BOULEVARD St-Joseph, 1123, 2 grandes pièces, 1er étage, salle d'attente, sonner appt 7, CR. 2-6567.

BUREAUX dans édifice Towers Medical, 3, 5, 7 pièces loyer modique. Redécorés pour satisfaire locataires. Facilités de stationnement. VI. 2-5251, soir: CR. 7-3464.

235 CREMAZIE ouest, convenable bureau chauffé, DU. 8-6427-8.

FLEURY, St-Hubert, coin commercial, 2e étage, 40 x 50, pour compagnie d'assurance ou finance, convertirais au goût du locataire, long bail si désiré. DA. 1-5667; DU. 1-3197.

LAJEUNESSE 9467, $175, beau local chauffé, 40 x 40, éclairé 3 côtés, bureau pour professionnel, assurance, finance. DU. 7-1968, 389-3575.

McGILL, face St-Maurice, chauffé, éclairé, bien moderne, seulement $55. VI. 4-5074. Soir: OX. 7-6636.

MONT-ROYAL, De Laroche, espace, coin, édifice avec ascenseurs, très éclairé, 1,875 pieds. Convenant à: finance, assurance ou petite manufacture. AV. 8-7934.

5875 PAPINEAU, éclairé, chauffé, stores, vénitiens, linoléum, libre. CR. 7-2127, OR. 4-6152.

PARC et St-Joseph, 4 bureaux, 2e, $100. mois. Occupation immédiate. CR. 4-6521.

28 ST-JACQUES OUEST
PRES PLACE D'ARMES
Bureaux très éclairés, $35 par mois. Service concierge, entretien. Aussi espace pour bureau, libre. Renfrew Realties VI. 2-5853

10 OUEST, RUE ST-JACQUES
Edifice Thémis, deux bureaux privés et espace diverse pour partager avec avocat. Conviendrait avocat, notaire, comptable, etc. VI. 5-4151.

SHERBROOKE est 1020, occupation immédiate, bureaux modernes, médecins, ingénieurs, comptables, autres professionnels, compagnie d'assurance. Facilité stationnement, $50 plus. LA. 2-5113.

ST-DENIS, nord Sherbrooke, suite chauffée pour professionnel, 3 pièces et salle d'attente. Stationnement facile, libre 1er mars. AV. 8-2487.

ST-DENIS, Sherbrooke, grands, petits bureaux, $40. $60, $75. Service concierge. VI. 5-2532, VI. 5-8682.

ST-HUBERT 7582, bureau chauffé, ultra moderne, 25 x 88. Occupation immédiate. Information 7576 St-Hubert.

ST-HUBERT 7611, entre Faillon, Villeray, 2e étage, conviendrait notaire, avocat, ingénieur, coiffeuse, etc. UN. 1-7576.

VAN HORNE et Outremont, 2e étage, complet ou séparé, téléphone 273-2538.

BUREAU neuf, 20 x 30, 2e étage, avec toilette. 880 Décarie, Ville St-Laurent. RE. 3-9064.

BUREAUX neufs, chauffés, ultra-modernes, taxes et électricité payées. 4510 Papineau, coin Mont-Royal. Pour inf. LA. 5-7770.

BUREAU meublé ou non avec salle d'attente, idéal pour avocat, notaire, comptable, etc., prix à discuter. Coin Pare Lafontaine et Rachel. 524-0641.

$25 EN MONTANT

Pare 6513, meublé ou non, stationnement gratuit, nettoyage. CR. 9-6311.

VERDUN, idéal pour professionnel, chauffé, éclairé, salle d'attente meublée, $100 par mois, occupation immédiate, propriétaire. PO. 8-3246.

VILLE ST-LAURENT, 4 bureaux neufs, chauffés, prêts à être occupés, professionnel ou agence, Barre et Deguire, RI. 4-0383, FE. 4-9601.

VILLE St-Laurent, bureaux à louer, grandeur 900', 1584 rue Barré. FE. 4-9601.

BUREAUX rénovés à neuf. Electricité, chauffage payés, $35 par mois. CR. 3-8881.

2 PIECES fermées, coin St-Denis Crémazie, bâtisse commerciale, salle d'attente. Téléphone 387-4162.

6 PIECES chauffées, éclairées, propres, quartier d'affaires, pourraient servir pour bureaux, occupation immédiate, $125 par mois, propriétaire. PO. 8-3246.

52 APPARTEMENTS A LOUER

AHUNTSIC, 1216 Boulevard Henri-Bourassa est, neufs luxueux 3½ - 4½ fermés, chauffés, eau chaude l'année, balcons, réfrigérateurs, poêles électrique, garages, immédiatement. Concierge, 389-0767, 274-1246.

AHUNTSIC OUEST, 3½, poêle, frigidaire, fournaise, linoléum, stores, 2ème, $60. Février. DU. 7-3111.

AHUNTSIC 9855 ST-LAURENT
Un mois gratuit 2½-3½, taxes payées, poêle, frigidaire, concierge, $65, $85.

AHUNTSIC, 3 pièces chauffées, poêle, réfrigérateur, libre 1er février, $75. 10,690 Taché, appt 4. DU. 1-7807.

AHUNTSIC, Fleury ouest, 5½ pièces, 1er étage, chauffé, eau chaude payée, $105, 1er février ou mars. 389-2698.

ATWATER 508, 4 pièces, propre bain, bas loyer, HU. 8-6125.

BEAUBIEN EST, 5124, 5 pièces, 2 salles de bain, plusieurs armoires, nouvellement décorées, 2e étage, fé, $85. Peut être vu dimanche, 254-8275.

BEAUBIEN et 45e ave, appts neufs, luxueux, excellent endroit, chauffé, eau chaude, antenne TV, incinérateur, fenêtres aluminium, service concierge, salle de bain tuile de couleur, garnitures de couleur dans cuisine, loyer exceptionnellement modique. 2½ - 3½ - 4½ A COMPTER DE $69 Garage chauffé si désiré. Occupation immédiate ou plus tard. Visible en tout temps, 5430 Beaubien, appt 1, 728-1465, 259-6473.

BELANGER 3940, 3½, chauffé, poêle, mois gratuit. RA. 5-1878.

BISHOP 1176, 1½, salle de bain, cuisinette, gaz, électricité, taxes payées ou non meublé. UN. 6-9257.

BOULEVARD Morgan 1475, 4 pièces, chauffées, réfrigérateur, poêle électrique, incinérateur, eau chaude, moderne. CL. 5-8301.

3350 CHEMIN Côte-Catherine, 5348 A, Chemin de la Reine-Marie, 3½, $85. et plus; 4½, $105. et plus.

Edifice ultra moderne neuf

MAINTENANT OUVERTS

Les Manoirs de l'Est

3620 MESSIER

3 rues à l'est de De Lorimier
ENTRE
Rachel et Sherbrooke

1½-2½-3½-4½ pièces

Attention futurs mariés

De Luxe 2½ meublés

OCCUPATION IMMEDIATE

ou

RESERVEZ POUR LE
1er MAI

$80 ET PLUS

CHAUFFEES
EAU CHAUDE INSTANTANEE
INCINERATEUR
SERVICE DE CONCIERGE
FENETRES ALUMINIUM FUTURAMIQUES
LOBBY STYLE HOLLYWOOD

LA. 3-8231

OUVERT TOUS LES JOURS
DIMANCHE INCLUS
JUSQU'A 10 H. P.M.

C'est avantageux

POUR

toute la famille

A

Jardins St-Georges

Pointe-aux-Trembles

$62.50 A $84.50

3½ — 4½ — 5½ PIECES

★ Baux mensuels ou annuels sur demande.

★ Terrains avec jeux pour enfants.

★ Proximité des écoles.

★ Poêles et réfrigérateurs.

★ Espace de stationnement gratuit.

ET

Service de concierge

Téléphonez à M. Trudel, représentant de la Société Centrale sur les lieux, MI. 5-1644 ou encore visitez les logements au coin des rues Notre-Dame et 25e ave à Pointe-aux-Trembles.

MAINTENANT OUVERTS

LES

MANOIRS DE L'EST
3620 MESSIER

ENTRE

RACHEL ET SHERBROOKE

1½, 2½, 3½, 4½

EDIFICE

ULTRA MODERNE

PRETS
A ETRE OCCUPES

IMMEDIATEMENT

$80. ET PLUS

RESERVATIONS ULTERIEURES
CHAUFFES
EAU CHAUDE INSTANTANEE
INCINERATEUR
SERVICE DE CONCIERGE
FENETRES ALUMINIUM FUTURAMIQUES
LOBBY STYLE HOLLYWOOD!

VISITEURS; RENSEIGNEMENTS EN APPELANT

LA. 3-8231

CHAUFFE, 4½ grandes pièces, Décarie, près terminus Garland, cuisine fonctionnelle. Bas loyer jusqu'au 1er mai. Occupation immédiate. Fraîchement redécoré. Tél., en semaine, le soir à RI. 8-8910; samedi et dimanche, toute la journée. Faut voir pour apprécier.

COLONIALE 3510, près Sherbrooke, 2 pièces, cuisinette, chauffées, poêle à gaz, eau chaude, salle de bain, taxes payées. Voir le concierge, 3506.

COTE-DES-NEIGES

3½ — $57 et plus

4½ — $55 et plus

5½ — $60 et plus

Tout équipé, chauffé, ou chauffage central individuel, service concierge, balcons.

RE. 3-7124

COTE-DES-NEIGES, 2805 Goyer, appartements modernes, 2½, 4½ pièces chauffées, tous services, près écoles, autobus. Redécorerons au goût du locataire, loyer réduit. 739-9998; RE. 5-2019.

VOTRE NOM EST-IL DANS LE JOURNAL ?

Trouvez votre nom dans la section des annonces classées d'aujourd'hui et gagnez deux billets de sièges réservés pour les



Ice Follies 1963 DE SHIPSTADS & JOHNSON

au FORUM bientôt

Si vous trouvez votre nom précédé de deux étoiles (**), venez au service des annonces classées, salle 460, entre 9 a.m. et 5 p.m. On vous remettra vos billets. (Le bureau est fermé le samedi et le dimanche).

Surveillez les annonces classées de

LA PRESSE

chaque jour

VOTRE NOM Y SERA PEUT-ETRE!

Les billets seront gardés 24 heures

52 APPARTEMENTS A LOUER

Domaine l'Acadie

A louer dès maintenant

1½ — 2½ — 3½ — 4½

MEUBLES OU NON MEUBLES

Tout nouveau projet d'appartements-jardin au coeur de Montréal

SUR BOUL. L'ACADIE JUSTE AU NORD DU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

4 piscines

Parcs et terrains de jeu

Grandes facilités de stationnement

Garages chauffés

Ecoles, églises de toutes les confessions

Transport en commun à la porte

Appareils ménagers de couleur

Téléviseur pour postes américains

Cuisine à carrelage vinyle

ON PEUT VISITER DES MAINTENANT

TELEPHONEZ A 331-3420

Boul. L'Acadie, angle Henri-Bourassa

APPARTEMENTS NEUFS

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½
PIECES
OCCUPATION IMMEDIATE
VENEZ VISITER
2395 est boul. Henri-Bourassa
DU. 1-3789

3626 RUE DE LA MONTAGNE
ANGLE McGREGOR. PETITS OU GRANRS APPARTEMENTS, PIECES SPACIEUSES ET CLAIRES, POELE ET REFRIGERATEUR. GARAGE. VI. 2-8384.

LAVAL-DES-RAPIDES
Occupation Immédiate
Payer en mai seulement
3½ et 4½ chauffé, poêle, frigidaire, incinérateur, service de concierge, situé 93 Du-Moulin.
OR. 6-2871 OU MO. 9-4441

BORD DE L'EAU
Laval-des-Rapides
APPARTEMENTS
ULTRA-MODERNES
- **POELE ET FRIGIDAIRE**
- **PISCINE**
- **VIE A LA CAMPAGNE**
- **SPACIEUX TERRAIN DE RECREATION**
- **FACILITES D'ACCOSTAGE POUR CHALOUPES.**

VIE LUXUEUSE
A LOYER RAISONNABLE
3, 3½, 4
OCCUPATION IMMEDIATE
TOULON CONST. INC.
LE JOUR: RE. 1-7714
LE SOIR: 663-3144

COTE-DES-NEIGES
Place Sparton 2655 et 2685 Kent, entre Wilderton et Darlington
2, 3, 3½, 4½
Loyers raisonnables. Appartements neufs, très luxueux, cuisine acajou, fourneau encastré, tout équipé, tapis dans corridors, toutes commodités. 738-5294, 738-7312.

COTE STE-CATHERINE - Côte-des-Neiges, 3 pièces fermées, $85. libre début février. 737-1365.

FRONTENAC 2435, 3 et 4 appts chauffés, poêle, frigidaire, tout payé, mois ou année, concierge. 2570 Hochelaga, appt 9. 521-9533.

FULLUM, Sherbrooke 2 grandes pièces modernes, fermées, chauffées, poêle 220, frigidaire. LA. 4-3293.

HENRI-BOURASSA, Francis, 5 pièces chauffées, eau chaude, concierge. MO. 9-4978.

HOCHELAGA Nicolet, 4 pièces, poêle et frigidaire si désirés. LA. 6-4362.

HOCHELAGA, près Cadillac, appt neuf de 3½ pièces chauffées, taxes payées, réfrigérateur et poêle, $75 par mois. CL. 6-9645.

IMMEDIATEMENT, 4½ et 5½, poêle, réfrigérateur, fournaise, voisin du parc de la ville, terrain de jeu, centre d'achats, écoles, $67.50 et $77.50. S'ad. appt 1, 5360, 2e ave, près Masson, Rosemont. Tél. 525-5015.

LAURIER Est, 330 près St-Denis, luxueux 1-1½, 2-½, 4-½, meublé ou non. Laveuse, sécheuse, à l'épreuve du feu. Garage. S'adresser au concierge.

LAURIER 2990, 1½, 3½, 4½, grandes pièces fermées, chauffées, taxes payées, poêle, réfrigérateur, concierge. Meublées ou non. CL. 6-6105.

LINTON 4280, 4½, haut, $60, à sous-louer pour le 1er mars. RE. 9-2861, après 6 p.m.

MONTREAL-NORD, pour couple âgé, 3 appts, moderne, neuf, chauffage, électricité, taxe eau payés, à côté église. DA. 2-5074.

VILLE D'ANJOU

APPTS ULTRA-MODERNES
- **POELE ET FRIGIDAIRE**
- **CUISINE MODERNE, TAPIS**
- **SPACIEUX TERRAIN DE RECREATION**
- **T.V. DISPONIBLE**

VIE LUXUEUSE
A LOYER RAISONNABLE
3, 3½, 4
OCCUPATION IMMEDIATE
6351 JOSEPH-RENAUD
CL. 4-5559

2099 RUE MAISONNEUVE
NOUVEL EDIFICE MODERNE, ASCENSEURS
1½, 3, 3½ pièces, meublés ou non meublés. Occupation immédiate ou plus tard
OUVERT POUR INSPECTION
Informations — CL. 9-6013 ou 523-8104

N.D.G., Sherbrooke et Old Orchard, face parc, appts meublés et non meublés, 4½, 3½, 2½ pièces. Deux mois loyer gratuits. HU. 6-0410, CR. 1-4386.

PARC EXTENSION, 2 grandes pièces, poêle, frigidaire, taxes eau, électricité payées. Eau chaude, chambre bain privée. Ménage fait, $15. 7719 Champagneur, 272-3096.

PLAMONDON 4½ pièces, 3e étage, redécorera, $95. 1er mai. 731-1211.

POINTE-AUX-TREMBLES
Appt dans triplex, 6½ pièces, chauffé, propre, $100, 51e avenue. RE. 7-8408.

ROSEMONT, 3 pièces, poêle, frigidaire, chauffé, moitié jusqu'à mai, $60 après. 727-6994.

ROSEMONT 6988, 16e avenue, nouveaux appartements luxueux, très bien situés, chauffés, eau chaude, antenne de TV, incinérateur, fenêtris aluminium, service concierge, tuile couleur dans salle bain, garnitures de couleur dans cuisines, loyer exceptionnellement modique, 3½ - 4½. Garage chauffé, facultatif. Occupation immédiate ou plus tard. On peut visiter tout temps. 728-1465.

ROSEMONT, 5649 Cartier, logis neuf, 4½ pièces fermées. CR. 4-1440.

ST-DENIS, appartement double, bon chez-soi. Références. Dames seulement. DU. 8-4928.

SNOWDON, 3½ PIECES CHAUFFEES, $90 PAR MOIS. 737-2579.

ST-MICHEL, 9145, 10ème, 4½ belles pièces, neuf. Occupation mai. DU. 9-4021.

ST-MICHEL, 24e avenue, 4½, 5½ pièces, ménage fait, frigidaire, poêle, lesiveuse automatique. Sécheuse, loyer très raisonnable. Libres. 729-5954.

SHERBROOKE ouest, 6 pièces, chauffé, balcon, aménagé. Ménage complet. 9 à 6 r.: 488-0350; après 6 h.: 484-1280.

ST-MICHEL, 4½ pièces, libre 1er mars. Tél. 722-0244.

VERDUN, 3980 Gertrude, 2½ pièces, neuves, (lavage gratuit). Appeler à PO. 8-0539.

VILLE D'ANJOU, 8012 Wilfrid-Pelletier, 3½ pièces chauffées, très claires. HU. 4-4935.

VILLE D'ANJOU, 3½ chauffées, neuf, au niveau du jardin, $55. HU. 1-4537.

VILLE ST-MICHEL, 7675-22ième. 3½ modernes, meublés ou non, près écoles, église. 727-0334.

VILLERAY 33, appt 2-2½-3, taxe eau, chauffés. S'ad. appt 4.

3½ APTTS à louer. 1069 Berri, VI. 5-4587.

A 308 STE-CATHERINE est près St-Denis, magasin libre immédiatement, 2 vitrines, loyer raisonnable. Information, AV. 8-2329. DU. 7-3524.

1½ APPT chauffé, tout compris, meublé ou non, mois, semaine. 4221 Ontario Est.

52 APPARTEMENTS A LOUER

ROSEMONT

PRES
MASSON ET SHERBROOKE

3½ - 4 ½ - 5½ pièces

$52.50 ET PLUS

Piscine et terrains de jeux

OCCUPATION IMMEDIATE

OU

Réserver pour le
1er MAI

SE PRESENTER A

5562 BASILE-PATENAUDE, Appt 3

TEL.: 524-7012

APRES 6 h. p.m.: 526-9881

Ville St-Laurent

$65

5½ GRANDES PIECES CLAIRES

MUNI DE CUISINIERE, REFRIGERATEUR ET CHAUFFAGE AVEC CONTROLE THERMOSTATIQUE. PRES DU CENTRE D'ACHAT NORTHGATE, ECOLES DE TOUTES DENOMINATIONS ET EGLISES. TERRAIN DE JEUX PRIVE POUR ENFANTS. STATIONNEMENT GRATUIT HORS-RUE. 1701 ROCHON, APPT 2, RI. 7-3255.

COIN RACHEL ET PAPINEAU

MAGNIFIQUE LOGEMENT 5½ PIECES, SERVICE CONCIERGE, INCINERATEUR, POELE ET FRIGIDAIRE FOURNIS, CUISINE MODERNE, REZ-DE-CHAUSSEE. $125 PAR MOIS. S'ADRESSER CONCIERGE, 1699 PARC-LAFONTAINE. LA. 1-3338.

BENNY CRESCENT

1½ A 5½, A PARTIR DE $78 Maison deluxe à l'épreuve du feu, élévateur, grand terrain de stationnement, piscine, terrasse sur le toit, salle de lavage, tapis mur-à-mur dans passage, poêle et réfrigérateur, chauffé, eau chaude, toutes taxes payées, meublé ou non, 2500 Benny Crescent (près Sherbrooke dans N.D.G.) 482-2300 ou 489-1229.

3 ET 4 PIECES, neuf, très moderne. 5141, 11e avenue, Rosemont. M. Fillion, LA. 7-2547.

3½ ASCENSEUR CLIMATISATION

Près hôpitaux et église, transport facile, grands balcons, tranquille, bien tenu, distingué, concierge sur place. 3350 Linton, nouvelle construction. RE. 7-4032, UN. 1-5831. RE. 7-1934.

LOGEMENTS chauffés 3½, 4½ pièces, ville St-Michel, 3743 Dickens. Loyer modique, fraîchement décoré. Concierge, appt 10, RA. 5-0475.

3½ 4½, meublés ou non meublés, 451 Edouard-Charles, toutes commodités. CR. 6-4786, VI. 2-7961.

★ $10 ET PLUS PAR SEMAINE ★
Appartements 2-4 pièces. Dorchester-Papineau, meublés ou non. WE. 2-6129; soir: HU. 1-7845.

SUPERBE logis 3½ pièces, ménage fait, fournaise, 220, Frontenac-Sherbrooke, $39. CR. 4-8197, CR. 1-2713.

53 APPARTEMENTS DEMANDES

DAME seule désire appartement, dans Ahuntsic, 3-4 pièces, très près de l'église St-Nicolas ou Sanctuaire St-Jude. RE. 8-6726.

POUR DAME, 1 appt, préférence lavabo, toilette, St-Denis, Roy à Crémazie, arrêt d'autobus. Appels avant 6 hres. 845-8806.

54 APPARTEMENTS MEUBLES A LOUER

AHUNTSIC, 10231 boul. St-Laurent, 1½ et 2½, ultra-modernes. $18 et plus, meublés, ascenseur, sun deck, buanderie automatique, eau chaude, électricité et taxes payées. DU. 9-8811.

AHUNTSIC, 3½ pièces neuves, modernes, entièrement meublées ou non, $85. AV. 8-4169 — soir. RE. 1-2577.

AHUNTSIC, St-Charles, 2 pièces meublées, chauffées, eau chaude, toilette privée, idéal pour garde-malades ou couple sans enfant. Personnes distinguées. DU. 7-5047.

AHUNTSIC, 1½ pièce, nouvel édifice, épreuve du feu, toutes dépenses payées, $60, $65. S'adresser 131, Henri-Bourassa est, téléphone DU. 9-6990.

AHUNTSIC 2232 Henri-Bourassa est, près h

avis de DÉCÈS

AUBRY (Marie-Anna) — A Montréal, le 24 janvier 1963 à l'âge de 62 ans est décédée Mme Armand Aubry née Maria-Anna Ratté. La dépouille mortelle est exposée au salon
Rémi Allard
7384 rue St-Denis
Avis des funérailles plus tard.

BAKER (Harry N.) — A Montréal, le 24 janvier 1962, à l'âge de 61 ans, est décédé Harry N. Baker, ex-constable de la Cité de Montréal, époux de Yvette De Repentigny, demeurant à 5810 Chateaubriand. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. S. Vallée Ltée
6829 rue St-Hubert
Avis des funérailles plus tard.

BANVILLE (Wilfrid) — Subitement à Verdun, le 22 janvier 1963, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Wilfrid Banville, époux de Simone Gauthier, demeurant à 3463 Ave Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin Ltée,
3565 Boul. Lasalle,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Adolphe) — Subitement à Ville Lemoyne, le 24 janvier 1963 à l'âge de 84 ans est décédé Adolphe Bernard époux de Rosa Leclair, demeurant à 1513 St-Joseph. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 8 hrs 10 pour se rendre à l'église St-Pierre Claver où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT — A Lacolle, le 22 janvier 1963, à l'âge de 88 ans et 10 mois, est décédée Mme Donat Benoit, née Médérise Delisle, mère de Mlle Marie-Paule Benoit de Lacolle, P.Q. et Irène (Mme Jean Samson) de Québec et de Bruno (Roland) 698 boul. Des Marchais, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Serres,
à Lacolle.
pour se rendre à l'église du même endroit où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Hemmingford, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BINETTE (Lucia) — A Hawkesbury, le 24 janvier 1963 à l'âge de 67 ans est décédée Mme Eddy Edouard Binette, née Lucia Bergeron, demeurant à 393 rue Abbott, Hawkesbury. Elle laisse dans le deuil son mari Eddy Edouard Binette et une soeur Aurore Bergeron de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Limitée
416 rue McGill, Hawkesbury
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église l'Ascension où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Adjutor) — A Montréal, le 24 janvier 1963, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Adjutor Bouchard, voyageur de commerce de la Building Corticelli, époux de Marie-Anna Leduc. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURBONNAIS (Georges) — A Montréal, le 23 janvier 1963, à l'âge de 48 ans, est décédé Georges Bourbonnais, époux de Jeanne Rhéaume, demeurant à 6261 Jogues. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 Boul. Monk
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean Damascène où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 24 janvier 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé Jean-Baptiste Brunet, époux de Marie-Anna Lamarche, demeurant à 1 Ave Fairmount Ouest. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620 rue Provost à Lachine
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADOT (Eva) — A Ste-Anne-de-la-Pérade, le 24 janvier 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Alfred Cadot, née Eva Lanouette. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Hivon
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-de-la-Pérade où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CATY (Hector) — A Montréal, le 24 janvier 1963, à l'âge de 58 ans, est décédé Hector Caty, époux de Blanche Ruel, demeurant au 9917 St-Hubert. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7786 rue St-Hubert
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHASSE (Graziella) — A Montréal, le 24 janvier 1963, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Adélard Chassé née Graziella Imbeault, demeurant à 3599 Dorion. Départ vendredi soir à 8 hres des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau
pour se rendre à la gare centrale à destination de Rimouski pour être réexposée au salon
Bissonnettes & Frères
Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant à l'église de Nazareth de Rimouski. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Emile) — A Montréal, le 25 janvier 1963 à l'âge de 60 ans est décédé M. Emile Corbeil, époux de Elmaise Lussier, 10855 St-Laurent. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4110 rue Henri-Bourassa
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicholas où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURCELLES (Albertine) — A Montréal, le 24 janvier 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée Albertine Labelle épouse de Albert Courcelles, 204 De Castelnau est. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Allard.
7384 rue St-Denis
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Sauveur-des-Monts, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Léocadie) — A St-Hippolyte, le 23 janvier 1963, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme veuve Joseph Dagenais, née Léocadie Pelletier, demeurant chez son fils M. Fernand Dagenais. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils
400 rue Labelle, St-Jérôme
pour se rendre à l'église paroissiale St-Hippolyte où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Lydia) — A Montebello le 23 janvier 1963, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme J. Delphis Daoust née Lydia Desabrais et mère de Nestor, maire de Montebello. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Normand Robert & Fils
à Montebello
pour se rendre à l'église paroissiale de Montebello où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Cheneville, lieu de la sépulture ou un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELUCA (Henry) — A Montréal, le 23 janvier 1963, à l'âge de 75 ans, est décédé Henry Deluca, époux de Angelina Di Cesare, demeurant à 6788 Clark. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative
de frais funéraires,
7030, rue St-Denis
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Rose-Anna) — A Montréal, le 24 janvier 1963, à l'âge de 80 ans est décédée Mme Zotique Denis née Rose-Anna Charland, demeurant à 5821, 4e Avenue, Rosemont, autrefois de la rue l'Espérance. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
2590 rue Rouen
à 9 hres 30, pour se rendre à l'église Ste-Philomène de Rosemont où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Ville St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Maurice) — A Montréal, le 24 janvier 1963, à l'âge de 63 ans, est décédé Maurice Dion, ex-employé municipal, époux en 1ères noces de Jeanne Després et en 2èmes noces de Jeanne Lefebvre, père de Marcel. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 Fleury Est,
à 8 hrs 45, pour se rendre au sanctuaire St-Jude où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOMINIQUE (Laurette) — A Pont-Viau, le 24 janvier 1963, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Gérard Dominique née Laurette Morand demeurant au 341 rue Berri. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. La convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
90 boul. Lévesque
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Christophe où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DULUDE (Jeanne) — A Montréal, le 23 janvier 1963, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme René Dulude, née Jeanne Duquette, 9340 Basile-Routhier. Les funérailles auront lieu samedi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 boul. Crémazie est,
à 9 heures 15, pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 9 heures 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Léo) — A Montréal, le 23 janvier 1963 à l'âge de 53 ans est décédé Léo Emond, époux de Simonne Masson. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet
1922 Boul. Rosemont
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Rosario) — A Montréal, le 22 janvier 1962, à l'âge de 68 ans, est décédé Rosario Fontaine, époux de Irène Laporte, demeurant à 5533, 11ème Avenue Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11ème Avenue Rosemont
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Béatrice) — A Montréal, le 23 janvier 1963, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Albert Fortier, née Béatrice Brien. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603, rue St-Laurent
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FYFE (Armand) — A Pte-St-Charles, le 24 janvier 1963, à l'âge de 52 ans, est décédé Armand Fyfe, sergent-détectif de la ville de Montréal, époux de Simonne Castonguay, demeurant à 01070 Richmond. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.
1270, rue Laprairie
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON — A Montréal, le 24 janvier 1963 à l'âge de 83 ans est décédé Mgr Eusèbe Gagnon, P.D. ex-curé de la Paroisse St-Enfant-Jésus de Pte-aux-Trembles. Exposé au salon
Bonneville et Gingras
11,813 Notre-Dame Est
Translation des restes dimanche à 8 hres p.m. Lundi 1er service à 7 hrs 30 pour les enfants 2ème service à 9 hrs 30 et de là à la crypte de la Basilique de la Cathédrale de Mtl. S.V.P. pas de fleurs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Euclide) — A St-Polycarpe, le 24 janvier 1963, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Euclide Gauthier, époux de Donia Poirier. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Louis Poirier
pour se rendre à l'église paroissiale St-Polycarpe où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (J. Laurent) — A Montréal, le 23 janvier 1963 à l'âge de 71 ans est décédé le Dr J. Laurent Gauthier m.v. époux de Bertha Lauzon, demeurant à 6529 Des Ecores. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative de
frais funéraires
2215 rue Jean-Talon Est
à 11 hrs pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODBOUT (Antoinette) — A Montréal, le 24 janvier 1963, à l'âge de 75 ans 9 mois, est décédée Mme veuve Arthur Godbout, née Antoinette Fortin, demeurant à 1317 Beaudry, autrefois de Québec. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Pelletier Ltée
1575 rue Ste-Catherine Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Joseph) — A Montréal, le 23 janvier 1963 à l'âge de 78 ans est décédé Joseph Godin époux en 1ères noces de Eugénie Desrochers et en 2ème noces de feu Maud Furlong, demeurant à 10.560 Hogue, père de Roger, Aurèle, Mme Léo Daigneault (Rolande). Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 rue Henri-Bourassa Est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-André Apôtre où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Madeleine) — A Montréal, le 25 janvier 1963 à l'âge de 51 ans est décédée Madeleine Desjardins, épouse de feu Richard Goulet. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Thomas Kane
5220 Avenue du Parc
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Thérèse de Blainville lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMELIN (U. Léon) — A Montréal, le 24 janvier 1963, à l'âge de 59 ans, est décédé U. Léon Hamelin inspecteur, époux de Jeanne Robert, demeurant à 5020 Garnier. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative
de frais funéraires,
4848, rue Papineau
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas de Koska où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JETTE (André) — A Montréal, le 24 janvier 1963, à l'âge de 34 ans, est décédé M. André Jetté, célibataire, fils de M. et Mme Lucien Jetté. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet
1922, Boul. Rosemont
pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUTEAU (Paul) — A Montréal, le 24 janvier 1963, à l'âge de 58 ans est décédé M. Paul Juteau, époux de Aurore Léveillé, demeurant 7923 Foucher. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766 rue St-Hubert
à 8hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hrs, libéra et inhumation à St-Agathe-des-Monts, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Ernest Thomas) — A Montréal, le 25 janvier 1963, à l'âge de 72 ans est décédé M. Ernest Thomas Lafontaine, ex-employé de la Commission Transport de Montréal, époux de Jeannette Marot demeurant à 8400 Casgrain. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORTUNE (Arthur) — A Montréal, le 22 janvier 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Arthur Lafortune, époux de Laurette Ste-Marie, père de Raymond, Marthe et Fernand. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury Est
à 8 h. 45 pour se readre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (D'Assise) — A Ottawa, le 25 janvier 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. D'Assise Lalonde, époux de Louisa Campeau, 55 rue St-Charles, Ottawa. La dépouille repose au
Salon Gauthier
259 rue St-Patrice
Jusqu'à 11 hres vendredi, et de là au salon funéraire Lavoie, St-Eugène, Ontario. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant, en l'église Ste-Anne de Prescott, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière paroissial lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. *(illegible)*

LALONDE (Marguerite) — A Montréal-Nord, le 22 janvier 1963 à l'âge de 75 ans est décédée Marguerite Grignon, épouse de feu Henri Lalonde, mère de Marc et Léonide, notaire. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 rue Henri-Bourassa Est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine Marie-Claret où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARCHE (Arthur) — A Lachine, le 22 janvier 1963, à l'âge de 56 ans est décédé accidentellement Arthur Lamarche, époux de Juliette Catafford, demeurant à 669, 5ème avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620 rue Provost à Lachine
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOTHE (Aimé) — A Montréal, le 23 janvier 1963, à l'âge de 59 ans, est décédé Aimé Lamothe, fils de feu Cyrille Lamothe et de feu Léonie Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518, rue Rachel est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLAIS (Imelda) — A Val-Brillant, comté Matapédia, le 24 janvier 1963 est décédée Imelda Boulet, épouse de feu Hormidas Langlais, mère de Gilberte, Thérèse, infirmière à l'Unité Sanitaire, de Marie-Paule, de Mme Louis Langlais, Ubaltine Marquis et ses fils le Rév. Père Henri Langlais, Oblats d'Haiti et de Louis Langlais de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure
à Val-Brillant,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANTHIER (Isidore) — A Montréal, le 24 janvier 1963, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Isidore Lanthier, époux de feu Maria Duchêne autrefois de Notre-Dame de Grâces, père de Bruno, de Mme Roméo Dupras (Aline) Mme Léo Lalonde (Noëlla), Elzéar, Mme P.E. Berry (Stella), Aurèle, Gérard. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul Décarie
ave Notre-dame de Grâces
à 9 hres 45 pour se rendre à l'église St-Antonin où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Roger) — A Terrebonne, le 23 janvier 1963, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Roger Lapierre, époux de Rita Gauthier, demeurant au 57 rue St-Pierre. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay & Fils
144 rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE (Narcisse Clément) — A Montréal, le 22 janvier 1963, à l'âge de 73 ans, est décédé M Narcisse Clément Laporte, époux de feu Rosalia Evans, demeurant 6653, 1ère Ave, Rosemont, père de Jean-René, instituteur de l'école Louis-Hébert, Marcel, Gérard, Gilberte, assistante directrice de l'école St-Marc de Rosemont, soeur Jeanne Laporte, S.G.M., Pierrette, économe provinciale St-Albert-de-Alberta, Mme Gérard Lafond (Aline), Mme Lucien Prévost (Marie-Anne), soeur Ste-Lucienne (Lucienne C.N.D., professeur à l'école St-Thomas-Apôtre, Mme André Bureau (Thérèse). Ses brus, Mme Jean Laporte (Antoinette Gagnon), Mme René Laporte (Suzanne Lavoie), Mme Marcel Laporte (Lucille Meilleur), Mme Gérald Laporte (Murielle Côté), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse,
coin 11ème, Rosemont,
à 10.00 hres, pour se rendre à l'église St-Marc, Rosemont, où le service sera célébré à 10.30 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAZURE (Anna) — A St-Chrysostome, le 23 janvier 1963, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Joseph Lazure, née Anna Beaudin, demeurant chez son gendre Gérald Turcot, de St-Chrysostome. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
H. Barrette et Fils
2, rue Desrochers, à Ste-Martine
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Urbain-de-Châteauguay où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Urbain-de-Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Armand) — A Montréal, le 24 janvier 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé Armand Lefebvre, époux de feu Albina Picard, demeurant à 751 du Collège. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame Ouest
à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Eva) — A St-Mathieu-de-Laprairie, le 23 janvier 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Isai Lefebvre, née Eva Derome. Les funérailles auront lieu lundi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin,
425 rue St-Jean, Laprairie,
pour se rendre à l'église St-Mathieu-de-Laprairie, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière St-Jacques-le-Mineur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Alfred) — A l'Epiphanie, le 23 janvier 1963, à l'âge de 58 ans 11 mois, est décédé Alfred Lemay, époux de Bernadette Bergeron. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. La convoi funèbre partira des salons
Roch et Frères,
5 rue Leblanc,
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Epiphanie où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORTIE (Léa) — A Montréal, le 22 janvier 1963 à l'âge de 63 ans est décédée Mme Roméo Lortie née Léa Desmarais, demeurant 412 rue Verchères, Ville Jacques-Cartier, et mère de Thérèse (rév. soeur Thérèse-de-l'Eucharistie) et Mimi (Mme Roger Marcoux) ses fils Jean, Gaston et Noël; ses brus Mme Jean et Gaston Lortie et son gendre M. Roger Marcoux. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin
1926, rue Plessis,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARINIER (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 23 janvier 1963, à l'âge de 75 ans, est décédé Jean-Baptiste Marinier, époux de Blanche Marinier demeurant à 7100 Molson. La dépouille mortelle est exposée jusqu'à samedi midi au salon
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert
et sera ré-exposée au salon
Léopold Duppère,
de Labelle
Les funérailles auront lieu lundi le 28, à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONAGHAN (Edmund) — A Ste-Marthe comté Vaudreuil, le 25 janvier 1963 à l'âge de 50 ans est décédé subitement M. Edmund (Eddy) Monaghan, célibataire, fils de Mme veuve Peter Monaghan. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raymond Quesnel
Ste-Marthe
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Marthe lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONDOU (Rose-Anna) — A St-Benoit-des-Deux-Montagnes, le 23 janvier 1963, à l'âge de 82 ans 11 mois, est décédée Mme veuve Wilfrid Mondou, née Rose-Anna Gratton, mère des Révérendes soeurs Cécile, Alice, Marguerite, toutes 3 des soeurs Grises de Montréal, demeurant chez son gendre M. Arthur Girard à St-Benoit. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin
105 rue St-Eustache
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale St-Eustache où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOEL DE TILLY (Eudor) — A Verdun, le 22 janvier 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Eudor, Noel De Tilly, époux de Pamela Duchesne, demeurant à 4004 Joseph. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise
à 8 hrs 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELOQUIN (Evariste) — A LaSalle, le 22 janvier 1963, à l'âge de 83 ans, est décédé Evariste Péloquin, époux de feu Alphégina Lussier, demeurant à 75, 65ème Avenue, LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin Ltée,
7619 Boul. LaSalle,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Télesphore, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIGEON (Henri) — A Laval-des-Rapides, le 24 janvier 1963, à l'âge de 61 ans 11 mois, est décédé M. Henri Pigeon, employé de la Banque Canadienne Nationale, époux de Juliette Major, demeurant 26 Ave Parc. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
76 Boul. Dussault,
pour se rendre à l'église Bon-Pasteur où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILOTTE (Raymond) — A Montréal, le 22 janvier 1963, à l'âge de 36 ans est décédé Raymond Pilotte, fils de feu Georges Pilotte et de Anna Meunier, demeurant à 2587 Orléans. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 250 rue Richelieu, pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Oligny Ltée.

ROBERT (Jules) — A Montréal, le 24 janvier 1963, à l'âge de 83 ans, est décédé Jules Robert, époux de feu Marie-Anne Lamarche, demeurant à 6270 Iberville. Les funérailles auront lieu samedi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
coin 11ème ave, Rosemont,
à 7 h. 30 pour se rendre à l'église St-Marc-de-Rosemont, où le service sera célébré à 8 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHE (Joseph-Arthur) — A Montréal, le 23 janvier 1963, à l'âge de 79 ans, est décédé Joseph-Arthur Roche, époux de feu Marie-Louise Rouleau, demeurant au 1898 Labonté, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame Ouest
à 9 heures pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROVETO (Fiorindo) — A Montréal, le 23 janvier 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé Fiorindo Roveto, époux de Concetta Cichetti, père de Charles, Johnny, Umberto. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 est, rue Jean-Talon,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-GERMAIN (Georges) — A St-Jean, le 23 janvier 1963, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Georges St-Germain, ancien maire de St-Jean, époux de feu Joséphine Renaud. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 250 rue Richelieu, pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Oligny Ltée.

STE-MARIE (Rose-de-Viterbe) — A Shawinigan-Sud, le 3 janvier 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Jules Ste-Marie, née Rose-de-Viterbe Lafontaine, demeurant à 2750-10ème Avenue Shawinigan-Sud. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame Ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (Joseph-A.) — A Miami, le 21 janvier 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Joseph-A. Simard, président du Conseil de Marine Industrie Ltée, époux de feu Rose-Blanche Pontbriand. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira
de sa demeure
775 Ave Lexington, Westmount
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Léon, de Westmount, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Ralliement coin Clark et Sherbrooke à 9 h. 45. Donations pourraient être envoyées à la Fondation des Maladies du Coeur du Québec. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**THEORET (

Le froid fait 530 morts dans le monde

(d'après PA, AFP et UPI) — La vague de froid qui sévit présentement sur à peu près toute la surface du globe a causé plus de 530 morts dans le monde, soit 200 en Europe, 170 en Asie et 160 aux Etats-Unis.

Les régions les plus cruellement éprouvées sont d'une part, les pays qui se trouvent entre l'Atlantique et la mer Noire et qui totalisent à eux seuls 200 morts.

Désastres en Europe

C'est la désolation en Europe. En de nombreuses régions, on semble avoir quitté le XXe siècle pour retourner au Moyen Age. Les loups ont reparu dans les régions montagneuses de Grèce et d'Italie, et en Angleterre, deux jeunes gens ont échappé à grand-peine à une horde de renards affamés.

Le bilan des pertes s'allonge comme une lugubre litanie. A Vienne et à Istanbul, l'eau est devenue une rareté. Maints villages sont privés d'électricité en Grèce et en Italie.

En URSS, le record de température a été enregistré hier à Verkofansk, Sibérie orientale. Le thermomètre est descendu à moins de 35 degrés en Moldavie.

En Italie, 24 personnes ont perdu la vie. La neige a tombé durant quatre jours consécutifs dans la région de l'Apennin. Quelque 300 villages sont coupés du reste du monde.

En Yougoslavie, on signale 29 pertes de vie et des rapports radiophoniques annoncent que la Bulgarie est enterrée sous 39 pouces de neige. Les trains sont immobilisés et les réserves de combustible menacent de s'épuiser.

En Grèce, les paysans s'inquiètent pour leurs troupeaux. L'aéroport de Salonique est fermé. Des tourmentes ont fait s'échouer un fréteur libanais et grec dans le port de Novorosiisk, sur la mer Noire. Trois personnes ont été gelées à mort dans le village d'Edirne, dans la région de la Thrace en Turquie.

A 100 milles à l'est d'Istambul, 1,500 habitations ont été inondées à la suite du débordement d'une rivière.

En Grande-Bretagne, il n'a pratiquement pas degelé depuis un mois. Il gèle toujours à Londres, et le brouillard a recouvert la plus grande partie de l'Ile. Le premier ministre Macmillan a décidé de dépêcher des troupes pour aider au ravitaillement en combustible.

Enfin, les côtes d'ordinaire ensoleillées d'Espagne ont été frappées par de violentes tempêtes. Quelque 300 personnes sont retenues captives sur un navire en détresse.

Aux Etats-Unis et au Canada

La vague de froid a causé la fermeture des écoles, des usines et des routes à plusieurs endroits aux Etats-Unis. Le bilan des morts s'élève à 160. On a enregistré des températures de 16 au-dessous de zéro à Minneapolis, et de 13 à Atlanta. Les pertes dans la région des agrumes en Alabama se chiffrent à plusieurs millions de dollars. La moitié des écoles du Tennessee et la plupart de celles de New York, Pennsylvanie et Ohio sont fermées.

L'Indiana bat un triste record avec 31 pertes de vie, suit l'Illinois avec 19, la Nouvelle-Angleterre 15, le Texas 14, le Michigan 12 et l'Ohio 11.

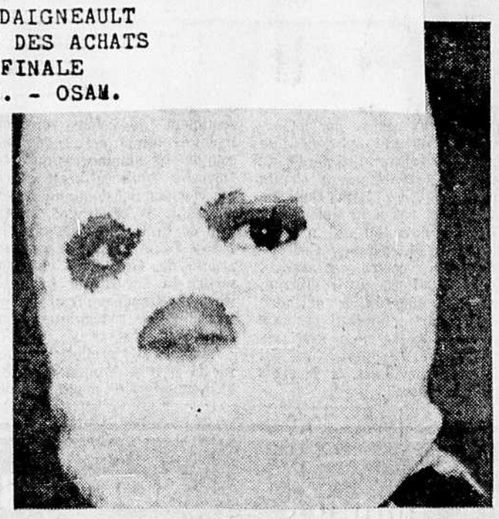
Phénomène étrange, la vague de froid a été moins intense dans le nord que dans le sud du Canada. L'est du pays a été particulièrement éprouvé. Par contre, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile-du-Prince-Edouard jouissent d'un soleil printanier et d'une douce brise venant de l'océan. Des vents de l'Arctique balaient les prairies. On a enregistré des températures de 15 sous zéro à Windsor et de 14 à London. On prévoit que le thermomètre descendra à 34 sous zéro à White River, dans le nord de l'Ontario.

Les vents ont atteint une vitesse de plus de 90 milles à l'heure hier à Terre-Neuve. Des toits ont été arrachés, des cheminées se sont écroulées et des arbres se sont abattus sur des fils électriques.

Avec ses thermomètres qui n'indiquent que zéro, la région de Montréal semble privilégiée...

C.E.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.









Quelques moyens de se protéger...

Tous les moyens sont bons pour se protéger contre le froid qui fait des siennes sur notre continent, en Europe et même en Asie. L'homme qu'on voit ci-haut à gauche, faisant de l'auto-stop sur une route du Kentucky, s'est tout bonnement enfoui la tête dans sa canadienne. Au centre, cagoule de laine et foulard de femme en guise de masque, telle est la mode du jour à Chicago. A droite, voici un Américain qui, à ce qu'il paraît, ne porte depuis 30 ans ni chapeau ni gants et s'en tire sans rhume.

Croyez-le ou non...

LEICESTER. (Reuter) — *Des centaines de pigeons, affamés à la suite de la vague de froid qui frappe la Grande-Bretagne, ont attaqué hier une femme qui portait des petits pains et l'ont renversée. Les pigeons se sont jetés sur les pains alors que, prise de panique, la femme s'enfuyait.*

●

CADILLAC, MICHIGAN. (UPI) — *Selon les autorités locales, aucun permis de mariage n'a encore été émis à Cadillac depuis le début de cette année. On pense que c'est le froid qui en est la cause.*

●

WILLIAMSPORT, OHIO. (PA) — *Walter Lewis, de Williamsport, se plaignait hier de ce que sa voiture roulait trop durement sous la température inférieure à zéro. Il cessa de se plaindre, à l'en croire, quand il découvrit que l'air de ses pneus s'était solidifié sous l'effet du froid. Fait à noter, Williamsport obtint en 1962 le championnat du mensonge, décerné par le club des Menteurs de Burlington...*

Boul. Métropolitain
Québec améliorera bientôt le célèbre garde-fou PAGE 3

Premier-Montréal de Vincent Prince
La Shawinigan
Une bataille entre experts PAGE 4

Ottawa
Le cabinet étudie le danger d'une impasse PAGE 13

De Gaulle
"A Nassau, la G.-B. a choisi" PAGE 21

Il nous faut des armes-A au Canada — L.B. Pearson

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ Montréal, vendredi 25 janvier 1963 / Conversion de saint Paul.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 87 • 4 CAHIERS • 40 PAGES

Un nationalisme étroit pourrait ruiner l'OTAN

OTTAWA. (PC, UPI) — Le chef de l'Opposition, M. Pearson, s'en est pris aujourd'hui au refus du premier ministre Diefenbaker de prendre une position nette sur la question des armes nucléaires pour le Canada, qualifiant cette attitude de fuite devant les responsabilités nationales.

Parlant aux Communes à l'occasion du débat de politique étrangère, M. Pearson a dit que les forces canadiennes appartenant à l'OTAN et à NORAD devraient être équipées d'armes nucléaires tactiques, étant donné que le gouvernement s'y est engagé auprès de ses alliés en 1959.

Enfin, M. Pearson a déclaré qu'un nationalisme étroit ou le rejet par un des membres de ses engagements militaires pourraient ruiner l'Alliance atlantique. Il a ajouté que pour survivre, il fallait à l'OTAN un réel partage des tâches. Un nationalisme étroit, a-t-il poursuivi, pourrait facilement tuer l'Alliance si quelque membre pensant plus à la gloire nationale qu'aux nécessités de l'interdépendance ou bien refusait d'accepter une part honnête du fardeau de la défense commune.

L'OTAN reste essentiel

M. Pearson n'a alors nommé aucun membre de l'Alliance.

Il a poursuivi en disant que c'était non pas l'impérialisme américain, mais le communis-

Voir PEARSON en page 2

La crise cubaine a révélé la suprématie militaire des E.-U.

— M. Howard Green

(d'après PC-UPI)

OTTAWA. — Lors du premier débat de la 25e législature du Parlement canadien sur les Affaires extérieures, plusieurs députés ont pris la parole pour traiter principalement de la crise cubaine, du Marché commun et de politique nucléaire.

Dans son exposé, qu'il a dû interrompre après 50 minutes à cause d'une extinction de voix, M. Howard Green, ministre canadien des Affaires extérieures, a déclaré hier que la crise de Cuba avait permis de démontrer que les Etats-Unis jouissent d'un pouvoir militaire supérieur à celui de l'Union soviétique.

Il a exprimé l'espoir que ce pays ne céderait pas pour autant à la tentation de "durcir" ses relations avec ses alliés.

Bien qu'il ne s'attende pas à ce que les Etats-Unis adoptent une telle politique, la tentation demeure, a ajouté M. Green. "Pour le Canada, ce serait particulièrement grave que de voir se développer un tel état de chose".

M. Green a ensuite révélé à la Chambre qu'il avait grandement craint à un certain moment de la crise cubaine que celle-ci ne dégénère en conflit nucléaire.

Ceci se passait un samedi, le 27 octobre dernier, un peu avant que le premier ministre Khrouchtchev ne consente à retirer ses missiles de Cuba.

Le ministre a dit qu'il était allé au lit ce soir-là avec la crainte qu'avant le lever du soleil, Ottawa, Montréal et Toronto auraient été détruits.

1963, année décisive

Dans un rapide tour d'horizon international, M. Green a invoqué la possibilité de l'entrée de la Grande-Bretagne au sein du Marché commun, la réunion ministérielle des pays membres de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et la conférence commerciale de l'ONU prévue pour le début de 1964.

Il a déclaré que, par conséquent, 1963 sera une année extrêmement significative dans le domaine du commerce dans toutes les parties du monde et particulièrement au Canada.

Le ministre n'a fait aucune allusion aux armes nucléaires. A la place, il a fait une revue des négociations pour un désarmement international et du rôle que le Canada joue dans ces entretiens.

Voir M. GREEN en page 2

Des frais de $25,000 pour une exposition de peinture qui devait en coûter $10,000

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — M. Georges Lapalme, ministre des affaires culturelles, a déclaré que M. Charles Delloye, ancien assistant du conseiller culturel du Québec à Paris, a été congédié pour des raisons d'ordre administratif.

M. Lapalme a cité en exemple l'exposition de peinture de Spolete en Italie, pour laquelle M. Delloye avait été autorisé à dépenser $10,000 et pour laquelle le ministère des affaires culturelles reçoit encore des notes à payer, ce qui porte le total des frais à plus de $25,000. Excédent de plus de $15,000 ! Plusieurs mois après l'événement artistique, des comptes arrivent encore. Des appels téléphoniques ont coûté $150 chacun.

M. Lapalme avait convoqué une conférence de presse à laquelle ont participé M. Guy Frégault, sous-ministre des affaires culturelles, M. Charles Lussier, délégué général du Québec à Paris, et M. Robert Elie, conseiller culturel.

MM. Lapalme et Elie ont fait allusion à la "querelle des peintres" qui a défrayé la chronique l'an dernier et qui a mis aux prises deux groupes d'artistes canadiens en France. MM. Lapalme et Elie ont dit que ni le ministère des affaires culturelles, ni la Maison du Québec, ni le conseiller culturel n'ont le droit de se faire les artisans d'une chapelle et qu'ils se sont donc efforcés jusqu'ici d'encourager tous les groupes.

M. Elie a fait une mise au point au sujet de l'affaire de la Galerie Nhamer. Il a souligné notamment que, dans ce cas, s'il y a eu des protestataires, il y a eu également des contre-pétitions et que ces contre-pétitions émanent de gens plus nombreux que les protestataires.

Le coup de force de la Shawinigan

Une analyse de Michel van Schendel

On connait déjà les éléments de la réponse que le premier ministre adressera au conseil d'administration de la Shawinigan. M. Lesage ne pourra que redire ce qu'il a trop de fois répété pour ne pas le confirmer une fois de plus : l'offre du gouvernement aux actionnaires des compagnies d'électricité est "ferme", "définitive", "elle ne bougera pas d'un iota". La prochaine lettre de l'homme d'Etat à M. Fuller, grand féodal de l'électricité, ne pourra que circonstancier des affirmations aussi péremptoires.

Au respect des promesses faites le 28 décembre, le gouvernement n'est pas seulement tenu pour des raisons politiques. Des considérations financières ne l'y invitent pas moins. Elles sont de plusieurs ordres.

Les prêteurs américains seraient favorables à la nationalisation

Nos ministres ont pu mettre à profit le temps écoulé depuis la divulgation des conditions de l'offre aux actionnaires. Ils ont pu étudier les réactions du marché. Ils ont eu le loisir de constater que celui-ci demeurait ouvert à la transaction gouvernementale, même après que la vente du contrôle de la Shawinigan Chemicals à la B.A. Oil eut eu pour effet de déprécier la valeur des biens non compris dans le **"take over"** et eut risqué de rendre l'opération nationalisation moins alléchante pour les actionnaires.

Mais il y a plus. Depuis un mois, la publication de l'offre a créé les conditions nécessaires à la prise de position de milieux dont l'appui est le plus indispensable au gouvernement. Ces milieux ont parlé. Plusieurs publications financières responsables, en contact étroit avec le cercle des prêteurs américains, ont commenté favorablement le projet québecois. La possibilité qu'un tel accueil s'exprimât était d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement avait décidé de révéler l'offre plusieurs semaines avant d'en informer officiellement, par lettre, les actionnaires.

Il s'agissait en somme, pour Québec, d'interroger les dispositions des bailleurs de fonds de la nationalisation, de savoir si le marché américain, en particulier, serait prêt à acheter les nouvelles obligations de l'Hydro-Québec, c'est-à-dire à prêter les $303 millions nécessaires au financement de l'opération. Plusieurs indices tendraient à prou-

Voir SHAWINIGAN en page 2

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

La guerre des nerfs

Depuis quelque temps, une guerre des nerfs se livre dans le domaine de l'éducation. Il y a, d'une part, le ministère de la Jeunesse, responsable des finances de l'enseignement. D'autre part, le Département de l'instruction publiq et le Comité catholique, responsables des aspects pédagogiques.

L'origine de cette guerre des nerfs est d'ordre psychologique plutôt qu'idéologique. En réalité, le conflit était presque inévitable. Mais, des deux côtés, on a fait en sorte que le public n'en sache à peu près rien.

Principal symptôme du conflit : l'activité inusitée que déploient le DIP et le Comité catholique. Cette activité a le don d'irriter le ministère de la Jeunesse qui a décidé de remettre l'avenir de l'enseignement entre les mains d'une commission royale d'enquête créée par le Parlement de Québec. En dépit de cela, le DIP et le Comité catholique se sont lancés dans la télévision scolaire, la réforme du cours primaire et l'étude du problème des "neutres", sans attendre les conclusions des commissaires.

De part et d'autre, on émet des communiqués dans lesquels on se critique mutuellement en termes voilés et dont la portée véritable n'apparait qu'aux initiés. Et la guerre des nerfs se poursuit en attendant que le rapport de la Commission Parent vienne y mettre fin.

C'est d'ailleurs autour de la Commission Parent que tourne le conflit actuel. Les libéraux sont arrivés au pouvoir en 1960, décidés à effectuer des réformes profondes dans le système d'enseignement. Ils espéraient trouver dans le rapport d'une commission royale établie en vertu des pouvoirs législatifs des élus du peuple, l'autorité morale nécessaire pour vaincre certaines résistances.

De toute évidence, un rapport conforme aux idées du parti libéral condamnerait implicitement le DIP et le Comité

Voir DEMOCRATIE en page 2

L'affaire Lagarde-Archambault

Jugement ajourné à mardi prochain

par Léopold LIZOTTE

Le juge Marc-André Blain a ajourné à mardi prochain la décision qu'il doit rendre dans le double cas de l'organisateur chef de l'Union nationale, André Lagarde, et de l'ex-détective Gaston Archambault, tous deux accusés d'avoir conspiré pour utiliser des faux certificats d'électeurs lors de la dernière élection provinciale.

Le juge Blain a décidé d'ajourner sa décision après avoir entendu, une fois de plus, le témoin-clé de toute l'affaire, Omer Fontaine, être longuement contre-interrogé par le procureur de la Couronne, Me Guy Desjardins, C.R., sur l'identité de l'individu qui l'avait envoyé chercher le colis du litige, à la gare Windsor.

Après avoir fait déclarer Fontaine témoin hostile, en raison des déclarations antérieures qu'il avait faites à la police, et dans lesquelles il se disait sûr de l'identité de celui qui lui avait remis une somme de $50 pour cette course, Me Desjardins lui fit également admettre qu'il avait été menacé de "bris de jambes" par un ex-agent de la P.P., alors qu'il était incarcéré dans les cellules du quartier général de ce corps de police, rue McGill.

Fontaine admit qu'il ressentait encore aujourd'hui une certaine inquiétude à la suite de la conversation que lui avait alors tenue l'ex-agent R. Levesque. Et dans laquelle il l'avait invité à mots nullement couverts à ne pas identifier Archambault lorsque l'affaire viendrait ultérieurement en cour.

Lévesque lui avait alors représenté qu'Archambault avait des "connections" aussi bien à l'intérieur de la prison qu'à l'extérieur, et que la tâche serait menée à bien de toute façon.

Le procureur d'Archambault, Me Paul Aubut, avait précédemment représenté à la cour que toute l'affaire était ridicule, et qu'elle était l'oeuvre, soit de membres de l'Union Nationale désirant saboter les chances de leur parti, soit de

Voir LAGARDE en page 2

M. Hamel intervient pour régler la grève de Sorel

(J.L.) — A la demande du ministre du Travail, M. René Hamel, les dirigeants de la Quebec Iron and Titanium, de Sorel, et les représentants du syndicat national des ouvriers du fer et du titanium (CSN) ont acceptés de reprendre les pourparlers, aujourd'hui, à Montréal, afin de mettre un terme, si possible, à une grève de 900 travailleurs qui dure depuis le 28 août.

M. Hamel a rencontré les deux parties séparément avant le déjeuner. Il leur a recommandé de discuter de toutes les clauses de la convention collective à l'exception de celle ayant trait au fardeau de travail sur laquelle les pourparlers avaient pris fin il y a 15 jours.

Le ministre du Travail conserve l'espoir que, de cette façon, les parties arriveront à s'entendre. Si on s'accorde sur des points secondaires, le climat sera peut-être favorable à des échanges de vue profitables sur les questions importantes, croit-il.

Le centenaire de la Confédération

Robert Choquette, adjoint au commissaire des fêtes de 1967

OTTAWA. (PC) — Le poète et dramaturge montréalais Robert Choquette a été nommé ce matin au poste de commissaire adjoint de la commission du centenaire formée par le gouvernement fédéral. La direction de cet organisme a été confiée à M. John Fisher.

Agé de 57 ans, M. Robert Choquette est originaire de Manchester, N.-H. Il a fait ses études au collège Loyola où il a décroché son baccalauréat ès-arts en 1926. Il a remporté plusieurs prix de poésie et il est l'auteur de trois romans et d'un nombre considérable de pièces dramatiques. M. Choquette est actuellement à Paris grâce à une bourse du Conseil des Arts. Il poursuit des recherches dans le but d'entreprendre un nouvel ouvrage.

Dans la déclaration qu'il a faite à la Chambre ce matin à la suite de cette nomination, le premier ministre, M. Diefenbaker a dit que le succès du centenaire de la Confédération sera dû, non aux plans dressés par les gouvernements fédéral et provinciaux, mais au rôle vital que chaque citoyen s'efforcera de jouer au sein de la communauté.

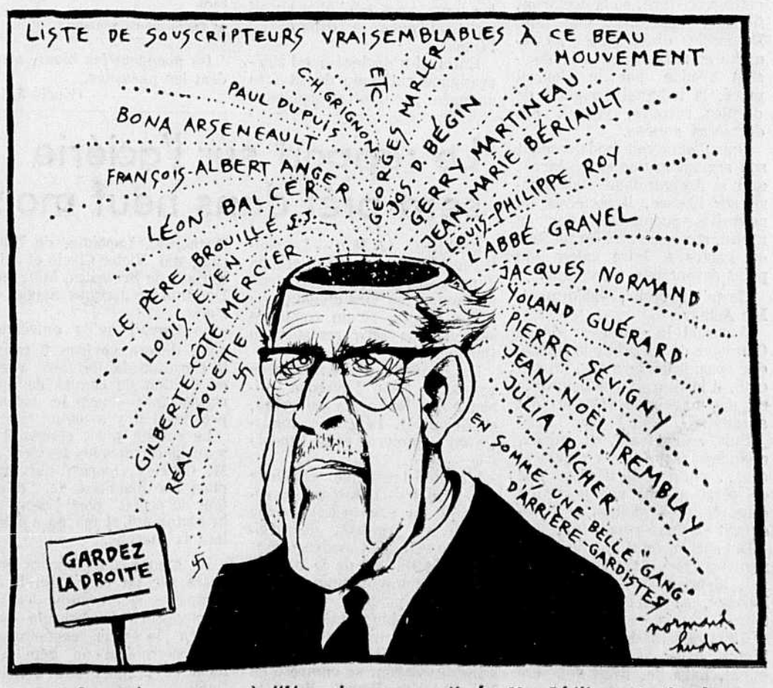
Parmi les huit autres nominations annoncées ce matin par le premier ministre, on relève les noms de deux Canadiens français. Il s'agit de M. Claude Desmarais, de Montréal, président de la Compagnie de transport provincial, et de M. Ernest Côté, d'Ottawa, sous-ministre adjoint au ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

M. Diefenbaker a fait l'éloge du président M. Fisher qu'on surnomme déjà "M. Canada" dans plusieurs parties du pays.

M. Lionel Chevrier, de son côté, s'est chargé de faire l'éloge de M. Choquette après quoi il a enchaîné pour ajouter que les chefs politiques de toutes les provinces devraient s'efforcer de hâter l'avènement d'une amnistie entre les deux groupes linguistiques du pays de manière à affermir les fondements de la Confédération.



M. ROBERT CHOQUETTE



Souscrivons tous à "L'esprit nouveau" de Me Philippe Ferland

Kennedy exhorte de Gaulle à ne pas diviser l'Ouest

WASHINGTON. (PC, AFP, UPI) — Le président Kennedy a exhorté le président de Gaulle à abandonner ses positions dissidentes et à s'unir à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis pour renforcer l'alliance atlantique jusqu'à ce que le communisme ait perdu de sa force et de son élan.

Bien qu'un certain "désarroi" règne actuellement dans le camp communiste, il contrôle encore plus d'un milliard de personnes, a dit le chef de la Maison blanche. En agissant isolément, ni les Etats-Unis ni l'Europe ne peuvent être assurés d'enrayer l'expansion communiste. Les divergences de vues personnelles ou nationales ne peuvent obscurcir le danger réel qui existe pour l'Occident.

Au cours de sa conférence de presse, M. Kennedy a exprimé sa confiance dans la promesse du général de Gaulle de contribuer aux besoins de l'alliance occidentale et il a ajouté: "J'espère qu'il nous fera confiance autant que nous avons confiance en lui."

Appui à l'Angleterre

Dans un langage modéré et conciliant, le président américain a repoussé les arguments du président français pour écarter la Grande-Bretagne du Marché commun européen. Sans la Grande-Bretagne, dit-il, il ne peut y avoir d'unité en Europe. "Nous avons vigoureusement appuyé l'admission de l'Angleterre au Marché commun parce que nous croyons que cela contribuera à bâtir une Europe unie."

M. Kennedy a souligné de plus que les nations pauvres ont grandement besoin d'assistance et que les Etats-Unis n'ont pas les ressources suffisantes pour combler ces besoins à eux seuls. C'est une autre raison pour laquelle les Etats-Unis appuient l'entrée de l'Angleterre dans la communauté économique européenne. Ensemble, les Etats-Unis et la nouvelle Europe pourraient se partager avec équité la tâche d'aider les pays nécessiteux.

Le président a encore déclaré que la sécurité de l'Europe sera un jour assurée de telle façon que les Etats-Unis pourront retirer leurs 400,000 troupes du continent européen.

Les Etats-Unis, a-t-il précisé, n'ont aucun désir de se maintenir en Europe si ce n'est pour aider à la défense de ce continent. De Gaulle a exprimé la crainte qu'un jour l'Europe ne tombe sous la domination complète des Etats-Unis, mais à cela M. Kennedy répond: "Nous ne voulons ni influencer ni dominer" l'Europe.

Rappelant la prétention du président français selon laquelle la France ne pouvait accepter l'intégration dans une force nucléaire multilatérale au sein de l'OTAN parce qu'elle craint que les Etats-Unis ne se portent pas à la défense de l'Europe advenant une menace nucléaire, M. Kennedy s'est érigé en faux contre cet avancé. Les Etats-Unis, a-t-il affirmé, se sont engagés à défendre l'Europe et même si certains pays européens n'en sont pas convaincus, "je pense que M. Khrouchtchev l'est et je crois qu'il a raison".

Unité nécessaire

Le ton conciliant de Kennedy à l'endroit de l'attitude du gén. de Gaulle contrastait avec le sentiment de colère plus ou moins retenue qui règne au sein de son administration à ce sujet. Ce sentiment a été exprimé hier au Sénat quand le sénateur J. W. Fulbright, président de la Commission des relations étrangères, a carrément accusé de Gaulle de compromettre la sécurité et la prospérité du monde occidental avec ses "illusions romantiques d'un Napoléon".

Dans ses déclarations portant sur la politique internationale, M. Kennedy s'est appliqué à démontrer la nécessité de l'unité entre l'Europe et l'Amérique. Il a aussi noté que l'accord sur l'interdiction des essais nucléaires devenait probable en raison de l'attitude de Khrouchtchev et a dit qu'il fallait poursuivre le travail, quitte à considérer par la suite comment il faudrait agir envers les alliés réticents.

Les fusées

Par ailleurs, M. Kennedy a donné des précisions sur le remaniement du réseau de bases de lancement de fusées en confirmant que les bases de Jupiter en Turquie et en Italie seraient démantelées pour être remplacées par des sous-marins Polaris en Méditerranée.

En plus des Polaris, a-t-il ajouté, les Etats-Unis continuent à maintenir un vaste réseau de missiles tels que le Minuteman et qu'ils avaient toujours des bombardiers basés en Europe pour les besoins stratégiques.

Il a souligné que des conflits limités pourraient se produire qui exigeraient l'emploi de bombardiers pilotés de préférence aux missiles dans un avenir plus ou moins éloigné. De sorte que le gouvernement des Etats-Unis poursuit des travaux sur des B-70, version améliorée des B-52 actuels.

Kennedy fait le point

WASHINGTON. (AFP) — Résumé des principales déclarations faites par le président Kennedy, hier, au cours d'une conférence de presse régulière:

Communauté atlantique : la communauté atlantique reste toujours placée sous la menace de la puissance du monde communiste. C'est la raison pour laquelle elle doit s'unir en dehors de toute divergence personnelle ou nationale. La situation est telle que ni les Etats-Unis, ni l'Europe ne peuvent, en agissant isolément, être certain d'avance du succès ou de la survivance. Les deux côtés de l'Atlantique doivent continuer à travailler ensemble en confiance. Cette attitude est conforme à celle qui avait été adoptée par les deux administrations qui ont précédé le présent gouvernement des Etats-Unis.

Marché commun : les Etats-Unis soutiennent le Marché commun et sont partisans de l'entrée de la Grande-Bretagne dans cette communauté européenne. Une Europe forte et unie est le désir des Etats-Unis afin qu'elle puisse se joindre à eux pour faire face aux problèmes qui se posent dans d'autres parties du monde. La question de l'admission de la Grande-Bretagne est, en dernière analyse, du ressort des Etats européens. L'Europe se sent actuellement en relative sécurité et il est possible qu'un jour les Etats-Unis n'aient pas besoin d'y maintenir leurs forces actuelles. Mais ce moment n'est pas venu. Les Etats-Unis n'ont pas l'intention de rester en Europe pour dominer.

France : les engagements des Etats-Unis se sont avérés bons depuis deux décennies et si certains Européens en doutent, M. Khrouchtchev, lui, le sait bien. Le général de Gaulle s'est solidement rangé aux côtés des Etats-Unis dans la crise cubaine et s'est montré fidèle à l'alliance atlantique. Les Etats-Unis espèrent que la confiance qu'ils ont eu en lui sera égalée par celle qu'il éprouve envers eux. Si certains pays désirent avoir leur propre force nucléaire, cette détermination ne peut être justifiée par le prétexte que les Etats-Unis ne défendraient pas l'Europe.

Polaris : les Etats-Unis enverront des sous-marins Polaris en Méditerranée pour moderniser les défenses de l'alliance occidentale dans cette partie du monde. Ces fusées sont nettement supérieures aux Jupiters. Les bases de lancement de ces fusées seront démantelées en Italie et en Turquie.

Essais nucléaires : les Etats-Unis pensent que la décision soviétique d'accepter des inspections sur place est importante parce qu'elle ouvre la voie à la reprise des négociations pour l'arrêt des essais nucléaires. Il faut avancer pas à pas dans cette voie et, si un accord est réalisé, il sera alors possible d'envisager les conséquences possibles du refus par certains pays de se plier à cette interdiction.

Cuba: les Etats-Unis n'avaient jamais promis d'assurer un soutien aérien à l'opération de la Baie des cochons car cet appui aurait constitué une intervention directe des Etats-Unis. Il n'existe aucune preuve d'un renforcement des moyens militaires soviétiques à Cuba. Un seul navire soviétique est arrivé à Cuba depuis octobre et il ne transportait visiblement pas de matériel offensif. Cuba reste inspecté quotidiennement par les Etats-Unis. Il y a encore de 16,000 à 17,000 Soviétiques à Cuba.

Pologne et Yougoslavie : l'Administration demandera au Congrès l'autorisation d'accorder à la Pologne et à la Yougoslavie le droit de profiter des tarifs douaniers préférentiels dans la mesure où la situation, derrière le rideau de fer, le justifie.

LAGARDE

SUITE DE LA PAGE 1

libéraux désireux de saboter les chances de l'U.N., ou, finalement, soit de gens désireux de faire tout simplement de l'argent à la faveur de cette affaire.

Comme il l'avait fait hier, cependant, Fontaine devait déclarer qu'en dépit de toutes ses déclarations antérieures, il ne pouvait pas, en face du prévenu Archambault lui même, soutenir qu'il était bien celui qui l'avait envoyé quérir les faux certificats.

La séance d'hier

En fin de journée, la situation pouvait se ramener à peu près à ceci :

● 1. — La Couronne, que représentait Me Guy Desjardins, C.R., avait marqué un point important en faisant témoigner contre Lagarde, qui est, entre autres, propriétaire d'une imprimerie, un de ses ex-employés qui devait soutenir avoir "coupé" des faux certificats d'électeurs dans l'établissement même du prévenu, fin d'octobre.

● 2. — L'avocat d'Archambault, Me Paul Aubut, réclamait pour sa part la libération immédiate de son client, après que le témoin-clé de toute l'affaire, Omer Fontaine, eut fait défaut d'identifier positivement l'ex-chef de l'escouade des homicides de la P.P. comme celui qui l'avait envoyé quérir les faux certificats à la consigne de la gare Windsor.

● 3. — Me Desjardins rispostait aussitôt en demandant au juge Blain de déclarer Fontaine hostile, en raison d'une déclaration de dix pages déjà faite à la police, et dont le contenu expliquerait les hésitations que montre Fontaine, aujourd'hui, pour pointer du doigt celui qu'il aurait identifié de claire façon aux enquêteurs de la P.P.

● 4. — Me Aubut, assisté cette fois de Me Dollard Dansereau, s'objectait violemment à cette procédure, en la déclarant illégale, cependant que Me Desjardins disait fonder sa requête au tribunal sur une décision rendue par le Conseil privé, le tribunal canadien de dernier recours, jusqu'à ces dernières années.

Puis il appuyait soudainement son argumentation en déclarant que si Archambault était libéré sur l'heure, il porterait de nouvelles accusations dès ce matin, et réussirait bien un jour ou l'autre à faire valoir son point devant une autre cour.

Ce qui fit bondir, évidemment, Me Aubut.

Accusant le procureur de la Couronne de mépriser la liberté des gens, il déclara que, de son côté, il instituerait une poursuite en dommages de $250,000 tout aussitôt.

Puis, se ravisant, ou, mieux, changeant subitement d'avis et de ... chiffre, il déclara que ce serait plutôt une poursuite d'un million de dollars qu'il inscrirait en Cour supérieure.

Devant la tournure des événements, Mes Jean-Paul Cardinal, Maurice Fauteux et Marc Lacoste, se ravisaient à leur tour.

Alors que la décision du tribunal, dans le cas de leur client, Lagarde, avait déjà été ajournée au 1er mars prochain, ils demandèrent soudainement que le sort de celui-ci suive, pour le moment du moins, celui d'Archambault.

Et, se rendant à leur requête, le juge Blain décida que cette cause, tout comme l'autre, était ajournée à ce matin, alors qu'il décidera si, oui ou non, Fontaine peut être déclaré hostile. Et, par conséquent, confronté avec ses déclarations antérieures.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

me qui représentait un danger pour le Canada, que ce n'étaient pas les E.-U. qui avaient amené le Canada à dépenser annuellement $1,500,000,000 par an pour sa défense. L'OTAN reste essentiel et ceux qui, comme le NPD l'a fait, ont recommandé sa dissolution n'ont pas servi la paix et la sécurité.

Il a reproché au gouvernement conservateur de ne pas avoir suffisamment informé le public en matière de défense. Selon lui, une position neutraliste ou pacifiste constitue l'alternative à une alliance défensive pour préserver la paix, en attendant que la paix puisse recevoir des fondements plus solides. Il estime que la position neutraliste serait irréaliste, mal inspirée et peu sage. Il pense que dans une alliance défensive, chacun devrait tenir ses engagements et qu'il ne suffisait pas d'un changement de gouvernement pour dégager un pays de ses responsabilités.

Considérations morales

Selon M. Pearson, la question de décider de l'usage d'armes nucléaires par le Canada ne devrait pas se fonder sur des considérations morales, à moins de se retirer de l'OTAN et de se refuser à exporter de l'uranium aux fins de fabrication d'armes nucléaires.

Le chef libéral a aussi dit que son parti s'était opposé aux engagements pris en 1959, mais qu'il fallait maintenant les tenir, sans quoi il y aurait un trou dans la défense de l'Ouest.

Enfin, il a déclaré que l'indépendance nationale devait être nuancée par l'interdépendance internationale: "Canada d'abord ne doit jamais signifier Canada seulement" a-t-il dit. Il a dit considérer la manière dont le Canada traitait ses relations avec les E.-U. comme une pierre d'angle de la politique étrangère de notre pays. Il a ajouté que le Canada devait tenir à ses droits, mais ne pas devenir le satellite d'aucun Etat. Là-dessus, M. Pearson a déclaré que le capital américain était le véritable auteur de bien des réalisations dont les Canadiens se vantent.

Déclaration qui a fait les députés créditistes crier : "Honte". Ce à quoi le leader libéral a retorqué qu'il aimerait savoir ce qu'il adviendrait de l'Alberta sans le capital américain.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

Catholique comme inefficaces et réactionnaires. C'est pourquoi ces deux organismes tentent de devancer, en certains domaines, les recommandations de la Commission royale. Si on est destiné à disparaître, on veut au moins partir la tête haute plutôt que sous les sarcasmes des technocrates du gouvernement.

Au ministère de la Jeunesse, par contre, on craint que le réveil subit du DIP et du Comité catholique ne rende plus difficile l'application du rapport de la Commission d'enquête et n'entrave la liberté d'action du gouvernement.

Effectivement il s'agit bien d'un réveil. La main de fer de Maurice Duplessis avait réduit le DIP et le Comité catholique à une timidité qui contraste fort avec la volonté d'initiative qu'ils manifestent aujourd'hui. Certains fonctionnaires compétents et progressistes avaient été réduits à l'impuissance alors que tout le monde autour d'eux se prosternait devant le régime.

Aujourd'hui, alors que le gouvernement a acquis un nouveau sens du progrès et de la liberté, la situation est bien différente. Et c'est justement cette conjoncture nouvelle qui permet au DIP et au Comité catholique de tenir leur bout dans cette guerre des nerfs avec le ministère de la Jeunesse.

Mais ce qu'il importe de retenir, ce qui est, après tout, le plus significatif, c'est que le DIP et le Comité catholique savent l'urgence d'une réforme en profondeur. Aux séances publiques de la Commission d'enquête, on a constaté avec une certaine surprise que le désir de réformes était fort répandu, et que le public s'intéressait de plus en plus à un domaine qui jusque là n'avait préoccupé qu'un groupe restreint.

(Tous droits réservés)

La météo

MAXIMUM : 10

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — Régions de l'Abitibi, Pontiac et Témiscamingue : généralement beau et froid. Vents de l'ouest de 10 à 15 milles. Maximum à Témiscamingue 5 sous zéro; à Val d'Or, Rouyn, Noranda 10 sous zéro.

Aperçu pour demain : ensoleillé et froid.

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, Cantons de l'Est et Québec : généralement ensoleillé et très froid. Vents de l'ouest de 15 à 20 milles avec bourrasques. Légers ce soir. Maximum à Montréal 10; à Ottawa, Sherbrooke et Québec 5; à Ste-Agathe zéro.

Aperçu pour demain : ensoleillé et très froid, mais moins venteux.

Régions du St-Maurice, Lac St-Jean, Baie-Comeau et Sept-Iles : ensoleillé avec périodes nébuleuses. Très froid. Vents de l'ouest de 20 milles avec bourrasques. Légers ce soir. Maximum à La Tuque, Chicoutimi, Baie-Comeau 5; à Sept-Iles 5 sous zéro.

Aperçu pour demain : ensoleillé et froid, mais moins venteux.

Régions de Rimouski et Gaspé : ensoleillé, un peu de nébulosité et quelques chutes de neige près des cours d'eau.

Froid, vents de l'ouest de 20 à 30 milles, avec bourrasques. De l'ouest de 15 milles ce soir. Maximum à Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé zéro.

Aperçu pour demain : ensoleillé et froid, moins venteux.

Où abondent les biens, abondent les parasites.

(Ecclé 5, 10)

Le rapport sur l'aciérie sera prêt dans neuf mois

QUEBEC. (J. M.) — Le gouvernement Lesage et un groupe d'ingénieurs-conseils ont signé un contrat en vue d'étudier de façon précise si un complexe sidérurgique sera rentable au Québec.

La nouvelle a été annoncée par MM. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles, et Gérard-D. Lévesque, ministre du Commerce et de l'Industrie.

L'étude technique effectuée par IRSID — (l'Institut de recherche en sidérurgie) — sur les divers procédés sidérurgiques et celle des marchés faites par le Bureau de la statistique de la province ont indiqué que cette rentabilité est probable. Le premier ministre l'a dévoilé en novembre dernier.

Le groupe d'ingénieurs, qui a signé le contrat, se compose de MM. Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe, de Montréal, MM. Victor Clérin et Jules Goffart, de Bruxelles, MM. Paul Damiron et Jacques Seigle, de Paris.

Le travail qu'ils entreprennent, durera environ 9 mois ; il constitue la dernière phase de l'action du comité de sidérurgie formé par le cabinet provincial il y a un an.

Le comité avait retenu il y a quelques mois les services de M. Charles Dupriez qui remplira les fonctions de "directeur du projet" pour l'étude de la rentabilité et qui en surveillera la marche.

Le groupe d'ingénieurs oeuvrera sur un plan détaillé de complexe sidérurgique et recommandera la formule qu'il jugera la plus économique. Cela permettra au gouvernement de prendre une décision finale.

SHAWINIGAN

SUITE DE LA PAGE 1

ver que les prêteurs ne feront pas la sourde oreille.

M. Fuller et la "confiance de la province"

Si les circonstances sont bien celles-là, on ne voit pas pourquoi M. Lesage ne s'en autoriserait pas pour refuser les singulières politesses de M. Fuller. Le président de la Shawinigan est vraiment très aimable. Pour la première fois, en effet, longtemps après les Québecois, il consent à endosser publiquement le principe de la nationalisation. Après avoir pris le souci de consulter des experts "dignes de la confiance de la province", il déclare qu'un prix raisonnable devrait être fixé à $40, au lieu de $30, pour chaque action ordinaire Shawinigan. C'est donc qu'il accepte le principe de la transaction.

Bien sûr, il se montre exigeant. Très exigeant. Quarante dollars au lieu de trente, c'est un prix majoré d'un tiers ou de $80 millions. Aux yeux de certains, c'est le prix d'un marchandage qui pourrait porter un autre nom. Mais la question est de savoir sur quels éléments d'appréciation s'appuie ce "marchandage" et s'il a des chances de l'emporter.

Les experts consultés par la compagnie nous disent qu'ils ont ont tenu compte de différents facteurs d'évaluation : valeur en bourse, rendement de l'entreprise, valeur du coût de remplacement des actifs. Le rapport de ces spécialistes explique que, "tout en attachant une valeur prépondérante au rendement et à tout ce qui se rapporte à la valeur boursière, ils ont également tenu compte du coût de remplacement . . ." Si l'on faisait l'analyse de cette phrase, on s'apercevrait que le premier membre est incident, c'est une concession faite aux usages. L'affirmation principale, celle qui trahit les préférences grammaticales — et financières ? — des experts en évaluation, porte sur le fameux coût de remplacement.

Comment faire monter les enchères

Qu'est-ce que ce coût de remplacement, dont il est dit ailleurs qu'il donnerait une valeur de $47.32 par action ? C'est le prix que coûteraient les actifs, les installations, les immobilisations, parfois anciennes, s'il fallait les remplacer aujourd'hui. Inutile de préciser que ce prix est calculé en dollars d'aujourd'hui et, compte tenu de la dévaluation, peut donc être très supérieur aux sommes qu'il a fallu débourser lors des premières immobilisations.

C'est la méthode la plus aléatoire, la plus arbitraire. Si le gouvernement respectait le désir de la Shawinigan, il se trouverait devant cette conséquence injuste qu'il aurait à payer deux fois le prix du remplacement : une première fois à l'occasion du rachat des actions, une deuxième fois au moment du remplacement des immobilisations désuètes. Il s'agirait, surtout, d'une véritable spoliation : l'exploitation de l'électricité est un service public qui appartient à la province; une compagnie concessionnaire d'un service public a, moins qu'une autre, le droit de se prévaloir d'usages en eux-mêmes contestables.

Il est fort probable que la différence de $10 entre le prix gouvernemental et le prix de la Shawinigan s'explique au fond par la comptabilisation de ce coût de remplacement. Si tel est le cas, l'évaluation faite par la compagnie privée paraît injustifiée.

Dans ces conditions, comment M. Fuller pourrait-il maintenir ses prétentions? Comment peut-il espérer parler au nom des actionnaires, que sa compagnie a une première fois bernés en les plaçant devant le fait accompli de la transaction avec la B.A.? Nous avons publié, samedi dernier, des informations qui indiquaient le caractère inquiétant du comportement de la Shawinigan à l'égard de ses actionnaires. Ces informations, à notre connaissance, n'ont pas été démenties.

Il se pourrait d'ailleurs que, à l'occasion de la vente à la B.A., la compagnie d'électricité n'ait pas respecté ses propres intérêts et ceux de ses actionnaires. Contrairement à ce que laissaient croire de premiers calculs approximatifs, il semble que la B.A., en promettant de payer $25 millions pour le contrôle de la Shawinigan Chemicals, n'ait pas consenti à un prix fort. Ce prix ne comporterait en réalité qu'une prime d'à peine 10 p. 100 de plus que la valeur aux livres. Au même moment, le droit pour les actionnaires de racheter une action de $5 sur les biens non nationalisés (qui comprennent la Shawinigan Chemicals) était escompté à au moins $1. Le marché évaluait donc à au moins 20% la prime que la Shawinigan laissait partir à 10%. C'est assez curieux.

La conclusion pourrait bien s'imposer d'elle-même. Incapables de s'opposer carrément à la nationalisation, les gens de M. Fuller prennent figure de manoeuvriers du crépuscule. Veulent-ils saboter l'offre du gouvernement ? Mais sont-ils en position d'y parvenir ? La question reste posée.

M. GREEN

SUITE DE LA PAGE 1

Selon M. Green, les Nations unies sont sorties grandies de la crise cubaine parce que les Etats-Unis et l'URSS ont tenu compte de ses avis. Le prestige des Nations unies s'est également accru avec le règlement de l'affaire du Congo.

Quant au différend qui oppose la Chine communiste à l'Union soviétique, M. Green ne croit pas qu'il faille trop y attacher foi ; il ne lui fait aucun doute qu'en cas de besoin, les nations communistes resserreraient les coudes.

M. Green a déclaré que si les Etats-Unis et l'URSS peuvent en venir à une entente sur la cessation des essais nucléaires, les retombées radioactives cesseraient, et qu'il serait alors possible de se pencher sur le problème d'un désarmement complet.

Il a dit que le Canada continuerait son action actuelle en vue d'en arriver à un accord raisonnable de désarmement. Le Canada, a-t-il ajouté, est reconnu comme un chef de file lorsqu'il s'agit d'entretiens Est-Ouest sur le désarmement.

Réplique de M. Paul Martin

Si le ministre, a commencé par dire M. Paul Martin, député libéral d'Essex-Est, a pu parler d'ère nouvelle, on ne peut certainement pas parler de nouveauté à propos du discours qu'il vient de prononcer.

M. Martin a déclaré qu'il doit exister des liens très étroits entre les ministères de la Défense et des Affaires extérieures mais qu'il était toutefois inconcevable que la politique de Défense soit dictée par les Affaires extérieures.

Le député libéral a ensuite déclaré que son parti favorisait toujours la participation du Canada à l'Organisation des Etats américains (OEA) et qu'il était de plus en plus urgent que le pays devienne membre de cette organisation qui l'a d'ailleurs à maintes reprises invité à se joindre au groupe.

M. Martin a également reproché à M. Diefenbaker de ne pas avoir tenu l'engagement fait au peuple canadien de présenter aux Nations Unies une résolution condamnant l'impérialisme de l'Union soviétique.

Il a ajouté qu'il était bien évident que le Canada avait perdu de son efficacité dans le domaine diplomatique.

Politique nucléaire

Prenant la parole à son tour, M. Robert Thompson, chef du Crédit social, a dit qu'un dénouement au sujet de la politique nucléaire était une chose de la plus haute importance pour le public.

Le Canada n'était aucunement prêt à agir lors de la crise cubaine. Par ce manque de décision, nous pourrions perdre notre liberté.

M. Thompson a dit que les Canadiens étaient effrayés par le spectacle pathétique offert par M. Green, se faisant apôtre du désarmement, pendant que le ministre de la Défense Harkness déclare que le Canada a besoin d'armes nucléaires et que le premier ministre fait des déclarations vagues.

Le chef du Crédit social a également déclaré que M. Lester Pearson avait manqué à ses responsabilités en attendant trois ans avant de faire une déclaration à ce sujet.

M. Thompson a ensuite déclaré qu'il aimerait bien que quelqu'un lui dise au juste quels sont les engagements du Canada vis-à-vis de l'OTAN et de NORAD.

Sans se prononcer carrément pour l'acquisition d'armes nucléaires, M. Thompson a toutefois suggéré que les troupes canadiennes stationnées en Europe ne soient pas désavantagées du point de vue des armes nucléaires si elles sont opposées à un ennemi qui possède de telles armes.

Parce que l'Amérique a besoin de l'aide morale et matérielle que nous pourrions lui apporter, il est urgent, a ajouté M. Thompson, que le Canada adhère à l'Organisation des Etats américains.

M. Thompson a poursuivi en disant que le commerce canadien avec des pays communistes était un "suicide stupide". Nous sommes tellement aveuglés par le désir de faire des bénéfices que nous sommes à creuser notre propre fosse.

Tout comme les orateurs précédents, M. T.C. Douglas, chef du NPD, a demandé au gouvernement de faire connaître au plus tôt sa politique nucléaire.

Se prononçant lui-même en faveur d'une politique non nucléaire, M. Douglas a dit qu'il était honteux que le gouvernement n'ait pas encore fait clairement connaître sa position à ce sujet.

M. Thompson a toutefois ajouté qu'il est de la responsabilité du Canada de remplir les engagements qu'il lui a été nécessaire de prendre. Mais notre grand problème, à l'heure actuelle, c'est d'ignorer jusqu'où mènent nos engagements actuels.

A la reprise de la séance, aujourd'hui, M. Lester B. Pearson, chef du parti libéral, aura la parole.

Ogilvy's

SOLDES APRES-INVENTAIRE

vêtements pour hommes, dames et enfants

En vente ce soir et samedi jusqu'à épuisement de stocks.
Suivez nos Cartes de Solde rouges à travers le magasin.

S.V.P., pas de commandes postales ni téléphoniques pour ces articles.

AU REZ-DE-CHAUSSEE

100 JUPES POUR DAMES — Orig. 8.98 à 14.98, ½ PRIX 4.49 à 7.47 — OGILVY'S — Petites Modes, au rez-de-chaussée

100 BLOUSES UNIES ET IMPRIMEES — Orig. 4.98 à 5.98. ½ PRIX ET MOINS 2.49 — OGILVY'S — Petites Modes, au rez-de-chaussée

150 CHANDAILS, GENRE SHETLAND POUR DAMES — Orig. 3.99. ½ PRIX 1.98 — OGILVY'S — Petites Modes, au rez-de-chaussée

MENUS ARTICLES DE CUIR, IMPORTES — Orig. 3.50 à $35. ½ PRIX 1.75 à 17.50 — OGILVY'S — Articles de cuir, au rez-de-chaussée

200 SACOCHES IMPORTEES POUR DAMES — Orig. 12.95 à 47.50. ½ PRIX 6.47 à 23.75 — OGILVY'S — Sacs à main, au rez-de-chaussée

400 BIJOUX VARIES POUR DAMES — Orig. $2 à $40. ½ PRIX $1 à $20 — OGILVY'S — Bijoux, au rez-de-chaussée

360 GANTS IMPORTES POUR DAMES — Orig. $7 à 7.50. ½ PRIX 3.50 à 3.75 — OGILVY'S — Gants pour dames, au rez-de-chaussée

PANTOUFLES NOUVEAUTE POUR DAMES — Orig. 2.99, 3.99 et 5.95. ½ PRIX 1.48 — 1.98 et 2.97 — OGILVY'S — Bas pour dames, au rez-de-chaussée

200 FOULARDS ET ASCOTS POUR DAMES — Orig. 1.29 à $7. .65 à $3 — OGILVY'S — Accessoires, au rez-de-chaussée

30 ETOLES DE LAINE IMPORTEES POUR DAMES — Orig. $20 à $65. ½ PRIX $10 à 32.50 — OGILVY'S — Accessoires, au rez-de-chaussée

150 CEINTURES EN CUIR OU FOURRURE — Orig. $4 à $5. ½ PRIX ET MOINS 1.99 — OGILVY'S — Ceintures pour dames, au rez-de-chaussée

25 VESTONS SPORT POUR HOMMES — Orig. $55 à $75. ½ PRIX 27.50 à 37.50 — OGILVY'S — Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée

CHAUDES CAMISOLES POUR HOMMES — Orig. 2.49. ½ PRIX 1.24 — OGILVY'S — Accessoires pour hommes, au rez-de-chaussée

CHAUDES COMBINAISONS POUR HOMMES — Orig. 4.50. ½ PRIX 2.25 — OGILVY'S — Accessoires pour hommes, au rez-de-chaussée

SOUS-VETEMENTS TRICOT COTON POUR HOMMES — Orig. 1.89 ch. ½ PRIX .94 — OGILVY'S — Accessoires pour hommes, au rez-de-chaussée

25 "BLAZERS" DROITS OU CROISES POUR HOMMES — Orig. 39.50 à $45. ½ PRIX 19.75 à 22.50 — OGILVY'S — Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée

MITAINES DE SKI CUIR/NYLON POUR HOMMES — Orig. 2.95 à 3.95. ½ PRIX 1.47 à 1.97 — OGILVY'S — Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée

CARDIGANS GROS TRICOT POUR HOMMES — Orig. 29.50. ½ PRIX 14.75 — OGILVY'S — Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée

70 pai. CHAUSSURES DE QUALITE POUR HOMMES — Orig. 16.95 à 19.95. 11.95 — OGILVY'S — Chaussures pour hommes, au rez-de-chaussée

AU DEUXIEME ETAGE

36 VETEMENTS DE DETENTE ET PEIGNOIRS — Orig. 11.95 à 99.95. ½ PRIX 5.97 à 49.97 — OGILVY'S — Peignoirs, au deuxième

150 SOUTIEN-GORGE POUR DAMES — Orig. 2.29 à $6. ½ PRIX 1.14 à $3 — OGILVY'S — Salon du Corset, au deuxième

40 CHAPEAUX SAISON POUR DAMES — Orig. 6.98 à 13.98. ½ PRIX 3.49 à 6.99 — OGILVY'S — Chapeaux pour dames, au deuxième

200 BLOUSES ITALIENNES EN COTON — Orig. $5. 33⅓% DE RABAIS 3.30 — OGILVY'S — Vêtements sport, au deuxième

175 JUPES DE QUALITE POUR DAMES — Orig. 12.95 à 19.95. ½ PRIX ET MOINS 6.47 — OGILVY'S — Vêtements sport, au deuxième

50 COSTUMES TRICOT DOUBLE POUR DAMES — Orig. 39.95. MOINS QUE ½ PRIX $15 — OGILVY'S — Vêtements sport, au deuxième

20 MANTEAUX JUNIOR LAINE ET FOURRURE — Orig. 89.95 à $110. $49 — OGILVY'S — Boutique Miss Ogilvy, au deuxième

50 ROBES POUR TAILLES JUNIOR, 7 A 15 — Orig. 12.95 à 19.95. MOINS QUE ½ PRIX $5 — OGILVY'S — Boutique Miss Ogilvy, au deuxième

15 MANTEAUX-TEMPETE TAILLES JUNIOR — Orig. $35. ½ PRIX $17 — OGILVY'S — Boutique Miss Ogilvy, au deuxième

130 PANTALONS JUNIOR VELOURS CORDE — Orig. 5.95. $4 — OGILVY'S — Boutique Miss Ogilvy, au deuxième

150 CARDIGANS SHETLAND, TAILLES JUNIOR — Orig. 11.95. MOINS QUE ½ PRIX $4 — OGILVY'S — Boutique Miss Ogilvy, au deuxième

120 pai. CHAUSSURES "AIR-STEP" POUR DAMES — Orig. 12.95 à 15.95. ½ PRIX ET MOINS 6.47 — OGILVY'S — Chaussures pour dames, au deuxième

50 COSTUMES 3-PIECES POUR DAMES — Orig. 39.95 à 49.95. 29.95 — OGILVY'S — Tailleurs pour dames, au deuxième

60 ROBES CHEMISIERS ET IMPRIMEES — Orig. $25 à $35. ½ PRIX ET MOINS 12.50 — OGILVY'S — Robes pour dames, au deuxième

30 ROBES DEMI-TAILLES POUR DAMES — Orig. 19.95 à $45. $12 à $30 — OGILVY'S — Robes pour dames, au deuxième

AU TROISIEME ETAGE

200 SOUTIENS ET CORSETS POUR DAMES — Orig. $2 à 2.95. ½ PRIX ET MOINS $1 — Orig. 3.95 à $7. $2 — OGILVY'S — Bazar des Modes, au troisième

20 PEIGNOIRS "VOCAMA" POUR DAMES — Orig. $16. ½ PRIX $8 — OGILVY'S — Bazar des Modes, au troisième

40 VESTES DE SKI POUR DAMES — Orig. 29.95. ½ PRIX 14.97 — OGILVY'S — Bazar des Modes, au troisième

60 MANTEAUX DE BANLIEUE POUR DAMES — Orig.29.95. ½ PRIX 14.97 — OGILVY'S — Bazar des Modes, au troisième

100 ROBES VARIEES POUR DAMES — Orig. 14.95 à $25. $10 — OGILVY'S — Bazar des Modes, au troisième

50 CARDIGANS ORLON* POUR FILLETTES — Orig. 7.98. ½ PRIX 3.99 — *Marque déposée — OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

60 VAREUSES POUR FILLETTES ET ADOLESCENTES — Orig. 10.98 et 12.98. ½ PRIX 5.49 et 6.49 — OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

40 PANTALONS VELVENTINE POUR FILLETTES — Orig. 3.98 et 5.98. ½ PRIX 1.98 et 2.98 — OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

37 2-PIECES DE NEIGE POUR FILLETTES — Orig. $20. ½ PRIX $10 — OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

PALETOTS POUR GARÇONS ET ETUDIANTS — Orig. 29.95 et 32.50. $20 — Orig. 49.50. 29.50 — OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

150 pai. CHAUSSURES VARIEES POUR DAMES — Orig. 9.95. ½ PRIX 4.47 — OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

150 CHANDAILS IMPORTES POUR GARÇONS — Orig. 8.95 à 14.95. 5.99 — OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

200 CHEMISES SPORT POUR GARÇONS — Orig. 3.50. MOINS QUE ½ PRIX 1.49 — OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

125 TUQUES D'HIVER POUR GARÇONS — Orig. $1 et 1.50. .69 — OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

39 VETEMENTS DE NEIGE POUR GARÇONS — Orig. 10.95 à 14.95. 6.99 — OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

190 CHEMISES POLO POUR GARÇONS — Orig. 1.98. ½ PRIX .99 — OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

100 pai. CHAUSSURES CONNUES POUR GARÇONS — Orig. 7.95 et 9.95. ½ PRIX ET MOINS 3.97 — OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

OGILVY'S OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 H.

ICI & LA

FAITS divers

dans la métropole et en banlieue

VISITE SIR JOHN WEDGWOOD — Voici les détails de la visite de sir John Wedgwood, B.T., T.D., à Montréal et à Québec, la semaine prochaine :

Lundi, 28 janvier

1) 6 h. 30 P.M. a) Conférence de presse chez Morgan (entrée rue Union près Ste-Catherine). b) Ouverture officielle de l'**Exposition de Prestige** incluant: Une collection de céramique de Jaspe — Des pièces uniques produites pour les différents gouvernements au travers du monde. c) Présentation à l'épouse du maire, madame Jean Drapeau.

2) 9 h. 30 P.M. Réception au 4e Bataillon Royal 22e Régiment, Mess des Officiers, 4600, avenue Lacombe. Sir John parlera de ses expériences de guerre dans l'Intelligence Service et sur le régiment allié, The Staffordshire.

Mardi

12 h. 30 P.M. Conférencier d'honneur au Club Rotary de Montréal — Hôtel Reine Elisabeth — Salons Marquette et Joliette. Sujet: "Le Commerce entre le Canada et le Royaume-Uni et le Marché commun".

Mercredi, 30 janvier

12 h. 30 P.M. Conférencier d'honneur au Club St-Laurent Kiwanis de Montréal — Hôtel Ritz Carlton — Salle de bal — Sujet: "L'Internationalisation et l'Exemple du Canada" (en français).

LA FEDERATION DES PECHEURS COOPERATIFS DU QUEBEC, connue sous le nom de PECHEURS UNIS DE QUEBEC, inaugurera lundi prochain, le 28 janvier, son nouveau bureau-chef situé sur l'emplacement du Marché Central Métropolitain, près du boul. Métropolitain, au 787 ouest, boul. Crémazie.

Sn Excellence Monseigneur Paul Grégoire, évêque auxiliaire de Montréal, posera le premier geste de cet événement en bénissant le vaste immeuble ultra-moderne en présence de nombreuses personnalités des gouvernements du Québec et d'Ottawa ainsi que du monde des affaires.

LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS DES HOMMES D'AFFAIRES DE LA PROVINCE DE QUEBEC sera créée officiellement lundi, le 28 janvier 1963, à 7 h. 30, p.m., lors d'un souper causerie, au restaurant Dagwoods, boul. Laurentien, à St-Laurent auquel sont invités des représentants de toutes les associations de la province. M. Jacques LeBlanc, l'un des instigateurs du nouveau mouvement et président actuel de l'Association des hommes d'affaires de la cité de St-Laurent, donnera les grandes lignes du travail qu'entend poursuivre la fédération.

Quatre ans de prison pour le vol d'un camion de la Régie des alcools

HULL. (PCf) —André Ouimet, 30 ans, de Pointe-aux-Trembles, a été condamné hier à quatre ans et demi de pénitencier pour avoir volé le 9 août dernier un camion-remorque chargé de 859 caisses de boissons alcooliques appartenant à la Régie des alcools du Québec.

C'est le juge Arthur L'Abbé de la cour du magistrat de Hull qui l'avait déclaré coupable le 17 janvier dernier.

Le camion et son contenu évalués à $60,000 étaient disparus de la cour de la compagnie de transport Overnight Express Company le 9 août dernier. Le tout avait été retrouvé plus tard à Montréal.

ARCHITECTE

SUITE DE LA PAGE 3

gressistes traitera des méthodes qui permettront d'obtenir un aménagement physique de grande qualité.

Par ailleurs, nous avons appris que les architectes préconisaient, indirectement, de façon voilée, la Pointe-St-Charles comme emplacement de l'exposition.

Dans un autre ordre d'idées une résolution, présentée par M. Rodrigue Guitté, demandera le retrait de la cotisation obligatoire des membres de l'AAPQ à l'Association canadienne des architectes.

Les architectes ont invité les deux commissaires de l'exposition déjà nommés, MM. Bienvenu et Carsley, à assister à leurs délibérations.

L'AAPQ a décidé de jouer un rôle très important dans la réalisation de cette exposition.

SUITE DE LA PAGE 3

gnie, M. Osias Pepin, qui a constaté le vol hier matin.

Selon la police, des adolescents seraient les auteurs du vol.

Vol à main armée

Deux bandits armés, dont on ne possède qu'un faible signalement, ont fait irruption vers midi aujourd'hui, à une succursale de la Caisse Populaire de Pincourt, près de Dorion, et ont ligoté la gérante, Mme Fortunat Rousseau ainsi qu'une amie qui dînait avec elle, Mlle Lise Campeau.

Les deux apaches ont ensuite vidé le tiroir-caisse qui contenait une somme de $1,000.

Les malfaiteurs ont pris la fuite dans une voiture, où vraisemblablement les attendait un troisième complice.

Les cambrioleurs emportent le coffre-fort

Ne parvenant pas à forcer la porte du coffre-fort de la Canadian Acceptance Corp., dont les bureaux sont situés au 3255 de la rue Masson, les cambrioleurs l'ont tout simplement emporté afin de tenter de l'ouvrir dans un endroit plus propice et moins dangereux.

Selon un porte-parole de cette compagnie, le coffre contenait une somme de $310 en argent, de même qu'un bon nombre de chèques d'une valeur indéterminée.

Un avion sur la route

GLENS FALLS, N.Y. (UPI) — Le pilote Roland Gagnon et un passager, J.-C. Mailloux, tous deux de Cowansville, Qué., ont été blessés mercredi en atterrissant sur la route avec leur avion léger, au cours d'une tempête de neige.

L'avion piqua du nez au moment de l'atterrissage, mais il n'a été que légèrement endommagé.

Deux voitures du département du shérif avaient bloqué une section de la route Quaker, à proximité de Glens Falls, afin de permettre à l'avion d'atterrir, vu que Gagnon ne parvenait pas à localiser l'aéroport de Warren en pilotant dans la neige. Il avait l'intention de faire le plein à Warren au cours d'un vol d'Aberdeen vers Cowansville.

Il avait été signalé précédemment que Gagnon avait reçu une contravention pour avoir atterri sur la route, mais la police de l'Etat a révélé que c'était faux.

Collision funeste

ST-JOACHIM. (PC) — M. Antonio Brisson a perdu la vie mercredi soir lorsque la camionnette qu'il occupait est allée s'écraser sur l'arrière d'un lourd camion, à St-Joachim, sur la route reliant Québec à La Malbaie.

M. Brisson, qui était âgé de 46 ans, était originaire de Trinité-des-Monts, dans le Québec.

Réal Roy, qui occupait le même véhicule, a été hospitalisé, souffrant de fractures et blessures. Son état est sérieux.

St-Joachim est situé à une vingtaine de milles au nord-est de Québec.

Vol dans une auberge

Des malfaiteurs sont entrés au cours de la nuit dans le Mont Tremblant Lodge, dans les Laurentides, et après avoir successivement fracturé les portes de la voûte et du coffre-fort, sont partis avec $4,500 en billets de banque. C'est ce qu'a révélé ce matin l'inspecteur Gérard Morel, de la PP.

Cambriolages

Après une détente de quelques jours, les voleurs locaux ont repris de plus belle la nuit dernière leurs activités et commis une série de cambriolages dont voici les principaux.

Chez Gaza, 2280, rue Florian, ils ont fait main basse sur 168 caisses de poulets en conserve d'une valeur de $2,000; à la G. Mitchell, 6654, rue Des Erables, ils ont volé des fournaises d'une valeur de plusieurs milliers de dollars; ils se sont emparés des robes et complets dans un camion de livraison des dégraisseurs Express, 1461, rue Villeray.

Cambrioleurs arrêtés

Comme des inconnus venaient de s'introduire dans le Shoe Information Bureau, au 3e étage de l'édifice portant le numéro 2081, de la rue Aylmer, et après avoir enlevé le couvre-plancher, s'apprêtaient à percer le parquet afin de se glisser dans le Beaver Fur, à l'étage au-dessous, ils ont été aperçus par une femme de ménage qui a alerté la police. Les limiers sont arrivés immédiatement et ont capturé les deux hommes dans la trentaine. Ils les ont écroués pour les interroger sur une série de vols avec effraction commis dans le quartier depuis quelque temps.

Deux autres suspects ont été appréhendés à la Gold Trading, 4295, boul. St-Laurent, alors qu'ils s'apprêtaient à transporter des caisses de chandails, chemises, draps et autres d'une valeur de plus de $2,000.

Dans l'atelier de haute couture Irène Wilson, 1430 ouest, rue Sherbrooke, des intrus ont raflé des robes, de l'argent et des chèques d'une valeur de $1,500.

Un employé de Karavas Mfgr en train d'effectuer une livraison de ceintures à la Dominion Belt, 209, rue Vallée, a été cerné par deux inconnus qui lui ont enlevé son sac pour en examiner le contenu. Après l'avoir fouillé, ils le lui ont remis et ont pris la fuite. Or une dizaine de minutes plus tard, la secrétaire de la Dominion Belt est revenu de la banque avec les $1,600 de la paye des employés.

Chute dans l'eau bouillante

Un jeune homme de 19 ans, Gaston Bourgault, de St-Adelbert, comté de l'Islet, a trouvé une mort horrible hier soir alors qu'il travaillait pour le Eagle Lumber Depot, à 30 milles au nord de Rapide-des-Joachims.

La victime était préposée au lavage des billes de bois dans un vaste bassin d'eau bouillante à 180 degrés. Soudain elle a effectué une fausse manoeuvre et est tombée à l'eau.

La mort a été instantanée. L'inspecteur Gérard Morel, de la PP, qui a fourni ces détails ce matin a précisé qu'une enquête du coroner a été tenue sous la présidence de M. H. Keon, de l'endroit.

Il leur remet sa serviette et $4,200

Le comptable de Lalonde Automobile Ltée, sis au 3897 de la rue Bannantyne, à Verdun, M. Yvon Laberge, a été assailli vers 12 h. 45 cet après-midi, par deux bandits armés de revolvers, qui lui ont ordonné de leur remettre la serviette qu'il transportait. Au moment de l'attentat, M. Laberge descendait de voiture à l'angle des rue Wellington et 5ème avenue à Verdun afin de se rendre faire un dépôt de $4,200. à la banque.

Non contents de s'emparer de la serviette contenant l'argent, les deux inconnus ont pris la fuite dans la voiture du comptable, une Météor 1963.

La Sûreté municipale de Verdun a ouvert une enquête.

Vol à Nominingue

La police provinciale recherche activement, aux environs de Nominingue, deux individus qui ont perpétré un vol à main armée à la succursale de la banque Canadienne Nationale de cette place, ce matin.

Les voleurs se sont présentés vers 10 h. 30 dans la maison de Mme Armand Clément, gérante da la banque, et l'ont forcée à leur remettre l'argent de la caisse. Ils ont ensuite pris la fuite dans une voiture blanche de modèle récent. Les agents de la PP qui se sont lancés à leur poursuite, dans la direction de Montréal, ont retrouvé l'auto à environ 7 milles des lieux du vol. Le montant d'argent emporté par les bandits est encore indéterminé.

Disparu depuis le 13 janvier

On est toujours sans nouvelles du Norseman de la Wheeler Airlines

ST-JOVITE, (PC) — Un porte-parole de la Wheeler Airlines, de St-Jovite, a révélé hier que l'on était toujours sans nouvelles d'un avion de la compagnie disparu avec le pilote et cinq passagers à son bord, depuis le 13 janvier dans la région de l'Ungava, au nord de la province de Québec.

Toutefois, il a signalé qu'avec le retour de la belle température, une flotte de 15 avions de l'ARC, de la Wheeler et du gouvernement, ont pu reprendre hier une fouille complète de la région.

Un plafond bas, de la neige et des vents violents avaient empêché toute recherche depuis la dernière fin de semaine.

Les disparus sont : Paul-Joseph Garon, âgé de 24 ans, le pilote du monomoteur "Norseman" de la Wheeler, de même que cinq passagers non identifiés que l'on croit être tous des Esquimauds.

Ils sont disparus au cours d'un vol en direction de Fort Chimo, à 900 milles au nord-est de Montréal, en partant de Payne Bay, un point situé à 150 milles plus au nord sur la côte de la Baie de l'Ungava.

Le porte-parole de la Wheeler a révélé également que les chercheurs n'avaient bénéficié que de deux journées complètes de belle température depuis que l'avion est porté disparu.

Echo en cour de l'affaire Gordon

La manifestation montréalaise de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler "l'affaire Gordon" a eu son écho, hier matin, en Cour municipale, où s'instruisait le procès de trois jeunes étudiants, devant le juge Henri Monty. Un étudiant de 20 ans, Bernard Tremblay, qui était accusé d'être intervenu dans le travail d'un policier, lors de la manifestation étudiante du 11 décembre dernier, s'est vu accorder le bénéfice du doute, "parce que, de lui rappeler le juge, vous êtes étudiant".

D'autre part, les accusations portées contre Raymond Richard, âgé de 19 ans, et Jacques Longtin, âgé de 18 ans, ont été retirées. Mes Guy Guérin et Jacques Anctil représentaient les accusés, tandis que Me Gabriel Houde était le procureur de la Couronne.

La manifestation du 11 décembre dernier, en face de l'hôtel Reine Elisabeth, avait groupé quelque 2,000 personnes.

La garde-robe de Concordia se transforme

Derniers échos de la garde-robe de Concordia !

Une autre innovation, à l'hôtel de ville de Montréal, le jour: modifications vestimentaires.

Le contremaître de l'édifice, son adjoint ainsi que les préposés aux renseignements, à l'exception évidemment des policiers de faction, portent depuis hier un uniforme nouveau genre de couleur kaki: pantalon, chemise puis tunique d'une coupe spéciale ressemblant à celle de l'Armée. Enfin, cravate d'un brun foncé.

L'uniforme . . . bleu a été mis au rancart. C'était décidé depuis des semaines. "Avant le choix du commissaire général de l'exposition", a noté un pince-sans-rire.

Quant aux hommes préposés à l'entretien, c'est le statu quo depuis cinq ou six ans: pantalon et chemise ordinaire, plutôt beige. Et chez les femmes préposées à l'entretien: un cache-poussière vert. Depuis un an ou deux.

L'AGE ET L'EXERCICE

Les personnes qui ont passé la quarantaine veulent souvent paraître plus jeunes qu'elles ne le sont, mais il ne faudrait pas exagérer. Une personne d'âge mûr ne devrait jamais courir pour rattraper l'autobus, lever des poids lourds ou faire des exercices fatigants. On doit consulter son médecin qui saura conseiller la personne vieillissante au sujet de l'exercice à prendre.

Mort en contemplant un incendie à Québec

QUEBEC, (PC) — Un homme a subi des brûlures et 11 personnes ont été jetées hier sur le pavé, à Québec, dans un incendie qui aurait apparemment originé par un court-circuit dans une maison de deux étages de la basse-ville.

M. John Robert, l'un des locataires, souffre de brûlures au visage et aux mains. Selon les pompiers, les brûlures seraient plutôt dues à l'électricité qu'au feu.

Personne d'autre n'a été blessé dans l'incendie, mais George Miller, qui passait devant la maison en flammes et qui s'arrêta pour regarder les pompiers lutter contre le feu, s'effondra sur le trottoir et succomba peu de temps après à l'hôpital. Il mourut apparemment d'une crise cardiaque.

Début des expériences de McGill

Un groupe de savants de l'université McGill se préparait à envoyer aujourd'hui dans l'espace un premier projectile d'essai.

La méthode de lancement utilisée est unique. Il s'agit d'un canon de seize pouces fourni par la marine américaine.

Le directeur du projet, le professeur Gerard V. Bull, a déclaré, hier, que quatorze lancements sont prévus. Les premiers détermineront les caractéristiques du canon qui, du moins théoriquement pourrait envoyer un projectile à six cents milles au dessus de la surface de la terre.

Le missile Martlet II qui contient plusieurs instruments scientifiques de même que des appareils de radio, sela lancé dans l'espace à la fin de la série d'essais.

Ce projet d'exploration dans l'espace, unique au monde, est financé conjointement par l'université McGill et le gouvernement américain.

Les étudiants auront leurs bourses d'ici une semaine

QUEBEC. (J. M.) — M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, a déclaré hier qu'en réalité environ 1,000 bourses destinées à des élèves d'universités n'ont pas encore été remises à leurs bénéficiaires, mais qu'elles le seront avant huit jours.

VOYAGE

SUITE DE LA PAGE 3

pour un voyage aller-retour de Montréal à Los Angeles est de $22,203, mais il a refusé de communiquer le montant qui a été payé dans ce cas.

"Il arrive souvent que nous faisons des locations de cette sorte, disait-il, ce n'est pas là un cas rare".

M. Symington fut président d'Air Canada de 1941 à 1947.



Le sedan 4 portes Meteor Custom, une autre des excellentes voitures de Ford-Canada, construites au Canada.

ON DEMANDE: Compagnon de voyage: sobre, silencieux, capable de plaire à famille aimant le plaisir____s'adresser à Mercury METEOR

Voyez pourquoi la Mercury METEOR est idéale pour la famille: NEUF MODÈLES GÉNÉREUX: Espace à revendre pour les passagers et les bagages; deux hardtops, dont un avec sièges baquet: quatre sedans. 2 ou 4 portes; trois wagonnettes, dont une avec panneaux latéraux simili-bois: au choix, moteur 6 cylindres économique ou deux fougueux V-8; trois transmissions nerveuses: intérieurs harmonisés; sièges avant rembourrés de caoutchouc-mousse; couvre-plancher sur toute la surface et garniture de toit en vinyle durable; plus, la souple suspension Mercury à joints amortisseurs. CARACTÉRISTIQUES QUI ASSURENT SA DURABILITÉ: vidanges d'huiles et graissages secondaires—tous les 6,000 milles; graissages des roulements des roues avant—tous les 24,000 milles; graissages importants du châssis—tous les 36,000 milles; changements du filtre à essence—tous les 36,000 milles; vidanges du radiateur—tous les 36,000 milles; système électrique durable; freins auto-réglables. GARANTIE TOTALE: 24,000 milles ou 24 mois. Consultez le vendeur Mercury. CHOIX COMPLET DE DISPOSITIFS FACULTATIFS: servo-direction, servo-freins, parebrise teinté, phares de recul, tableau de bord rembourré. Pour en connaître la liste complète, **consultez le vendeur Mercury.**

MERCURY EST SYNONYME DE HAUTE QUALITÉ

Certains des dispositifs mentionnés, les pneus à flancs blancs, phares de recul et les enjoliveurs de roues en métal brillant illustrés sont facultatifs moyennant supplément. Les chiffres mentionnés ne sont valables qu'en cas de conduite normale.

Ford MERCURY

LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE INC. 4411, rue Papineau—LA 6-4411

HART MOTORS LIMITED 6458, chemin de la Côte-de-Liesse, Dorval—ME 1-3561

CUMMING PERRAULT LIMITED 6435, chemin Upper Lachine—HU 9-3831

COUSINEAU-GABOURY LIMITÉE 10200, boul. Saint-Laurent—DU 9-3581

HAMELIN & FRÈRE LIMITÉE 3491 est, rue Notre-Dame—LA 4-6851

EUDES AUTOMOBILES LIMITÉE 8725 est, rue Notre-Dame—CL 5-4066

CHATEAU MOTORS LTD. 11885, boul. Lachapelle—331-4020

LALONDE AUTOMOBILE LIMITÉE 3897-99, avenue Bannantyne, Verdun—766-8521

AUTOS ET CAMIONS USAGÉS "SAFE BUY"

7484MF



YOGA

Conférence et démonstration

LE CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA, 5178 boul. St-Laurent

vous invite cordialement à assister aux conférences suivantes du fondateur-directeur, SWAMI VISHNU DEVANANDA : dimanche, le 27 janvier, à 8 h. 30 p.m. au Théâtre St-Stanislas, 1371 rue Laurier est.

LA VERITE SUR LE YOGA

Le Swami Vishnu-devananda y expliquera brièvement la science ancienne du Yoga. (Une traduction simultanée sera donnée).
Jeudi, le 31 janvier, à 8 h. 30 p.m., au YWCA, 1355 boul. Dorchester ouest

LE YOGA DANS LA VIE QUOTIDIENNE

Cette conférence offrira une réponse à la question : Le Yoga apporte-t-il paix, santé et joie à l'homme moderne ?
Après les conférences, les élèves du Swami donneront une démonstration de plusieurs exercices yogiques suivie d'une démonstration des postures et des exercices de respiration les plus difficiles par le Swami Vishnu-devananda lui-même.

PROFITEZ DE CETTE OCCASION — ENTREE GRATUITE

Plusieurs nouveaux cours, du jour et du soir, donnés par Swami Vishnu-devananda lui-même, commenceront le 1er février.
Inscrivez-vous dès maintenant.

RENSEIGNEMENT COMPOSEZ : 279-3545